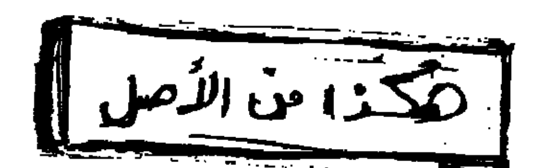


● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9517 — 20 PAGES — JEUDI 28 AOUT 1975

L'Afrique du Sud souhaite la reprise de pourparlers sur la Rhodésie

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
TÉL. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Bruits de bottes en Argentine

Vingt-sept mois après avoir remis le pouvoir aux civils, les militaires argentins sont, à nouveau, près de franchir le Rubicon. Toutes les garnisons de province de l'armée de terre, ainsi que la gendarmerie, sont sur le pied de guerre pour tenter d'imposer le départ du général *Alberto Numa* Laplane, *commandant* en chef, coupable d'avoir donné son aval à la nomination, le 11 août, du colonel Vicente Damasco comme ministre de l'intérieur, compromettant ainsi la « neutralité politique » de l'armée.

Les officiers contestataires ont sans aucun doute la force des armes pour eux : les trois corps d'armée de province, représentant plus des deux tiers des effectifs, se sont mis en état d'alerte ; le commandant du corps d'armée de la capitale demeure apparemment fidèle au gouvernement, mais ses troupes vacillent : enfin, la marine, le corps militaire traditionnellement le plus antipéroniste, et l'aviation, ne feraient rien, le cas échéant, pour sauver le gouvernement. Comme lors du soulèvement antipéroniste victorieux de septembre 1955, l'épicentre du mouvement est situé à Cordoba, deuxième ville du pays, réputée frondeuse. Le général Delia Larroca, qui y est installé, paraît bien tirer les fils de cette affaire.

Pourtant, les officiers contestataires ont affirmé, par la voix du chef d'état-major inter-armes, *le général Jorge Videla, que leur* démarche ne vise nullement à attenter aux institutions de la République, c'est-à-dire à renverser Mme Isabel Peron. Ils se sont dressés contre leur chef uniquement, à les en croire, pour faire respecter la règle que les forces armées s'étaient imposée en 1973 : ne plus intervenir directement dans le jeu institutionnel.

En réalité, l'armée argentine n'est pas neutre. Majoritairement conservatrice, elle est, dans ses profondeurs, antipéroniste, puisque le péronisme a longtemps représenté — fût-ce souvent au prix de la démagogie et du désordre — une volonté de progrès social. Le refus de se voir mêlée au jeu politique manifeste donc surtout de sa part un refus de toute compromission avec le gouvernement de Mme Peron.

Le calcul est apparemment habile : un peu plus d'un an après la mort du général Peron, le mouvement auquel celui-ci a donné son nom est en perte de vitesse, compromis par les excès de M. José Lopez Rega, ancien ministre du bien-être social, aujourd'hui réfugié à Madrid, et par les erreurs politiques de la présidente de la République elle-même. Mais ne valait-il pas mieux, pour les militaires, attendre que le fruit soit mûr et que, lassée du désordre provoqué par la guérilla d'extrême gauche et effrayée par l'ampleur d'une crise économique sans précédent dans le pays, la majorité de la population se tourne vers une armée qu'elle honnissait deux ans auparavant ?

La crise actuelle pourra-t-elle demeurer dans les limites que ses instigateurs ont voulu lui assigner ? Peut-on soulever les forces armées d'un pays sans « sortir du cadre institutionnel », selon *le* mot du général *Videla* ? Mme Peron a, certes, clarifié mais aussi aiguisé le conflit en refusant, le 26 août, d'accepter la démission que lui présentait le général Numa Laplane. Ce n'est plus seulement contre leur commandant en chef, c'est contre la présidente élue par la nation que des officiers argentins sont aujourd'hui en rébellion.

Le soutien aussitôt apporté à Mme Peron par la C.G.T., le puissant syndicat unique fort de ses trois millions d'adhérents, met également les soldats contestataires en conflit avec le mouvement péroniste.

L'« union sacrée » formée par tous les partis qui ont répondu à l'appel du justicialisme pour défendre les institutions transforme la crise actuelle en une épreuve de force entre les militaires et les civils.

(Lire nos informations page 20.)

LA MISSION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN

La rédaction du projet d'accord israélo-égyptien est terminée

déclare M. Kissinger

Le succès de la mission de M. Kissinger, en vue de parvenir à un nouvel accord égypto-israélien de dégagement dans le Sinaï, semble assuré. Le secrétaire d'Etat américain a annoncé lui-même à Jérusalem, mardi 26 août, avant un nouveau déplacement à Alexandrie, que « la rédaction du projet de texte définitif de l'accord était terminée ». Il a cependant refusé de préciser la date à laquelle l'accord serait paraphé.

Selon l'A.F.P., qui cite les milieux autorisés à Jérusalem, si la formulation de l'accord intérimaire entre l'Egypte et Israël est prête, deux autres textes, non moins importants — les engagements bilatéraux entre Israël et les Etats-Unis, d'une part, les engagements qu'Israël et l'Egypte prennent à l'égard des Etats-Unis, d'autre part, — ne seraient pas encore définitivement formulés.

A Alexandrie, M. Robert Anderson, porte-parole du département d'État américain, a indiqué mardi soir que certains points de l'accord de texte n'avaient pas encore été approuvés par l'une ou l'autre des deux parties. Le porte-parole égyptien, M. Tashine Béchir, a déclaré pour sa part mercredi matin que l'accord ne pourrait être signé par l'Egypte que si M. Kissinger — qui devait regagner Jérusalem ce mercredi — obtenait des dirigeants israéliens une *« réponse positive »* à certaines objections soulevées par l'Egypte.

Il semble que les points litigieux en suspens concernent les clauses politiques de l'accord portant notamment sur la liberté de navigation sur le canal de Suez des marchandises à destination d'Israël, la levée du boycottage par l'Egypte des entreprises travaillant avec Israël, et l'atténuation de la campagne anti-israélienne menée par l'Egypte au sein des instances internationales. Enfin, les Israéliens se préoccupent de la manière dont sera formulée la *renonciation au recours à la force*. A ce propos, notre envoyé spécial à Alexandrie croit savoir que, parmi les clauses importantes, l'une stipulerait que les deux parties s'engagent à s'abstenir de toute action de nature à ranimer la tension ; une autre invoquerait l'article 51 de la charte de l'ONU sur le droit de légitime défense en cas d'agression.

Les préoccupations de l'opinion publique

L'éventualité de négociations sur le Golan, après l'accord israélo-égyptien, continue de préoccuper vivement l'opinion publique israélienne. Le ministre d'Etat, M. Galili, chargé de l'implantation de points de peuplement agricoles dans les territoires occupés, a assuré mardi les habitants des villages du Golan que son gouvernement n'avait pris aucun engagement, envers qui que ce soit, d'ouvrir des négociations avec la Syrie dans un délai fixé. Il leur a promis, à nouveau, que les villages du Golan ne seraient pas évacués. Le général Dayan, ancien ministre de la défense, a déclaré, en revanche, à une délégation d'étudiants que, *« sans un accord avec la Syrie, on ne saurait garantir le respect des engagements égyptiens dans le Sinaï »*.

(Lire nos informations page 2.)

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le plan de relance stimulera l'investissement plus que la consommation

Les leaders de la gauche répondront à M. Chirac dans le cadre du débat parlementaire

Les grandes lignes du plan de « soutien à l'économie » ont été arrêtées mardi 26 août au cours d'un comité restreint qui a réuni MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Fourcade et Poncelet. Elles devaient être soumises aux membres du gouvernement réunis mercredi matin en conseil des ministres. Les pouvoirs publics insistent beaucoup sur le fait que les détails du plan ne seront définitivement arrêtés que le jeudi 4 septembre, au cours d'un deuxième conseil des ministres, pour permettre, d'ici-là, un débat au sein du gouvernement. Ce mercredi après-midi, un second conseil restreint devait permettre de préciser certaines parties du plan dont il se confirme qu'il comportera un volume important de crédits (près de 25 milliards) consacrés plus à l'investissement qu'à la consommation.

MM. Marchais, Mitterrand et Fabre ont, par avance, refusé mardi de rencontrer M. Chirac, auquel M. Giscard d'Estaing avait recommandé de prendre l'avis des principaux dirigeants de l'opposition avant de mettre la dernière main au plan. Ils refusent en effet de cautionner la politique du gouvernement qu'ils se proposent de juger au cours des débats parlementaires des 9 et 10 septembre.

Aucune information officielle n'a été communiquée à la presse à l'issue du comité restreint de mardi. La même règle de silence devait prévaloir au terme du conseil des ministres de ce mercredi. Cependant, les renseignements que nous avons pu recueillir confirment ce que nous écrivions dans notre précédent numéro : le président de la République et le premier ministre veulent provoquer un choc psychologique en annonçant un ensemble de mesures qui aboutiront à réinjecter dans les circuits économiques près de 25 milliards de francs.

On mesure le chemin parcouru puisque au début du mois l'hypothèse de travail la plus crédible tablait sur une relance d'environ *15 milliards de francs. Les pressions* patronales ont sûrement pesé lourd à l'heure du choix. C'est en effet des chefs d'entreprises — de leur décision d'investir ou non — que dépend dans une large mesure le succès ou l'insuccès du plan de relance. Certes, les réponses faites en juin par les industriels à l'INSEE sur leurs *projets d'investissement* au deuxième semestre 1976, n'étaient pas mauvaises puisqu'elles correspondaient à une reprise des dépenses d'équipements à partir de la rentrée et à un accroissement de celles-ci en 1976 de 8 % environ en volume (17 % en valeur). Mais le gouvernement sait qu'il suffit d'un regain de pessimisme pour que les chefs d'entreprise révisent en baisse leurs projets. Cette hypothèse — catastrophique pour l'emploi et la conjoncture — est d'autant moins invraisemblable que les capacités de production sont actuellement largement inemployées et que peu de besoins réels d'investissements existent dans l'immédiat.

Il est certain que les pressions faites dimanche à Venise, au cours de la réunion des ministres des finances de la C.E.E., sur l'Allemagne et la France, accusées, en termes à peine voilés, d'égoïsme national, ont eu de l'importance : *« Vous êtes en bonne santé, sans problèmes graves d'inflation ou de balance des paiements »*, leur a-t-il été dit en substance ; *« pourquoi conserver tant de prudence dans votre relance ? »*.

Le propos a été entendu, apparemment, et le plan va prévoir un volume important d'investissements publics. L'effort consenti pour stimuler la consommation sera bien inférieur. Dans ces conditions, la relance sera-t-elle assurée ? — AL. V.

(Lire nos informations p. 16, 17.)

Dernière minute

L'ancien empereur Haïlé Sélassié est mort

Addis-Abeba (*A.F.P., Reuter*). — L'ancien empereur Haïlé Sélassié d'Ethiopie est mort mercredi 27 août à l'âge de quatre-vingt-trois ans, annonce la radio d'Addis-Abeba.

C'est le 12 septembre 1974 que le Conseil militaire de coordination avait déposé l'empereur. Depuis lors, l'ancien souverain vivait cloîtré dans son palais et l'on ignorait tout de son sort. Le 21 mars dernier, la monarchie avait été officiellement abolie.

AU JOUR LE JOUR

Un certain sourire

Il y a un an déjà, M. Giscard d'Estaing était heureux d'être président : il offrait aux Français les amusantes prémices d'un nouveau style, la promesse du changement dans la continuité, et la France glissait vers la crise avec un certain sourire en complet-veston.

Aujourd'hui, M. Giscard d'Estaing a un peu fait le tour du monde et le tour des chaumières, exécuté une foule de tours de séduction, tandis que la France s'engageait dans un tunnel dont l'issue ressemble à une voie de garage.

Mais cette fois-ci, entre les dures promesses de l'automne et le dernier tour joué à la gauche, reste-t-il encore une place pour un certain sourire ?

BERNARD CHAPUIS.

M. PONIATOWSKI demande la dissolution du mouvement corse l'ARC

Au cours du conseil des ministres de ce mercredi 27 août, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, devait demander la dissolution de l'Association pour la renaissance de la Corse (ARC) dont les dirigeants ont organisé les manifestations d'Aléria.

Bien que l'on en ait aucune information officielle, de nouvelles arrestations auraient été opérées ce mercredi matin en Corse. Les dix autonomistes appréhendés mardi matin à leur domicile en plusieurs points de l'île ont été transférés à Marseille où ils sont interrogés par la police judiciaire avant d'être, vraisemblablement, écroués sur mandat du parquet de la Cour de sûreté de l'Etat. C'est devant cette même juridiction que sera présenté, jeudi, M. Edmond Simeoni, l'un des responsables de l'ARC arrêté le soir de la fusillade d'Aléria et interrogé depuis à Paris.

Les dix autonomistes arrêtés le 26 août

Voici la liste officielle des dix autonomistes corses appréhendés le 26 août au matin :

MM. Ours Desendini (Taglio-Isolaccio) ; Pierre Marteli (Bastia) ; Pierre Paulacci (Saint-André-de-Cotone) ; Jules Paoli (*Cateraccio*) ; Paul-François Ticicini (Cervione) ; Jean-François Quilichini (Biguglia) ; Ours Sarocchi (Bastia) ; Roland Simeoni (Bastia) ; Vincent Tabarini (Bastia) ; Dominique Tirroloni (Bastelica).

D'autre part, M. Pierre Susini, qui faisait partie du groupe d'autonomistes occupant la cave de M. Depeille et qui avait été gravement blessé au pied lors de l'assaut des forces de l'ordre, a été conduit en avion à Paris où il devait être placé en garde à vue à la disposition du procureur général près de la Cour de sûreté.

Nouveaux attentats

En Corse, les dirigeants de l'ARC, qui continuent à souhaiter une *« solution politique »*, ont préparé leur départ dans la clandestinité. Des attentats sans gravité ont été commis en plusieurs endroits de l'île. Près d'Olmeto, un groupe de cinq ou six hommes ont, dans la nuit de lundi à mardi, incendié trois tracteurs stationnés dans le hangar d'une ferme appartenant à un agriculteur rapatrié. A Olmeto même, plusieurs coups de fusil de chasse ont été tirés contre la porte du siège de l'agence locale du Crédit agricole. A Sartène, des inconnus ont jeté plusieurs centaines de clous sur la chaussée à l'entrée sud de la ville.

(Lire nos informations page 5.)

APRÈS LEURS DÉFAITES EN ASIE DU SUD-EST

Les Américains se replient sur les « grands archipels » du Pacifique

M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, qui a commencé lundi 25 août un voyage en Extrême-Orient par la Corée du Sud, quittera Séoul jeudi pour Tokyo. *Ces visites, les premières* faites en Asie par une haute personnalité américaine depuis la chute de Phnom-Penh et de Saigon, visent à rassurer les deux principaux alliés des Etats-Unis dans la région, mais aussi à restaurer la crédibilité américaine aux yeux des Asiatiques.

A Séoul, M. Schlesinger a réaffirmé que les Etats-Unis maintiendraient des troupes en Corée du Sud et que l'emploi d'armes nucléaires n'est pas exclu en cas de conflit. Les entretiens du secrétaire américain à la défense avec les dirigeants sud-coréens ont porté notamment sur un programme de modernisation du potentiel militaire de la Corée du Sud, dont le budget devrait s'élever à 3 milliards de dollars.

Les questions de vente d'armement américain seront également abordées au cours des rencontres de M. Schlesinger avec les Japonais. Une nouvelle fois, les pourparlers nippo-américains devraient consacrer le rôle essentiel dévolu au Japon par Washington dans sa nouvelle stratégie en Asie.

par PHILIPPE PONS

La chute des régimes qu'ils soutenaient dans les trois pays d'Indochine, de même que la volonté de Bangkok de voir leurs forces quitter le sol thaïlandais au printemps prochain ont conduit les Etats-Unis à infléchir leur stratégie en Asie. L'axe de la présence américaine ne passe plus désormais sur le continent asiatique mais au large de celui-ci. Il suit le tracé presque continu des grands archipels (Indonésie, Philippines, Okinawa, Japon). Le seul ancrage continental — et le verrou septentrional de l'axe — est la Corée du Sud.

Ce repli se situe dans le prolongement de la doctrine énoncée à Guam en 1969 par le président Nixon. Le système militaire américain dans le Pacifique était formé jusqu'alors de trois arcs de cercles concentriques. L'arc externe, le plus large, celui des bases avancées sur le continent et dont le pivot étaient les installations du Vietnam et de la Thaïlande, est partiellement démantelé. Les Etats-Unis renforcent, en revanche, les deux derniers : l'arc de cercle intermédiaire qui est composé des bases tactiques de la « guirlande du Pacifique » et l'arc interne (Hawaii, Mariannes et Guam) qui offre un appui stratégique au précédent.

« La guirlande paraît relativement stable », dit un diplomate américain en poste à Manille, *« car elle relève non pas d'une conception vaguement idéaliste et généreuse du rôle des Etats-Unis dans le monde, mais s'inscrit dans le cadre d'une stratégie réaliste : c'est, en effet, la ligne de protection « naturelle » des côtes pacifiques des Etats-Unis. »*

(Lire la suite page 4.)

ANNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

Une France diverse et inconnue

Vacances. Tourisme. Des milliers, pardon des millions de voyageurs *ont sillonné en tous sens le* pays. Qu'ont-ils vu ? Qu'ont-ils retenu ? La France n'est pas une région du monde qu'on traverse sans rien voir. Les remarques des étrangers et des citadins qu'on nous rapporte sont toujours un peu les mêmes : *manque d'hygiène* dans les campagnes, diversité gas*tronomique, hospitalité moins* aimable. Elles négligent l'équipement rapide des paysans, la normalisation brutale des fromages et des vins, l'afflux croissant des « vacanciers ».

Il y a un point sur lequel tous les consommateurs attentifs, anglo-saxons et autres, sont malheureusement unanimes : incohérence *quasi générale du développement* urbain, confusion architecturale, enlaidissement et pollution accélérée de la nature. Là aussi, il y a des possibilités d'appel : certaines villes nouvelles, tracés ingénieux, cours intacts... mais enfin, c'est vrai, on ne trouve plus, à Giraudoux, la moindre écrevisse dans nos rivières du Limousin, on ne compte plus les bâtisses utilitaires informes auprès de nos églises romanes. Pour l'année européenne du « patrimoine », une petite réflexion ne serait pas inutile.

Lire page 7, l'article d'ANDRÉ CHASTEL.

LIRE PAGE 9

ASPECTS CONTRADICTOIRES DU CINÉMA PORNOGRAPHIQUE

PROCHE-ORIENT

La mission du secrétaire d'État américain

Les Égyptiens estiment avoir obtenu plus qu'ils n'espéraient

De notre envoyé spécial

Alexandrie. — C'est avec une satisfaction non dissimulée que les responsables égyptiens sortent enfin de leur mutisme pour annoncer, bribes par bribes, les principales dispositions de l'accord égypto-israélien sur le dégagement des forces dans le Sinaï. « *Nous sommes parvenus à des résultats qui vont au-delà de ce que nous avions cru pouvoir obtenir au départ. Nos détracteurs dans le monde arabe n'en seront que plus confondus, mais ils n'en poursuivrons pas moins leur campagne de dénigrement contre l'Egypte* », nous a déclaré un porte-parole égyptien, qui a ajouté : « *Le président Sadate fait la politique de ses moyens ; il ne peut se permettre d'avoir pour l'instant d'autres prétentions.* »

Parmi les clauses de l'accord en préparation, deux sont tenues pour essentielles. La première stipule que l'une et l'autre partie s'engagent à respecter mutuellement le cessez-le-feu et à s'abstenir de toute action et de tout préparatif militaire de nature à ranimer la tension dans la région.

L'autre clause invoque l'article 51 de la charte des Nations unies, qui prévoit le droit de légitime défense, individuelle ou collective, si un membre de l'ONU est l'objet d'une agression armée.

Si la plupart des points de l'accord étaient déjà acquis mercredi, des questions de procédure et de formulation du texte étaient encore en discussion et risquaient de compromettre ou de retarder la signature. « *On saura alors seulement si les Israéliens désirent réellement la paix, ou s'ils ne manœuvrent pas pour l'emporter à l'usure ou pour assener le coup de grâce à la réputation de M. Kissinger aux Etats-Unis* », déclare-t-on dans l'entourage du président Sadate, où l'on s'étonne de certaines exigences de la part du gouvernement Rabin. Celui-ci voudrait que, dans la déclaration finale, les Egyptiens s'engagent à ne plus faire montre d'hostilité « *envers l'Etat hébreu, tant dans leur politique économique qu'au plan de la propagande et de l'information* ». Une telle mention, ajoutent ces mêmes milieux, est destinée essentiellement à provoquer une cassure au sein du monde arabe et à couper l'Egypte des autres pays de la région.

E. S.

Vertigineux Kissinger !

De notre envoyé spécial

Jérusalem. — Vertigineux Kissinger ! Depuis mardi, la diplomatie « pas à pas » s'est transformée en épreuve olympique. Le rythme s'accélère. Les Israéliens, médusés, observent ce tourbillon d'hélicoptères et de Cadillac noires qui bouleverse les langueurs dorées de Jérusalem. Le King-David tout entier paraît saisi de palpitations vasculaires. Les policiers du quartier n'ont plus le temps de lever leurs barrages entre deux allers et retours du secrétaire d'Etat. Les bulletins d'information de Kol-Israël s'essoufflent à suivre, sans rien oublier, tant de sauts de puce. D'un paragraphe à l'autre, d'un arrangement à l'autre, on trébuche un peu derrière le sporadique « Henry ».

Farfadet impassible, il disparaît déjà dans une fumée quand on le dit à Jérusalem. Qu'on rende compte précipitamment de sa dernère entrevue à Alexandrie, le voici à Lod, insomniaque et pressé, traînant dans son sillage une suite de journalistes toujours en retard d'une confidence, tenant ensuite six heures de réunion d'affilée avec les négociateurs israéliens penchés sur des cartes d'état-major barrées de rouge. Parfois les visages de MM. Allon et Rabin trahissent un épuisement qui fait partie du jeu. On s'éponge le front à la sauvette et, le soir, on serre les dents devant les caméras de la télévision.

Il faut en finir vite. Avant dimanche. Chacun le souhaite. Henry Kissinger redoute les impatiences d'une Amérique moins sensible qu'hier aux magies aériennes de son secrétaire d'Etat. Itzhak Rabin écoute les rumeurs inquiètes qui enflent dans les rues d'Israël. Anouar El Sadate s'irrite, quant à lui, des sarcasmes du monde arabe. Dépêchons-nous... Comme dans un film muet des années folles, les séquences se précipitent... Grisé, tourneboulé, le public israélien s'abandonne à d'inciviques circonspections. Alors les journaux israéliens empruntent des accents de bonimenteurs. « L'accord est imminent », la signature est « presque acquise », « C'est pour demain ! »

On est au bord de la dépression nerveuse, avoue, plus réaliste, l'éditorialiste de Maariv. *Déjà, depuis quarante-huit heures, quelques Israéliens s'interrogent en secret. Cet extraordinaire « effort physique » que s'impose Kissinger — et qu'il impose à ses interlocuteurs — n'est-il pas délibéré ? Durant les premiers jours, au rythme lent des chipotages stratégiques, on a réglé des questions infinitésimales en échangeant quelques arpents de sable. Mais aujourd'hui ce parti pris de frénésie procédurière, ces courses en hélicoptère, coïncident avec l'examen de questions essentielles. Comment sera rédigé l'engagement de non-recours à la force ? De quelle façon seront dissociées les questions du Sinaï et du Golan ? Comment l'Egypte formulera-t-elle son acceptation d'une trêve de trois ans ? Diable ! Henry Kissinger n'a pas fixé au hasard la chronologie des discussions.*

Bousculés par le temps, pressés de signer, les négociateurs flairent quelques pièges dans le fouillis des textes. L'accord intérimaire, en effet, est un appareil complexe, avec, autour du traité de base entre l'Egypte et Israël, un entrelacs de documents annexes, de clauses bilatérales et de « dispositions secrètes ». Un brouillard ! « Il s'agit maintenant de peser chaque mot et chaque virgule », répétait, mardi soir, avec un brin de perfidie, le « haut fonctionnaire américain ».

Examinant sous tous leurs aspects les derniers risques de ce marathon, la plupart des commentateurs israéliens donnent aujourd'hui l'impression de tâter plusieurs fois par jour le pouls de M. Rabin.

Après tout ! Si M. Kissinger, bourré de Maxiton, maintenait un tel rythme pendant plusieurs semaines, rien n'interdirait alors d'imaginer le « pire ». D'une voix blanche, le président Sadate pourrait reconnaître Israël, et Itzhak Rabin signer l'abandon du Sinaï. Au moins pour aller dormir. « Lui, dort-il parfois ? », se demandait en frissonnant un Israélien.

J.-C. GUILLEBAUD.

A TRAVERS LE MONDE

Haïti

● LE PROCES DE TREIZE HAITIENS, dont l'ancien ministre du commerce et de l'industrie, M. Serge Fourcand, impliqués dans une affaire d'émission frauduleuse de timbres-poste, s'est ouvert le mardi 26 août à Port-au-Prince.

L'escroquerie devait rapporter, à ses auteurs, une somme de 24 millions de dollars (environ 100 millions de francs), selon un chiffre avancé, en mars dernier, par le quotidien de Port-au-Prince *le Matin*. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE PARTI COMMUNISTE COMPTE 1 715 922 adhérents, soit 68 855 de plus qu'en 1974 et 58 027 de plus qu'en 1973. Selon *L'Unita*, c'est le chiffre le plus élevé depuis quinze ans. — *(A.F.P.)*

Vietnam du Sud

● LE GOUVERNEMENT SUD-VIETNAMIEN A INVITÉ TROIS JOURNALISTES A QUITTER LE PAYS. Il s'agit d'Alan Dawson, chef du bureau de l'agence de presse américaine U.P.I. Saigon, qui a été prié de partir dès vendredi, et des deux corerspondants des journaux japonais *Mainichi* et *Asahi*. Le bureau de l'agence U.P.I. pourra cependant rester ouvert sous la responsabilité des journalistes vietnamiens qui y travaillent. — *(U.P.I.)*

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

AVANT LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE DU M.F.A.

Les différents clans militaires font le compte de leurs forces et de leurs atouts

Des unités du Copcon, commandement opérationnel du continent, ont occupé ce mercredi 27 août, à l'aube, le siège de la Ve division de l'état-major, dont les activités ont été suspendues lundi par le Conseil de la révolution. Dans un communiqué, le Copcon précise qu'il agit « pour protéger et surveiller les installations militaires à la suite de menaces d'attaques contre ces dernières ». D'autre part, la presse de Lisbonne affirme que M. Frank Carlucci, ambassadeur des Etats-Unis, aurait exercé des pressions sur le président de la République, pour inciter ce dernier à limoger le général Vasco Gonçalves.

Des unités du Copcon protègent le siège de la 5e division

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — La guerre des nerfs s'apaise. Après l'agitation fébrile de ces derniers jours, les clans opposés semblent vouloir s'accorder un répit. Campés sur leurs positions, ils préparent la nouvelle bataille. Pour tous, l'échéance fixée est l'Assemblée du M.F.A., qui se réunira la semaine prochaine. Réclamée par le général Vasco Gonçalves, elle devrait, en principe, lui renouveler sa confiance en s'opposant, une fois encore, aux orientations défendues par les « modérés ».

Pourtant, certains officiers de gauche manifestent quelque inquiétude : ils craignent que des changements apportés à la dernière minute à la composition de l'assemblée ne bouleversent les données. On ne peut, en effet, écarter une telle hypothèse. En vertu du pacte signé avant les élections du 25 avril entre le M.F.A. et les partis, le conseil de la révolution est seul habilité à modifier la liste des deux cent quarante membres de l'assemblée. Or, le conseil a accepté, voilà un mois, de déléguer ses pouvoirs au directoire des généraux Costa Gomes, Vasco Gonçalves et Otelo de Carvalho.

Le triumvirat pourrait donc changer la composition d'une instance, dont certains contestent la représentativité et la légitimité révolutionnaire. Bon nombre de délégués n'ont, en effet, jamais été élus par leurs unités. Dans la précipitation qui a suivi les événements du 11 mars, ce sont souvent les états-majors des trois armes, ou leurs cabinets, qui ont désigné les « députés au Parlement du M.F.A. ». De fait, la province s'est trouvée sous-représentée au profit des unités de la région militaire de Lisbonne, plus insérées dans le processus révolutionnaire. L'armée de terre s'estime également défavorisée à l'avantage d'une marine unie dans son soutien au premier ministre, et d'une force aérienne dans laquelle on s'est efforcé de choisir les éléments les plus « sûrs ».

Depuis deux mois, les partisans du major Melo Antunes refusent de reconnaître quelque autorité à cette assemblée, qu'ils estiment « truquée ». Le 25 juillet, date de sa dernière réunion, ils l'ont ouvertement boycottée. Il serait certes surprenant que le triumvirat usât de ses pleins pouvoirs pour renouveler l'assemblée avant sa *convocation. Les appréhensions des officiers proches du parti* communiste ou de l'extrême gauche n'en sont pas moins réelles. Tout dépendra, selon eux, de l'attitude du général de Carvalho.

A force de déclarations fracassantes, de replis subtils et d'« autocritiques révolutionnaires » nul ne sait plus très bien « *où en est Otelo* ». Les auteurs du document du Copcon se méfient maintenant de lui et ne le cachent pas. Dans l'entourage du premier ministre, on ne lui accorde plus un très grand crédit. « *On peut tout attendre d'un homme qui fait une profession de fois social-démocrate au lendemain du 25 avril, et se découvre guévariste un an plus tard* », assure un collaborateur du général Vasco Gonçalves, qui, sans la moindre illusion, ajoute : « *Bientôt ses oripeaux gauchistes s'envoleront. Il dévoilera son vrai visage : celui d'un militaire qui aime d'abord la discipline et l'ordre.* »

Pour l'instant le chef du Copcon continue de naviguer sans trop savoir sur quel bord accoster, mais c'est bien lui qui, lundi, a réglé l'offensive contre la cinquième division. Suspendu par une décision du Conseil de la révolution, le « bureau de propagande » de l'état-major a interrompu ses émissions télévisées et radiodiffusées. Les officiers et les soldats qui y travaillent se sont réunis en assemblée générale pour définir leur position. Conscients que leur image de marque se détériorait, ils ne cherchent pas à contrer la mesure qui les frappe, mais entendent préserver le fonctionnement de leurs activités « internes », notamment la poursuite des cours de formation au centre de sociologie militaire. « *Il faut attendre un peu*, confie un officier, *ce n'est peut-être qu'une mauvaise passe. Le général Corvacho a, lui aussi, été suspendu de ses fonctions. Huit jours plus tard, tout est effacé.* »

Mais, dans la soirée de mardi, leur situation s'est aggravée. Ils ont en effet appris que le président de la République s'apprêtait à dissoudre définitivement leur service et qu'ils recevraient ce mercredi une note les priant de rejoindre leur unité d'origine. L'amiral Pinheiro de Azevedo, chef d'état-major de la marine, qu'ils ont aussitôt alerté, les aurait assurés de son soutien si la mesure se concrétisait. Ce pourrait être là un nouveau conflit à l'échelon le plus élevé de la hiérarchie militaire.

Le nom du chef de la marine est actuellement cité par tous ceux qui continuent d'annoncer la mise en place prochaine d'un nouveau gouvernement. Selon le *Jorno Novo*, en effet, l'amiral Pinheiro Azevedo pourrait à court terme succéder au premier ministre. Le général Fabiao, que l'on disait jusqu'à lundi chargé de constituer un sixième gouvernement provisoire, aurait renoncé au tout dernier moment, estimant que les « *conditions n'étaient pas réunies* » pour qu'il pût mener à bien sa tâche de rassembleur.

Les atermoiements incessants et surtout l'attitude timorée et contradictoire du président de la République accréditent dans des milieux très divers l'idée de pressions américaines de plus en plus insistantes. La visite de l'ambassadeur américain, M. Frank Carlucci, au général Costa Gomes est abondamment commentée : c'est lui, dit-on, qui a « obtenu » le recul du président sur le communiqué publié dimanche matin et dont la teneur renforçait les positions du premier ministre. On parle encore des contacts que les « neuf » modérés auraient eus avec les Américains. Aucun démenti n'a en tout cas été porté aux affirmations qui en faisaient état. Le gouvernement américain ferait aussi dépendre son aide au pont aérien organisé entre Luanda et Lisbonne pour les rapatriés portugais d'Angola au départ du général Vasco Gonçalves. « *Les Etats-Unis et leur ambassadeur, adoptent une attitude de plus en plus agressive*, affirme un proche du premier ministre. *Les forces révolutionnaires du M.F.A. doivent donc s'efforcer de dépasser le légalisme et le respect formel de la hiérarchie, sinon, c'est le Chili qui menace.* »

DOMINIQUE POUCHIN et JOSÉ REBELO.

MISE A SAC DE PERMANENCES D'EXTRÊME GAUCHE A LEIRIA

Leiria (A.F.P., A.P.). — Les permanences du Front électoral communiste (FEC, marxiste-léniniste), et de la Ligue communiste internationaliste (L.C.I., trotskiste), ainsi que le bureau d'un avocat membre du Mouvement démocratique portugais (M.D.P., procommuniste), ont été incendiés à Leiria, mardi 26 août, dans la soirée.

Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues. D'autre part, les militants du parti communiste, qui étaient assiégés depuis trois jours au siège de leur parti, ont été évacués par la troupe.

LE PARTI SOCIALISTE : Alliance contre nature.

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Le parti socialiste dénonce violemment, mardi 26 août, dans un communiqué, « *l'alliance contre nature et de type insurrectionnel* » du parti communiste avec une partie de l'extrême gauche portugaise, ainsi que la « *strategie « golpiste » de la cinquième division, alliée au P.C.P. et à ces groupuscules appendices* ».

Il affirme à nouveau que « *la démission du gouvernement présidé par le général Vasco Gonçalves est une condition fondamentale pour surmonter la crise et sauver la révolution* », et ajoute : « *Le président de la République a dans ses mains une responsabilité extrêmement grave. De lui dépend encore la possibilité d'une solution pacifique à la situation actuelle.* »

« *Le peuple portugais a assisté au cours des derniers jours au spectacle dégradant de l'impuissance politique d'un gouvernement minoritaire qui s'accroche désespérément au pouvoir par la manipulation de l'information et le « golpisme » de la direction d'un parti* », poursuit le communiqué.

Selon le P.S.P., la formation d'un secrétariat provisoire entre le P.C.P. et l'extrême gauche est un « *élément fondamental d'une opération putschiste désespérée qui se prépare depuis plusieurs jours dans la région de Lisbonne et au sud du Tage* ».

Le parti socialiste dénonce encore la « *manœuvre* » visant à établir une synthèse entre le programme du général Gonçalves et le « *document du Copcon élaboré par deux ou trois officiers* ». Comment expliquer et admettre, ajoute-t-il, le « *virage* » du parti communiste qui, après avoir fait une autocritique et une ouverture, « *refuse maintenant dans la lutte contre la réaction le rôle des autres forces démocratiques* » et se lance dans « *une alliance aventuriste et antidémocratique* ».

Une telle alliance, estime le P.S., « *représente un suicide collectif des forces qui en font partie* », et le parti communiste est « *maintenant réduit à la dimension d'un groupuscule gauchiste, s'autoconsumant dans un « golpisme » pseudo-révolutionnaire* ».

M. Fabre : le P.C.P. ne doit pas chercher à brûler les étapes

De retour du Portugal, une délégation du comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, comprenant MM. Pierre Charron, Didier Schuller et Dominique Vastel, a rendu compte mardi 26 août au cours d'une conférence de presse des entretiens qu'ils ont eu sur place. M. Schuller, après avoir insisté sur les différences de nature entre les situations française et portugaise a estimé que le P.C.P. est « *le responsable principal de la crise actuelle* » pour s'être engagé dans « *une tentative bolchévique de prise du pouvoir* ». Il a ajouté que M. Cunhal avait expliqué aux radicaux de gauche que, pour lui, « *la solution au Portugal ne passe pas par un régime démocratique au sens où nous l'entendons* », qu'il ne voyait pas « *la possibilité d'une application du suffrage universel même dans un long délai* ». Le major Melo Antunes, pour sa part, a chargé les délégués des radicaux de gauche de demander à MM. Robert Fabre et François Mitterrand d'intervenir auprès de M. Mario Soares, secrétaire général du P.S.P., pour qu'il se rapproche des militaires. Les radicaux de gauche ont souligné le risque pour le P.S.P. d'être débordé par la droite.

Tirant les conclusions de la situation au Portugal, M. Robert Fabre a déclaré :

« *Il n'y a pas, à nos yeux, d'autre solution, pour éviter à terme un coup d'État fasciste et sauver la jeune démocratie portugaise, que l'union de l'ensemble des formations de gauche, sur un programme assurant à la fois le redressement économique et le respect des libertés démocratiques. Le parti communiste portugais ne doit pas commettre l'erreur de vouloir brûler les étapes et de tenter d'instaurer une démocratie populaire, dont ne veut pas la grande majorité du peuple portugais. Ce serait favoriser le retour au pouvoir de la droite fascisante.* » (1)

Il a ajouté, à propos des répercussions de la situation portugaise dans la gauche française :

« *Nous regrettons que le P.C.F. et le P.S. aient épousé avec trop de passion la cause de leurs homologues portugais. Il faut donc, au niveau français, dépassionner le débat. En particulier, si le parti communiste veut poursuivre, comme il l'affirme, et comme nous le souhaitons, dans la voie de l'union de la gauche, il doit modifier son attitude envers ses partenaires, dont il ne peut mettre en doute la loyauté. Il faut que le P.C. accepte, comme nous l'acceptons nous-même, de participer au pouvoir même s'il ne constitue pas la force politique dominante de l'union des forces de gauche.* »

(1) *L'Humanité* du 27 août relève cette déclaration et note : « Il est regrettable que le président du M.R.G. ajoute son nom à la liste de ceux qui prennent pour cible le parti communiste portugais au moment où ses militants, ses permanences, subissent quotidiennement les assauts des fascistes. »

● *Les communistes quittent la fête socialiste.* — Dimanche 24 août, à Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes), la délégation communiste, invitée à la fête du P.S., a quitté cette manifestation immédiatement après l'intervention de M. Dominique Taddeï, membre du secrétariat du P.S., pour protester contre les attaques portées par l'orateur à l'encontre du parti communiste portugais (*le Monde* du 26 août).

LA « PRAVDA » DÉNONCE LE BOYCOTTAGE ÉCONOMIQUE DU MARCHÉ COMMUN

La *Pravda* accuse, mercredi 27 août, les pays occidentaux, et plus particulièrement le Marché commun, de « *s'ingérer grossièrement* » dans les affaires intérieures du Portugal, en pratiquant à l'égard de ce pays le « *boycottage économique* ».

Parmi les « mesures » de rétorsion économique, basées, par ailleurs, « *sur des considérations politiques* », souligne l'organe du P.C. soviétique, « *la plus éloquente a été la levée, en juillet dernier, de l'aide pourtant promise de la Communauté européenne* ».

« *Dès qu'il est apparu que le nouveau régime portugais avait décidé de mener une politique de sérieuses réformes démocratiques et sociales*, poursuit la *Pravda*, *les afflux de capitaux occidentaux ont été fortement réduits ou arrêtés.* » « *La réduction des importations en provenance du Portugal, mise en place par les pays occidentaux, a provoqué une baisse de la balance du commerce extérieur portugais.* »

SUR ORDRE DE LISBONNE

Les autorités locales de Timor évacuent la capitale

Le gouvernement portugais de Timor a été transféré, mardi 26 août dans la nuit, de Dili, la capitale, sur l'île voisine d'Atauro, a annoncé, mercredi, le gouverneur du territoire portugais dans un message adressé à Macao. Cette décision a été prise par le président Costa Gomes alors que se poursuivent les bombardements du port de Dili, où, ces derniers jours, s'était retranchée la garnison portugaise.

Selon les témoignages des réfugiés arrivés lundi à Darwin, en Australie, les combats entre l'U.D.T. (Union démocratique de Timor) et le FRETILIN (Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor Oriental) sont accompagnés d'atrocités. Les victimes, parmi lesquelles beaucoup de femmes et d'enfants, se compteraient par centaines. Le FRETILIN, qui s'est emparé des dépôts de munitions de l'île, aurait actuellement l'avantage. Les combats ont débordé la capitale pour s'étendre à tout le territoire. Selon le quotidien indonésien *Berita Yudha*, le FRETILIN utiliserait de petits avions pour bombarder les zones sous contrôle de l'U.D.T. L'évacuation des réfugiés s'est poursuivie mardi : un cargo norvégien a quitté Dili avec trois cents personnes à son bord à destination de Macao.

Devant la détérioration de la situation, Lisbonne a multiplié les démarches diplomatiques auprès des pays voisins, l'Indonésie et l'Australie, et auprès des Nations unies. Mardi, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a adressé un « *appel pressant* » « *à tous ceux qui prennent part aux combats pour qu'ils cessent les hostilités* ». Si cet appel reste vain, le Portugal pourrait demander que le Conseil de sécurité soit saisi du problème de Timor.

Pour l'instant, l'Australie et l'Indonésie ont exclu toute intervention militaire. Le correspondant à Singapour du quotidien britannique *Daily Telegraph* croit, toutefois, savoir qu'une flotte de quatre navires de guerre et de cinq cargos indonésiens se dirige vers l'île. A Djakarta, le gouvernement n'a pas encore donné suite à la demande de Lisbonne d'ouvrir la frontière aux réfugiés qui cherchent asile dans la partie indonésienne de l'île.

Le gouvernement portugais a annoncé que M. Almeida Santos, ancien ministre des relations interterritoriales, devrait se rendre jeudi « *dans la région* », vraisemblablement à Atauro, pour essayer d'entamer des négociations avec les parties en conflit. — *(A.F.P., Reuter.)*

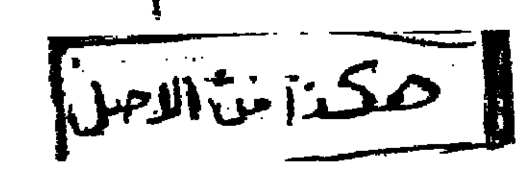
Libres opinions

L'EUROPE ET LE GARRO

par GISÈLE HALIMI

Allemagne fédérale

De notre correspondant



EUROPE

Libres opinions

L'EUROPE ET LE GARROT

par GISÈLE HALIMI

LE 28 août doivent comparaître devant le tribunal militaire de Burgos deux jeunes Basques, militants d el'ETA, Otaegui et Garmendia. Ce dernier — arrêté lors d'un affrontement avec la garde civile au cours duquel un policier trouva la mort — fut atteint à bout portant d'une balle dans la tête. Coma. Intervention chirurgicale délicate. Il fallait le sauver, par ordre du Caudillo. Il serait malséant de juger aujourd'hui un cadavre. Garmendia, encore hospitalisé, est mis au secret, interrogé par les policiers. Ses avocats seront difficilement autorisés à le voir. De toute manière, leurs entretiens étaient à la limite du supportable. Garmendia riait, bafouillait, chantait des comptines. Les médecins l'affirment : l'extraction de la balle logée dans le cerveau a causé des lésions irréversibles. Garmendia est redevenu, d'âge mental, un enfant de dix ans. Irresponsable, amnésique, inconscient. Contre lui, comme contre son coaccusé Otaegui, le procureur a déjà demandé la mort.

Un autre tribunal militaire doit juger cinq jeunes gens appartenant au FRAP (Front révolutionnaire antifasciste et patriotique), groupant des organisations d'extrême gauche espagnoles pour la plupart maoïstes. Cinq peines de mort sont officiellement requises. Pourquoi, et sur quelles charges ?

Le 14 juillet dernier, dans les rues de Madrid, un policier franquiste est abattu de plusieurs balles de revolver. Qui l'a tué ? L'enquête ne permettra aucune identification. C'est alors que, une dizaine de jours plus tard, la dénonciation d'un indicateur provoque l'arrestation de Manuel-Antonio Blanco, trente ans, journaliste, marié et père de deux enfants. Ce militant — car c'en est un — nie être l'auteur du meurtre du policier. Torturé, il avoue. Puis il revient sur ses aveux, donne des noms. Le 24 juillet, Pablo Mayoral, vingt-quatre ans, ouvrier, Vladimiro Tovar, vingt-quatre ans, ouvrier agricole, José Baena, vingt-cinq ans, et Fernando Sierra, étudiant de dix-neuf ans, sont arrêtés à leur tour. Interrogatoires poussés, qui permettront, entre deux séances aux mains des Torquemada franquistes, la confection des procès-verbaux adéquats. Le dossier est fabriqué avec la rationalité coutumière : les rôles sont distribués, chacun doit accepter le sien. Le scénario policier est au point. Blanco sera le théoricien de l'action, Tovar le responsable du commando, Sierra le chauffeur et Baena abattra le policier. Ainsi des coupables seront trouvés et l'on se débarrassera du même coup de résistants actifs au fascisme.

Pendant vingt jours au secret, coupés du monde extérieur, sans défense ni recours, les cinq « suspects » ont avoué. Devant leurs juges, ils entendent dire leur innocence, dénoncer cette cérémonie expiatoire. En même temps que le régime franquiste. La torture et le secret avaient déjà permis d'accuser Eva Forest et Maria-Luz Fernandez d'être les protagonistes de l'attentat de la cafétéria Rolando, en septembre 1974 et, du même coup, de les rendre passibles de la peine de mort.

Cette justice pourvoyeuse de garrot semble donner les signes d'une toute particulière nervosité. S'agirait-il d'apaiser les « faucons » qui manifestaient, justement après la mort de ce policier, le 14 juillet dernier, aux cris de : « L'armée au pouvoir ! » ? Ou croit-on à Madrid que la terrible répression qui frappe le peuple basque, coupé de sa langue, de son histoire, de ses racines et tous ceux qui luttent contre la plus vieille dictature dans le monde, peut tenir lieu de solution politique et préparer la succession de Franco ? L'Espagne rappelle — à qui veut l'entendre — sa vocation européenne. La France, principal soutien de cette candidature, reste sourde aux appels de ceux qui veulent que cesse la barbarie.

En juillet dernier cependant notre gouvernement a vertueusement rappelé son attachement officiel aux libertés démocratiques et au « pluralisme politique » (sic) des pays membres ou associés de la Communauté. Il s'agissait alors de refuser toute aide économique au Portugal. Ce Portugal déchiré, il est vrai, mais fondamentalement libéré de la nuit salazariste. Rigueur républicaine de bon ton ou alibi d'une Europe où la cause des peuples n'a guère de défenseurs ?

Si cette Europe devenait impuissante à faire respecter ce minimum — politique et moral — commun à tous ses partenaires, elle deviendrait vite un « vieux machin » de plus.

L'Espagne des tortures, des conseils de guerre, de l'exception, des procédures secrètes, des avocats prisonniers et menacés (1), n'a pas sa place parmi nous.

L'exigence est claire.

Demander des comptes au régime qui a tué les libertés élémentaires d'un peuple et l'empêcher de le maintenir bâillonné.

Faire que le garrot ne tue plus.

Ni Eva ou Maria-Luz, ni Garmendia ou Otaegui, ni les cinq « anonymes » du FRAP.

(1) M[es] Miguel de Costells et Bandrés, deux des défenseurs des causes basques et antifranquistes, sont privés de leurs passeports et soumis à une surveillance policière constante.

Espagne

L'activité du parti communiste est assimilée à celle des groupes terroristes

Madrid (A.F.P.). — Le décret-loi anti-terroriste adopté vendredi dernier par le conseil des ministres est entré en vigueur avec sa publication au *Journal officiel*, le mercredi 27 août.

C'est un document particulièrement dur puisqu'il suspend deux des droits constitutionnels du Fuero des Espagnols, aggrave considérablement les peines pour les délits terroristes, mais aussi pour les manifestations de rue et articles de presse. Il assimile, enfin, à l'activité terroriste l'activité de partis politiques clandestins comme le parti communiste et les partis autonomistes et anarchistes.

Les deux garanties constitutionnelles de l'*habeas corpus* et de l'inviolabilité du domicile sont suspendues. Une personne détenue pourra désormais rester dix jours entre les mains de la police avant d'être déférée à la justice. En cas d'urgence, la police peut perquisitionner sans ordre judiciaire.

Sont passibles de la peine de mort : toute personne responsable de la mort d'un policier, fonctionnaire, représentant de l'autorité ou des forces armées ou tout individu reconnu coupable d'avoir *mutilé ou tué une personne* séquestrée.

Sont passibles de peines de prison tous ceux qui aident ou collaborent à des activités terroristes. De même, des peines de prison et amendes sont prévues pour *tous ceux qui défendent ou exposent* des idéologies d'organisations illégales, critiquent les peines imposées ou manifestent leur solidarité avec les personnes inculpées ou condamnées.

Les organes de communication sociale sont passibles de peines qui seront infligées par le conseil des ministres, en cas de violation de l'article 10 du décret-loi interdisant l'apologie des activités illégales, la solidarité avec les personnes condamnées ou la propagation des idéologies interdites.

Toute action judiciaire intéressant un délit prévu par le décret-loi aura priorité. L'action pourra être menée devant un tribunal civil ou militaire. Chaque accusé sera représenté par trois avocats : un choisi par lui, son suppléant et un autre nommé d'office. Les avocats qui perturberont l'ordre des débats seront suspendus pour une année.

Les auteurs d'articles de presse incriminés se verront privés de leur droit d'exercice de la profession et pourront être licenciés sans indemnités. Les publications pourront être suspendues de trois mois à un an.

● *Des arrêts de travail* d'une heure ont été observés, mardi soir, dans les journaux de Barcelone, *Diario de Barcelona*, *Tele-Express*, *El Correro catalan* et *Mundo Diario*, pour protester contre la condamnation à deux ans de prison du journaliste espagnol José-Maria Huertas Claveria. Ce journaliste, jugé par un tribunal militaire pour « *insultes à l'armée* », avait accusé des veuves d'officiers d'avoir, à la fin de la guerre civile, bénéficié de certaines facilités pour ouvrir des maisons closes.

● *Le collectif de défense d'Eva Forest appelle à une mobilisation « de tous les travailleurs et de tous les antifascistes »* contre le procès qui doit débuter le 28 août à l'encontre de deux militants basques, MM. Garmendia et Oteagui, contre qui la peine de mort a été requise. Collectif Eva Forest, 46, rue de Vaugirard, Paris (6[e]).

● *Le Parti socialiste ouvrier espagnol* (P.S.O.E.) élève, dans un communiqué de sa représentation à Paris, « *la plus énergique protestation* » contre le procès de deux militants basques de l'ETA, MM. Antonio Garmendia et Angel Oteagui, qui doit s'ouvrir devant le conseil de guerre à Burgos le 28 août.

Irlande du Nord

Du pourrissement au chaos ?

De notre correspondant

Belfast. — Après six ans de troubles en Ulster, près de mille quatre cents victimes et sept consultations électorales ou référendums, il semble que la province n'ait jamais été aussi près du chaos qu'aujourd'hui. Le cessez-le-feu entre l'aile provisoire de l'IRA et l'armée britannique, qui dure, en pincipe, depuis six mois, paraît de plus en plus dérisoire, le nombre des assassinats et des attaques à la bombe contre des bars augmentant sans cesse.

En fait, cette violence résulte, dans une certaine mesure, de l'arrêt des hostilités entre les « *provos* » et l'armée britannique. La communauté loyaliste est de plus en plus inquiète, convaincue que l'IRA a finalement gagné la guerre en concluant, avec des représentants de Westminster, un *accord secret, au termes duquel* l'armée britannique se retirerait de la province dans un avenir proche. A cette crainte s'ajoute l'amertume provoquée par les rumeurs selon lesquelles les leaders de l'organisation républicaine extrémiste se promènent librement à Belfast, tandis que les quartiers protestants sont harcelés par la police à la recherche des membres des groupes paramilitaires.

Le secrétaire d'Etat britannique à *l'Irlande* du Nord, M. Merlyn Rees, fait l'objet de critiques acerbes de la part des loyalistes, qui le considèrent comme l'architecte de la politique d'apaisement à l'égard de l'organisation républicaine.

Une délégation des organisations loyalistes para-militaires a rencontré l'adjoint de M. Rees, M. Orme, vendredi 22 août, pour protester contre cette politique, menaçant d'utiliser des méthodes similaires à celles de mai 1974, lorsqu'une grève générale a paralysé la province et fait tomber l'exécutif interconfessionnel.

Depuis plusieurs semaines, des représentants de la coalition des partis loyalistes — le Conseil des unionistes d'Ulster (U.U.C.) — et ceux du principal parti catholique, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate) se réunissaient en dehors de la convention (élue en mai) qui doit préparer un nouveau projet de constitution pour la province. L'ajournement brutal de ces pourparlers, le 20 août, a dissipé le peu d'optimisme qui restait. Conscients des conséquences que pourrait entraîner une nouvelle période de vide politique, et redoutant la situation tendue qui règne *dans les rues de* Belfast où le soutien aux organisations paramilitaires, loyalistes et républicaines reste puissant, les hommes politiques des deux bords paraissaient décidés à arriver à un compromis. Il semble, *maintenant*, que ce compromis soit exclu. Les partis loyalistes prisonniers de leurs manifestes électoraux qui ont insisté sur le droit de la majorité loyaliste à administrer seule la province, n'offrent aux représentants catholiques que des places à la tête de commissions techniques. Le S.D.L.P. exige un gouvernement provincial dans lequel les représentants des deux communautés partageraient les portefeuilles.

Les leaders de l'aile provisoire de l'IRA, toujours opposés à ce qu'ils considèrent comme un gouvernement octroyé par les Britanniques, ne cachent pas leur satisfaction devant cet état de choses. Ils assurent, assez naïvement, qu'une fois les Britanniques partis ils discuteront avec les loyalistes de l'avenir de la province et de la coexistence des deux communautés. Mais les loyalistes, déçus et aigris, sont plus prêts à la lutte qu'à la négociation avec ceux qu'ils considèrent comme leurs ennemis implacables, malgré le désir ardent de paix de la majorité des habitants de la province.

JOE MULHOLLAND.

Allemagne fédérale

La politique économique du gouvernement crée des tiraillements au sein de la coalition

De notre correspondant

Bonn. — Contraint en 1966 de prendre des décisions économiques douloureuses, le chancelier Erhard avait montré sa profonde faiblesse politique. Les Allemands avaient pu voir dans les journaux le chancelier désemparé errant dans les couloirs du palais Schaumburg. Aujourd'hui, les porte-parole officiels s'efforcent de bannir toute comparaison avec la situation d'alors.

Le chef du gouvernement de Bonn ne s'en trouve pas moins placé devant une épreuve redoutable. Alors qu'il a fondé sa réputation sur son savoir d'économiste, il est confronté depuis un an avec une situation qu'il n'a pas su prévoir. Selon le mot de Rathenau, « *l'économie est son destin* ». Un échec dans la conduite de la politique conjoncturelle un an avant le renouvellement du Bundestag ne conduirait-il pas à une défaite électorale ?

Après avoir longtemps hésité sur les mesures indispensables pour relancer l'activité économique et rétablir les finances publiques, le chancelier veut maintenant mener les affaires tambour battant. Il multiplie les réunions avec ses ministres et les dirigeants de la coalition libérale socialiste. Le calendier est arrêté. Ce mercredi 27 août, le conseil des ministres doit adopter le programme d'aide au bâtiment, puis, jeudi, examiner le collectif budgétaire et la réduction des dépenses publiques dans le budget de 1976. Le tout sera *définitivement* adopté le 10 septembre.

M. Schmidt donne l'impression de tenir ses troupes bien en main. Il a réussi à éviter — ce qui est rare dans le petit monde de Bonn — que chacun se répande en déclarations contradictoires. Ce calme pourrait cependant être trompeur. Les tiraillements au sein de la coalition gouvernementale, s'ils ne sont pas publics, n'en sont pas moins réels. *Le* parti social démocrate ne voit pas d'un très bon œil l'entreprise de ses alliés libéraux, qui visent à se présenter comme les gardiens de l'orthodoxie économique et financière. La rigueur budgétaire peut être un *argument* électoralement payant pour les libéraux, qui s'adressent à une classe moyenne toujours effrayée par l'augmentation des dépenses publiques. La réduction des transferts sociaux, la suppression d'avantages acquis *touchent* au contraire toutes les catégories d'électeurs d'un parti populaire comme le S.P.D.

C'est pourquoi les sociaux démocrates voudraient limiter les économies budgétaires au strict minimum indispensable pour l'année prochaine. On aviserait par la suite quand l'échéance électorale sera passée. Les libéraux tiennent, pour leur part, à une définition à moyen terme de la politique gouvernementale. Ils souhaitent que les intentions futures concernant les éventuelles augmentations d'impôts indirects ou les allègements fiscaux en faveur des entreprises, que refusent les syndicats, soient annoncées dès à présent, même si elles ne doivent être appliquées que dans deux ans. C'est là, selon eux, le seul moyen de *redonner* confiance aux agents économiques.

DANIEL VERNET.

AFRIQUE

Refusant d'admettre l'échec de la conférence des chutes Victoria

L'Afrique du Sud souhaite la reprise de pourparlers entre M. Smith et les nationalistes noirs de la Rhodésie

Les deux principales parties — gouvernement de Salisbury et nationalistes noirs de Rhodésie — se renvoient la responsabilité de l'échec de la conférence constitutionnelle, qui s'est ouverte lundi 25 août aux chutes Victoria pour s'achever mardi soir.

La délégation du Conseil national africain (A.N.C.), que conduisait l'évêque Abel Muzorewa, et celle du gouvernement de Salisbury, dirigée par M. Ian Smith, premier ministre, qui avait regagné dès mardi matin sa capitale, se sont séparées sans prendre date pour une nouvelle rencontre.

Il existe un singulier contraste entre l'échange de commentaires peu amers, auxquels se sont livrés l'évêque Muzorewa et M. Ian Smith, dès mardi soir, et la volonté de leurs « parrains » respectifs, MM. Kaunda, président de la Zambie et Vorster, premier ministre sud-africain, de laisser à tout prix la porte ouverte au dialogue entre des représentants des cinq millions et demi de Noirs rhodésiens et ceux des deux cent soixante-dix mille Blancs qui ont confisqué, à leur profit exclusif, la totalité du pouvoir à Salisbury.

L'évêque Muzorewa, faisant allusion à certains propos de M. Smith, selon lesquels les pourparlers des chutes Victoria ne dureraient qu'« *une demi-heure* », ironisait au sujet de la dizaine d'heures de dures discussions qui venaient de s'achever : « *Smith a vécu les trente minutes les plus longues de sa vie.* »

De son côté, le premier ministre rhodésien tient pour « anormale » l'attitude de ses interlocuteurs nationalistes noirs.

M. Vorster, revenu des chutes Victoria pour assister à une réunion politique importante à Pretoria, assurait, mardi soir : « *Il serait erroné de dire que les pourparlers constitutionnels à Rhodésie sont dans l'impasse ou ont échoué.* » Bien qu'il n'ait, mercredi matin, fait encore aucune déclaration publique, M. Kenneth Kaunda semble partager ce point de vue et souhaiter le maintien des conversations.

Chacun des interlocuteurs des chutes Victoria entend bien, ne fût-ce que pour des raisons de prestige, se retirer sous sa tente. Le chef de l'A.N.C. considère que « *la balle est désormais dans le camp de M. Smith* ». De son côté, ce dernier a déclaré qu'il allait changer de partenaire et engager des discussions avec les leaders noirs rhodésiens « modérés », qui n'exigent ni l'indépendance ni la remise du pouvoir à la majorité. Une éventuelle intensification de la lutte armée est possible, les dirigeants nationalistes noirs *cherchant alors à obtenir* par la force les concessions qui leur ont été refusées à la table des négociations.

Quelle que puisse être l'intransigeance de l'évêque Muzorewa et de M. Smith, les contacts bilatéraux ont repris au moment même où la conférence quadripartite tournait court. Dès mardi, M. Hilgard Müller, ministre sud-africain des affaires étrangères, se rendait à Livingstone pour y rencontrer M. Kenneth Kaunda. Les allées et venues d'émissaires zambiens et sud-africains, qui n'ont pratiquement jamais cessé depuis plusieurs mois, vont se poursuivre entre Lusaka, Salisbury et Pretoria. Mais, alors que M. Vorster dispose de sérieux moyens de pression pour amener M. Smith à composer avec sa majorité noire, on peut se demander quels moyens M. Kaunda peut mettre en œuvre pour triompher de l'obstination des chefs de l'A.N.C. Il est vrai qu'en dépit de leurs excès de langage, M. Smith comme Mgr Muzorewa ont, l'un et l'autre, laissé entendre que les ponts n'étaient pas définitivement coupés. Le règlement de la question rhodésienne, en suspens depuis la déclaration unilatérale d'indépendance du 11 novembre 1965, suscitera encore la tenue de nombreuses conférences, analogues à celle des chutes Victoria. — Ph. D.

Une mise au point de l'Élysée

LE « PAYS AMI » ACCUSÉ DE « HAUTE TRAHISON » PAR LE MARÉCHAL BOKASSA N'EST PAS LA FRANCE

Le président de la République Centrafricaine, le maréchal Jean-Bedel Bokassa, qui samedi 23 août, dans un discours radiodiffusé à son retour de France, avait accusé de « *haute trahison* » un « *pays ami* » sans le nommer (*le Monde* du 26 août), n'a pas visé la France, affirmait-on mardi 26 août au palais de l'Elysée. Certaines interprétations qui laissaient entendre que ce « *pays ami* » était la France, déclarait-on, sont erronées (1).

Dans son *discours, le maréchal* Bokassa avait dénoncé les « *tentatives* » du pays en question « *pour installer son système et faire revivre en R.C.A. une nouvelle forme de colonialisme* ».

(1) N.D.L.R. — D'après certaines informations, le « pays ami » visé par le maréchal Bokassa serait un pays de l'Est.

Angola

Les États-Unis sont prêts à faciliter l'évacuation des réfugiés

Les Etats-Unis sont prêts à aider le Portugal à évacuer les Blancs d'Angola, a annoncé, le mardi 26 août, le porte-parole du département d'Etat. Toutefois, il *s'agit d'un « accord de principe »*, et un certain nombre de détails logistiques et financiers devront être réglés avant que l'assistance américaine prenne effet.

Cette assistance, a précisé le porte-parole, consisterait en la mise en place d'un pont aérien entre Luanda et Lisbonne. D'autres pays que les Etats-Unis pourraient y participer.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Lisbonne, M. Frank Carlucci, avait eu, vendredi dernier, un entretien avec le président Costa Gomes, qui lui avait exposé les besoins en la matière. Toutefois, le Portugal n'a pas encore présenté à Washington de « *requête formelle* » en vue d'obtenir l'assistance américaine. L'ambassadeur à Lisbonne avait précisé qu'un éventuel concours américain reposerait « *sur des bases strictement humanitaires et non politiques* ».

Toutefois, selon le quotidien procommuniste *Diaro de Lisboa*, l'ambassadeur Carlucci aurait proposé un « marché » au président *Costa Gomes : les Etats-*Unis ne fourniraient les avions nécessaires au pont aérien que si le premier ministre était écarté du pouvoir.

M. Mario Ruivo, ministre portugais des affaires étrangères, a déclaré d'autre part, au cours d'une interview télévisée mardi soir, que l' « impérialisme » est à l'origine des difficultés rencontrées par le Portugal pour l'évacuation de ses ressortissants d'Angola, et que le problème des réfugiés prête à des « *tentatives pour créer des difficultés au nouveau régime* ».

Un porte-parole officiel a annoncé mardi à Lisbonne que l'amiral Leonel Cardoso, ancien attaché naval à Londres, était nommé haut-commissaire portugais en Angola, en remplacement du général Antonio Silva Cardoso, rappelé en consultation au début du mois.

M. Lopo do Nascimento, premier ministre du gouvernement de transition d'Angola, s'est rendu le même jour au palais de Belem, à Lisbonne, pour présenter devant la commission nationale de décolonisation, présidée par le général Costa Gomes, le point de vue du M.P.L.A. sur la situation.

D'autre part, la radio de Lisbonne, citant *la radio angolaise*, a indiqué qu'un cessez-le-feu partiel avait été conclu lundi entre le M.P.L.A. et le F.N.L.A. dans la région qui entoure le port de Lobito. Aucun des mouvements concernés n'a confirmé cette *information*. Selon un communiqué lu à la radio angolaise, cet accord prévoit que les soldats du F.N.L.A. se retireront dans les casernements de l'armée portugaise, qui remettra leurs armes au M.P.L.A.

Enfin, à Luanda, les trois quotidiens de la capitale ont suspendu leur parution en raison de la pénurie de papier. (*A.F.P., Reuter.*)

DEUX CENTS RÉFUGIÉS EN DÉTRESSE SUR LA « COTE DES SQUELETTES »

Windhoek (A.F.P.). — La police sud-africaine a engagé, mardi 26 août, une course contre la mort pour sauver près de deux cents réfugiés angolais à bout de ressources, dans le désert du nord de la Namibie, sur la « Côte des squelettes ».

Pour fuir la guerre civile, ces hommes avaient traversé la rivière frontalière du Cunene la semaine dernière, à bord de radeaux, avec leurs véhicules. Ils avaient été repérés dimanche par un appareil de reconnaissance sud-africain.

Une colonne de secours, constituée de policiers, a quitté mardi matin la localité côtière de Terrace-Bay pour rejoindre les réfugiés, à environ 250 kilomètres au nord. La progression des sauveteurs est cependant ralentie par l'absence de routes, et leurs véhicules sont contraints d'emprunter les plages, où ils ne peuvent rouler qu'à marée basse.

Des vivres ont déjà été parachutés aux réfugiés, qui, à l'aide de lettres géantes tracées sur le sable à l'intention des aviateurs, avaient réclamé du pain et de l'eau.

Selon les dernières estimations, quinze mille Angolais ont désormais trouvé refuge dans le Sud-Ouest Africain, et c'est au rythme moyen de cent cinquante par jour qu'ils franchissent la frontière.

Sud-Ouest africain

● LA CONVENTION NATIONALE NAMIBIENNE (N.N.C.), *qui regroupe les mouvements* nationalistes du Sud-Ouest africain, dans un communiqué publié mardi 26 août à Windhoek, invite M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, à se rendre en Namibie avant le 29 août, pour y constater la « *dégradation de la situation* ».

ASIE

Laos

Le nouveau comité révolutionnaire de Vientiane s'engage à soutenir le gouvernement d'union nationale

Trois jours après la mise en place à Vientiane d'un comité administratif révolutionnaire, le nouveau pouvoir populaire a rendu public, le mardi 26 août, un programme en dix points. Il affirme notamment s'engager à respecter le trône, à soutenir le gouvernement provisoire d'union nationale, que dirige le prince Souvanna Phouma, et le conseil politique national de coalition, présidé par le prince Souphanouvong. L'autorité nouvelle affirme qu'ele respectera les libertés (notamment la liberté de croyance), mais n'hésitera pas à punir les fauteurs de troubles.

Les biens des « ultra-réactionnaires » en fuite seront nationalisés, mais le droit à la propriété et la liberté d'investir des capitaux privés seront garantis.

Le comité révolutionnaire entend d'autre part conserver de bonnes relations avec la Thaïlande. Il demande aux étrangers de participer à la consolidation du pouvoir et à la reconstruction du pays.

Marcel Barang, qui se trouvait à Vientiane au moment de l'installation des nouvelles autorités, en relate ci-dessous les circonstances.

Comment la capitale fut « libérée »

Correspondance

Vientiane. — La « libération » de Vientiane, le samedi 23 août, avait été précédée par celle de chacun des quatre quartiers de la *ville*, entre le *vendredi* 15 et le dimanche 17. Ainsi, à Talat-Kokpo, quartier excentrique des bords du Mékong, des haut-parleurs dans la rue ont prévenu la population qu'elle serait libérée le lendemain. En effet, le lendemain, quelques centaines de riverains ont pris place dans une pagode et procédé à la sélection des membres du comité de prise du pouvoir du sous-district chargé d'élire le comité du district. Tout cela sans grand émoi apparent. Il est vrai que, depuis mai dernier, des séminaires prolongés pour certaines couches sociales (militaires, policiers et fonctionnaires nécessairement, mais aussi chauffeurs de taxi, prostituées, femmes de policiers, etc.), de nombreux meetings de masse et un systématique porte-à-porte par les *« équipes de consciencisation »* du Pathet-Lao avaient préparé le terrain.

La semaine du 17 au 23 août fut ponctuée par de nombreuses réunions par quartier et par administration pour mettre au point le ballet du grand jour, répartir les manifestants par centaines, nommer des responsables de la sécurité, de l'alimentation, etc., etc.

La grande manifestation devait avoir lieu le *semadi matin*, mais, dès vendredi après-midi, une compagnie de combattantes de l'Armée populaire de libération nationale arrivait à l'aérodrome de Wattay et faisait une entrée triomphale dans Vientiane, accueillie à l'entrée de la ville par le préfet et par un militaire membre du comité de prise du pouvoir. Escortées par des jeunes gens à moto, les combattantes prenaient le temps d'échanger des propos avec les badauds, qui leur offraient des fleurs.

Dès 3 heures du matin, samedi, Vientiane connaissait une animation sans précédent dans son histoire, avec l'apparition de longues colonnes de paysans venus des environs, « redoutables » mais enjoués, parfois plutôt dépenaillés, portant qui une arbalète, qui une lance ou une hache et hululant des cris modulés dans le carrousel des camions et des jeeps. Déjà chaque famille, laissant quelqu'un de garde avec les enfants à la maison, se dirigeait vers l'esplanade de That-Luang, à 3 kilomètres du centre.

Bientôt, la moitié environ de la population de la province de Vientiane, quelque cent mille personnes, se trouvait massée en face de la plus grande pagode du royaume. Peu d'hommes du Pathet-Lao en armes. En revanche, aux quatre coins de l'esplanade, des batteries de D.C.A. étaient alignées pour prévenir, dit-on, toute mauvaise intention thaïlandaise. Au demeurant, depuis l'avant-veille, la frontière du Mékong était provisoirement fermée pour la durée des festivités et, sur le fleuve, patrouillaient deux vedettes, d'origine soviétique, pilotées par des soldats du Pathet-Lao, mais arborant le drapeau tricéphale laotien. Ce drapeau était invisible parmi la foule de That-Luang, où l'on brandissait parfois l'étendard bicolore à point blanc, emblème du Front patriotique, qui doit devenir prochainement, dit-on, le drapeau national (le drapeau à triple tête d'éléphant, symbole des trois royaumes unifiés par la France, rappelant par trop le passé colonial).

Certains villageois étaient venus en costume traditionnel, d'autres avec des orchestres. Outre un contingent de Vietnamiens et un contingent chinois avec gongs et déguisements, on retrouvait les groupes des divers quartiers, des diverses administrations, les gens du ministère de la justice, en tenue brune, et jusqu'au personnel de l'hôtel Lane-Xang au grand complet.

Le meeting commença à 8 heures avec la présentation des huit membres de l'administration révolutionnaire du peuple de la zone de Vientiane et des neuf membres du nouveau comité administratif, les uns et les autres représentant les différentes couches de la population. Parmi eux, deux officiers du Pathet-Lao et même un militaire des anciennes forces armées royales.

A 11 heures, la foule sedispersait très vite.

Le but de la manifestation, ont souligné les orateurs, était de *« renverser l'administration réactionnaire à la solde des néo-colonialistes américains », « de libé- le peuple laotien et d'instaurer un régime indépendant, neutre, démocratique et prospère ».* Les participants avaient manifestement conscience de vivre un moment particulièrement important, même si certains, notamment parmi les fonctionnaires, ne manifestaient pas toujours un enthousiasme débordant. A noter l'accueil chaleureux fait aux étrangers présents (touristes et résidents), qui étaient assez nombreux.

MARCEL BARANG.

Chine

Dénoncé en 1967 comme traître à la cause communiste

Un ancien vice-ministre des affaires étrangères est nommé à un poste de confiance

De notre correspondant

Pékin. — Après huit ans de mise à l'écart,, l'un des diplomates les plus célèbres et les plus chevronnés de la Chine populaire vient de réapparaître à un poste de confiance. M. Wang Ping-nan, ancien vice-ministre des affaires étrangères et ambassadeur à Varsovie, dénoncé en 1967 comme traître à la cause communiste, est qualifié par l'agence Chine nouvelle et par *le Quotidien du peuple* du 27 août, le *« président de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger ».* Cette association, moins politique que le département de liaison international du comité central, moins officielle aussi que l'Institut du peuple chinois pour les affaires étrangères, joue cependant un rôle essentiel dans le resserrement des liens avec l'étranger par le biais des personnalités « amies ».

M. Wang, qui fut longtemps un collaborateur de M. Chou En-lai, est l'une des personnalités chinoises qui furent le plus souvent en contact avec les étrangers pendant toute la période de la guerre civile et de la guerre anti-japonaise. *Il dirigea le secrétariat* général de la délégation chinoise à la conférence de Genève de 1954. L'année suivante, nommé à Varsovie, il avait avec M. Alexis Johnson le premier de ces pourparlers au niveau des ambassadeurs qui furent, en Suisse d'abord, puis en Pologne, et jusqu'à 1971, le seul contact officiel entre Washington et Pékin. En Occident, l'ancien ambassadeur est aussi connu à cause de sa première femme, Anna Wang, une linguiste allemande qui le suivit dans les maquis et servit de secrétaire à Mme Song Ching-ling, l'épouse de Sun Yat-sen, qui devint plus tard vice-présidente de la République. Anna Wang a décrit, d'une plume à la fois légère et perspicace, la vie dans les zones de guérillas, et brossé le portrait des principaux dirigeants chinois, dans un livre traduit en français sous le titre : *J'ai combattu pour Mao.* Le retour de M. Wang sur la scène confirme la politique de réintégration sélective des dirigeants fautifs, poursuivie depuis trois ans.

ALAIN BOUC.

Les Américains se replient sur les « grands archipels » du Pacifique

(Suite de la première page.)

Ce repli implique sur le plan politique une approche multilatérale des problèmes (en d'autres termes, les amis et protégés de Washington doivent prendre leur part du fardeau de la sécurité de la zone) et, au niveau militaire, une mobilité plus grande des forces. *L'après-guerre du Vietnam* sera l'ère de la puissance navale, comme tendrait à le prouver l'énorme budget — 3,9 milliards de dollars — consacré à la marine au cours de l'année budgétaire 1974-1975, soit une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente.

Cette insistance sur la puissance navale, déjà fondamentale dans l'arsenal stratégique de dissuasion, tient compte de diverses contraintes : 1) l'opinion publique américaine se laissera difficilement convaincre d'envoyer des troupes terrestres combattre une nouvelle guérilla en Asie ; 2) la montée des sentiments nationalistes dans la plupart des jeunes Etats de la région rend de plus en plus délicat le maintien de troupes ou de bases aériennes à l'étranger : les forces navales, en mer par définition, ne présentent pas le même inconvénient ; 3) enfin, les Etats-Unis doivent protéger leurs sources d'approvisionnement en matières premières, et notamment la liberté de navigation sur l'océan Indien, dont l'une des voies d'accès est le détroit de Malacca.

La marine permet aux Etats-Unis une intervention politique, tout en réduisant le déploiement de ses effectifs sur le sol étranger. Encore faut-il qu'elle ait des « *home ports* » pour relâcher. Actuellement, selon le Pentagone, un navire sur trois est opérationnel ; les deux autres sont à quai ou en route pour une opération. Afin de donner une efficacité maximale à la VIIe flotte, il faut développer ses « repaires » sur la *zone d'action. D'où l'importance* des ports japonais et philippins, notamment la gigantesque base navale de Subic-Bay, à l'ouest de de l'île de Luçon.

« Des crispations nationalistes »

Même si certains pays — l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande — penchent vers une neutralisation de l'Asie du Sud-Est et un renforcement de l'ASEAN (Association des pays de l'Asie du Sud-Est) (1), ce ne sont là, du point de vue américain, que des *« crispations nationalistes »* qui ne remettent pas fondamentalement en cause le système de défense des Etats-Unis. Washington est d'ailleurs, semble-t-il, résigné à laisser se développer ces *« nationalismes », « après tout compréhensibles »,* commentent les diplomates américains en poste dans la zone, *« mais qui,* s'empressent-ils d'ajouter, *ne vont pas bien loin ».*

Les atermoiements de la conférence des ministres des affaires étrangères des pays de l'ASEAN, qui s'est tenue à Kuala-Lumpur fin mai, ont d'ailleurs réconforté sur ce point Washington, et notamment l'ambassadeur américain à Manille, M. Sullivan. Il semble bien aujourd'hui qu'un mouvement d'humeur des Philippines ou de la Thaïlande (à l'instar de la décision d'Ankara de prendre le contrôle des bases américaines en Turquie) soit écarté. L'entrevue, le 24 juillet 1975, du président Marcos et de M. Kukrit Pramot, premier ministre thaïlandais, est à cet égard significative : les deux hommes d'Etat, tout en déclarant qu'ils considèrent comme *« temporaire »* la présence des bases américaines sur leur territoire et désirent se retirer progressivement de l'OTASE, n'en soulignent pas moins que la présence des Etats-Unis est essentielle à l'équilibre des forces en Asie du Sud-Est et qu'ils la soutiendront.

Ce « profil bas » des Philippines et de la Thaïlande, vivement critiqué par Hanoï, tendrait à prouver que se dégage un certain consensus parmi les pays de l'ASEAN au sujet de la présence américaine dans la zone. L'Indonésie, qui n'accueille pas de bases militaires américaines, est sans doute plus réticente. La création *d'une « zone neutre » en Asie du* Sud-Est et le renforcement de l'ASEAN, sur le plan politique et militaire, donnerait à Djakarta la possibilité de jouer un rôle de premier plan dans la région. *« Il s'agit de s'entendre avec les Etats-Unis, mais aussi de trouver un équilibre avec les autres puissances de la région, la Chine et l'U.R.S.S. »,* nous disait récemment M. Malik, ministre indonésien des affaires étrangères.

Cependant, en raison de leurs problèmes économiques, les pays de l'ASEAN peuvent difficilement faire du « forcing » avec les Etats-Unis. Aller chercher à Pékin, comme le firent le président Marcos ou M. Pramot, un certificat d'indépendance est un viatique insuffisant. Que le *Wall Street Journal* s'inquiète, comme récemment, de l'insécurité des investissements en Thaïlande, que les banquiers américains cessent de renflouer Pertamina, la compagnie pétrolière indonésienne, ou d'aider le président Marcos à combler le déficit de sa balance des paiements, des mouvements de panique se font jour dans les milieux d'affaires à Bangkok, à Djakarta ou à Manille, et l'instabilité sociale s'accroît. Les poussées nationalistes trouvent leurs limites dans une *para-politique fondée sur le* dollar. Et même les plus hésitants sur le soutien de la présence américaine en Asie du Sud-Est, comme le gouvernement indonésien, savent que pour contenir leur opposition interne l'aide américaine est précieuse : lors des entretiens qu'il a eus début juillet avec le président Ford, le général Suharto a demandé notamment un accroissement de l'aide militaire.

C'est évidemment une participation plus active, une véritable intégration au dispositif de défense américain que Washington *cherche à obtenir du Japon. Ce* pays, qui a concédé aux Etats-Unis 1 % de son territoire, soit cent cinquante bases, pouvant abriter cent trente mille hommes, joue en Asie un rôle analogue à celui d'un membre de l'OTAN en Europe. De même que la R.F.A. a réarmé sous l'égide américaine, on voit aujourd'hui émerger dans l'ombre des Etats-Unis une puissance militaire nippone de premier ordre. La flotte japonaise, la troisième en Asie après celle des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., constitue un apport non négligeable pour l'armada américaine. En *outre, pour Washington, il* est essentiel que les radars du Hokkaido (île septentrionale de l'archipel nippon) surveillent la Sibérie et qu'une base comme celle de Mizawa, au nord de Tokyo, puisse suivre tous les mouvements de la flotte soviétique dans la mer d'Okhotsk ou la mer du Japon. Depuis 1971, des détecteurs sous-marins ont été installés par les Japonais dans les détroits de Soya, Tsugara et Tsushima. En 1976, l'ensemble des eaux cernant le Japon seront ainsi truffées de « mouchards » électroniques.

D'autre part, le Japon donne à Washington une chance de se « débarrasser », en partie, du problème coréen. La Corée du Sud, où demeurent basés trente-huit mille soldats américains, présente pour Washington un risque de *« surengagement »,* et les Américains voudraient bien « repasser » cette poudrière en puissance à leur allié japonais. *« Après tout,* remarque le professeur Edwin Reischauer, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Tokyo, *le Japon est la raison d'être de notre présence en Corée du Sud. Washington cherche, en collaboration avec Tokyo, à internationaliser le problème avec la garantie des Chinois et des Soviétiques ».* Au Japon, on ne cache pas dans les milieux militaires qu'un plan est à l'étude : les Etats-Unis ne laisseraient que quelques milliers d'hommes en Corée du Sud et assureraient l'essentiel de sa défense à partir des bases au Japon, en s'appuyant sur les forces d'autodéfense nippones. C'est d'ailleurs dans cette perspective que d'importants travaux sont en cours à la base de Kadena dans l'île d'Okinawa.

Vue de Tokyo, la sécurité de la Corée du Sud constitue, depuis l'accord Nixon-Sato de novembre 1969, un élément essentiel de la sécurité du Japon. Une menace sur la Corée du Sud, dit en substance le texte, appellerait de la part de Tokyo une réponse rapide et positive. Les modalités de cette intervention, qui ne sont pas encore clairement définies, ont été un des thèmes des entretiens qu'ont eus à Washington les 5 et 6 août MM. Ford et Miki. Les détails devaient être réglés lors de la visite à Tokyo du secrétaire d'Etat à la défense, M. Schlesinger. Les Japonais sont prêts à accepter une plus grande intégration de leur défense à celle des Etats-Unis, du moment que ces derniers réaffirment explicitement — comme ils l'ont fait lors de la rencontre Ford-Miki — la validité du traité de sécurité sur une longue période et, par conséquent, la garantie nucléaire américaine. Même s'il a quelques trous, le parapluie nucléaire américain n'en est pas moins essentiel pour que le Japon puisse continuer à mener un jeu d' *« équidistance »* entre la Chine et l'U.R.S.S.

La nouvelle politique américaine en Asie ne contrarie pas fondamentalement la diplomatie chinoise, même si, sur le plan des principes, elle constitue une atteinte au nationalisme et à l'indépendance des pays d'Asie. Tout en soutenant les tentatives de renforcement de l'A.S.E.A.N., Pékin considère que c'est aux pays concernés de savoir s'ils peuvent ou non assurer seuls leur sécurité. Dans le cas où ils ne s'en sentent pas capables, il est préférable qu'ils restent temporairement sous la protection américaine. En outre, la contribution que ces pays apportent au renforcement de la présence navale des Etats-Unis n'est pas non plus pour déplaire aux Chinois : leur marine est encore faible et la VIIe flotte *peut être un contrepoids* à l'armada soviétique dans la région.

L'attitude chinoise constitue pour les Etats-Unis le gage le plus sûr de la stabilité de la zone. C'est pourquoi M. Kissinger, contre l'avis de ses conseillers militaires, ne désire pas contrarier Pékin en faisant de Taïwan un maillon de la chaîne de défense des Etats-Unis. *« Washington considère Taïwan comme un appendice à la ligne des archipels, qui est moins un point stratégique qu'une terre chinoise sous une sorte de protectorat américain provisoire »,* nous dit un observateur à Taipeh. D'ailleurs, on assiste à un repli progressif sur Okinawa des troupes basées à Taïwan. A terme, en revanche, Washington, qui compte bien garder des bases navales en Thaïlande, voudrait compléter son dispositif à l'ouest, dans des pays — Malaisie et Singapour — où les Etats-Unis n'ont pas été jusqu'à présent la puissance dominante. Il semble que M. Lee Kwan-yew, premier ministre de Singapour, soit ouvert à des propositions, car il est inquiet de la quantité d'armes, de fabrication américaine, tombées en Indochine aux mains des révolutionnaires.

Pour la majorité des diplomates occidentaux en poste en Asie, la nouvelle stratégie américaine dans la région est plus « saine » que la précédente dans la mesure où, pour l'instant (cet « instant » pouvant durer quatre à cinq ans selon certains), aucun facteur déterminant de bouleversement ne pèse sur la « ligne des archipels ». Le seul élément d'incertitude est du domaine de la politique intérieure des pays concernés. Tous, sauf le Japon, connaissent le joug de régimes autoritaires soutenus, *d'une manière ou d'une* autre, par Washington. Si aucun ne semble, en ce moment, menacé par un soulèvement populaire, ils n'en sont pas moins à la merci d'un coup d'Etat. Les Etats-Unis estiment qu'il ne pourrait s'agir que d'une révolution de palais, qui ne remettrait pas en cause leurs intérêts. C'est peut-être tirer un trait un peu rapide sur les mouvements démocratiques qui se font jour et sur les maquisards qui se battent ici et là.

PHILIPPE PONS.

Base aérienne
Base navale
DÉTROIT DE SOYA
U.R.S.S.
Vladivostok
HOKKAIDO
JAPON
CORÉE
Yokota
Fuchu
CHINE
Sasebo
Tokyo
Yokosuka
Iwakuni
DÉTROIT DE TSUSHIMA
Okinawa
TAIWAN
Hong-Kong
BIRMANIE
Rangoon
THAÏLANDE
Bangkok
VIETNAM
CAMBODGE
Phnom-Penh
Saïgon
Subic Bay
Clark Field
Manille
OCÉAN
PACIFIQUE
Guam
MALAISIE
Singapour
Sumatra
PHILIPPINES
Kalimantan
Équateur
Sulawesi
Irian
INDONÉSIE
Djakarta
Java
Sumba
Timor
OCÉAN INDIEN
0 km 2000
AUSTRALIE

(1) Philippine, Malaisie, Singapour, Thaïlande et Indonésie.

APRÈS LES ÉVÉNEMENTS D'ALÉRIA

A Bastia, calme mais anxiété

De notre envoyé spécial

Bastia. — Toute la journée de mardi à mercredi, la lumière a brillé derrière les fenêtres du siège de l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC), sous lesquelles passaient de temps à autre, boulevard Paoli, quelques voitures de C.R.S. ou de gendarmes mobiles. Le contraste était saisissant, dans la matinée de ce mercredi, entre l'attente anxieuse des cadres et militants de l'ARC — c'est ce même jour que le conseil des ministres devait décider de la dissolution éventuelle de leur mouvement — et le calme des rues et des places, hormis, de loin en loin, le passage rapide de quelques véhicules de police. A l'heure où, la veille, dix responsables de l'organisation autonomiste avaient déjà été arrêtés à leur domicile, on ne signalait, au siège de l'ARC, ce mercredi, et non sans un certain étonnement, aucune nouvelle interpellation, alors que, d'après certains renseignements dont disposait le mouvement, treize autres de ses membres devaient être arrêtés.

Il ne reste d'ailleurs plus, dans ce local, que quelques militants, qui attendent l'arrivée éventuelle de la police, si leur mouvement est effectivement dissous.

Un numéro spécial d'*Arriti* (« *Debout* », en corse), paru mercredi matin, affirme en titre faire « *toute la vérité* » sur les événements d'Aléria. Il publie notamment le témoignage de M. Roland Simeoni (*le Monde* du 26 août) et celui de trois délégués de la C.F.D.T. affirmant que la police a ouvert le feu la première. Dans un éditorial intitulé : « Qu'est-ce que l'unité nationale ? », l'hebdomadaire autonomiste écrit : « *En fait, l'ARC a toujours inscrit son action dans le cadre de la République française. Cela a toujours été dit, écrit et confirmé, sans une seule exception. Si les intentions avaient été différentes, l'ARC aurait pris ses responsabilités, comme il l'a fait en toutes circonstances. L'objectif unique du mouvement, de tous les hommes qui l'animent et le composent, est le sauvetage du peuple corse en péril. Ces hommes ne menacent donc pas l'Etat. Ils luttent pour une seule chose : l'autonomie interne dans le cadre de la République française.* »

Faisant le compte des « *erreurs criminelles* », un autre article affirme : « *L'erreur suprême consisterait à prononcer la dissolution de l'ARC (...). Intempestive et inutile, elle n'aurait d'autre résultat que de précipiter des milliers de militants parfaitement connus et luttant légalement dans une clandestinité féroce, tragique et inutile.* » Ces paroles mêmes avaient déjà été prononcées par M. Edmond Simeoni lors du dernier congrès de l'ARC, le 17 août.

L'hypothèse de la dissolution était tenue, mercredi matin, à Bastia, pour quasi certaine. Quelques dirigeants et militants du mouveemnt, cependant, espéraient encore que l'opération de police de mardi pourrait permettre au gouvernement d'éviter une dissolution dont un des effets immédiats serait, affirmaient-ils, de relancer l'agitation et de créer en faveur de l'ARC, qui bénéficie déjà de la constitution de nombreux comités de soutien en Corse, un courant favorable dans l'opinion insulaire. Les attentats commis mardi en Bretagne font, d'autre part, l'objet de commentaires assez méfiants : les autonomistes corses redoutent tout geste de soutien malheureux (ou provocation) risquant de dresser l'ensemble de l'opinion publique contre eux et de favoriser la répression des différents mouvements.

Les forces de l'ordre, de leur côté, font le bilan de l'opération déclenchée très tôt mardi matin dans le cadre de l'information ouverte par la Cour de sûreté de l'Etat après les incidents sanglants d'Aléria. Les dix personnes appréhendées, qui ont été pour la plupart identifiées grâce au film tourné sur place et aux photos prises par la police, ont été entendues au service régional de la police judiciaire de Marseille. Cette opération, montée avec le concours de quatre cents policiers environ et d'un matériel abondant, notamment des hélicoptères Puma, s'est déroulée simultanément dans différentes villes de la Corse. Elle a, en outre, permis de découvrir, dans « une maison de la plaine orientale », selon la formule des autorités, un stock d'armes et de munitions, d'ailleurs assez réduit. Les forces de l'ordre avaient reçu du continent, dans la matinée, les renforts d'un nouveau bateau chargé d'hommes et de matériel. Le 2e régiment parachutiste, stationné d'ordinaire à Calvi, assurerait en outre la garde d'un certain nombre de bâtiments et d'installations, dont le principal dépôt d'essence de Bastia, situé non loin de l'aéroport.

L'effacement de la classe politique

Si cette fébrilité de part et d'autre contraste avec le calme de la rue, elle tranche aussi sur l'effacement de l'ensemble de la classe politique locale depuis le début de l'affaire. Certes, les partis signataires du programme commun ont publié un communiqué conjoint (*le Monde* du 26 août). Les partis de la majorité présidentielle s'apprêtaient à en faire autant, et un certain nombre de personnalités insulaires continuent de prendre position, non parfois sans quelque embarras. Mais une véritable polémique est en train de naître ici, ou plutôt de renaître, sur l'utilité et le rôle des élus face à des drames de ce genre. Des personnalités autonomistes, ou proches de l'ARC, reprennent contre la classe politique traditionnelle les accusations souvent lancées à ce sujet ici : incapables de s'interposer valablement quand les choses vont vraiment mal, des membres s'entendraient au contraire à merveille pour permettre à certaines situations qui leur sont globalement avantageuses de se prolonger.

M. Jacques Dominati s'est d'autre part rendu d'urgence à Bastia pour tenter de régler le conflit qui secoue, à l'occasion de l'affaire d'Aléria, l'état-major local des républicains indépendants. Plusieurs membres du bureau exécutif de la fédération corse ont donné leur démission du mouvement à la suite de l'intervention des forces de police, d'autant plus en désaccord avec cette intervention que M. Poniatowski est aussi président de l'A.F.N.R.I.

Quant aux réactions de l'homme de la rue, elles traduisent souvent le même embarras que celles des formations politiques de l'île. Il reconnaît en général que le meurtre des deux gendarmes peut difficilement rester impuni. Il n'est pas convaincu du tout qu'il était nécessaire de la part de l'ARC d'en arriver là, malgré l'importance du déploiement policier qui a surpris et irrité de nombreux Corses. Mais il espère surtout qu'aucun nouveau geste inconsidéré ne viendra de part ou d'autre compromettre le rétablissement d'un ordre public qui est assuré pour l'instant, mais reste assez précaire.

BERNARD BRIGOULEIX.

Libres opinions

Pas de racisme contre les rapatriés

par JACQUES RIBS (*)

LE hasard a voulu que je me trouve en Corse, et dans sa partie orientale, lors des événements d'Aléria, et je peux témoigner que les rapatriés vivent désormais, dans ce département français, dans un climat d'anxiété profonde, fait à la fois d'incertitude du lendemain et tout simplement de peur physique, au point de se demander s'il ne faudra pas, là aussi, envisager un nouvel exode.

Tel est le point auquel on est parvenu treize ans après l'indépendance de l'Algérie, et après fut transformée, par un miracle agricole fait de travail, d'obstination et de courage, la plaine orientale de Corse, jusque-là maquis et marais, en un exceptionnel terroir agricole.

Le plus odieux peut-être est le climat de dénigrement savamment orchestré autour des rapatriés, en pratiquant un amalgame indigne entre la situation de ces agriculteurs et une ténébreuse affaire de négoce de vins concernant un groupe de commerçants grossistes, aussi bien métropolitains que corses ou « pieds-noirs », et qui, par suite de la conjoncture ou de spéculations trop audacieuses, n'ont pu faire face à leurs échéances, laissant impayées des sommes importantes, dues certes à quelques viticulteurs corses, mais en majeure partie surtout aux agriculteurs rapatriés, qui sont en réalité les principales victimes de cette affaire.

Il serait souhaitable que la lumière la plus complète soit faite par la justice, s'il y a lieu, sur cette affaire plutôt que de la voir livrer par bribes peu compréhensibles à l'opinion à coups de communiqués contradictoires pleins de sous-entendus ou de conférences de presse imprécises.

Mais un fait demeure, c'est qu'il n'est pas tolérable qu'une catégorie de Français, qui a déjà tout perdu en Afrique du Nord du fait de la politique du gouvernement français et qui s'est reconvertie, dans la légalité la plus stricte, dans un département français, se voit aujourd'hui à nouveau menacée chaque jour d'expulsion, comme tous les murs le hurlent à l'envi, par une minorité qui n'hésite pas, on l'a vu, à user de la violence.

Cela est d'autant plus injuste qu'ils y ont créé de toutes pièces, n'ayant bénéficié d'aucun avantage particulier que les maigres prêts de réinstallation inférieurs à 200 000 francs par tête, une richesse que personne avant eux n'avait voulu prendre le risque et faire l'effort de faire venir au jour, contribuant amplement à l'élévation constante du niveau de vie de la Corse depuis dix an.

Il y a là une véritable manifestation de racisme qu'il n'est pas possible de laisser passer sans protester.

De telles attitudes ne vont certainement pas dans le sens du progrè humain. Elles seraient déjà odieuses à l'égard d'étrangers, et nous sommes quelques-uns en France à les combattre sans relâche, mais elles sont encore plus inadmissibles entre différentes catégories de Français. Manifestations de régression politique, de telles réactions ne tarderaient pas, si elles se généralisaient, à faire voler en éclats le tissu national français.

Les Corses, qui aiment leur île et veulent la défendre, doivent comprendre qu'on n'en améliorera pas l'image avec des procédés de ce genre.

Qu'il y ait des problèmes en Corse est très certainement vrai, et spécialement ceux inhérents à la brusque mutation d'un pays jusque-là endormi dans une économie de type patriarcal et archaïque, les plus dynamiques de ses fils ayant préféré faire carrière, et avec un bonheur qu'il convient de saluer, sur le continent et outre-mer.

Il conviendra de les résoudre dans un esprit de très grande justice sociale et de respect de la très vivante personnalité culturelle de la Corse et de son environnement, le plus beau de la Méditerranée.

Mais il serait fou, dans une région qui comporte désormais une minorité d'habitants nés en Corse et dont au contraire la majorité des fils vit à l'extérieur, de vouloir le faire sans et contre ceux qui ne demandent qu'à travailler au développement de ce département pour le bien commun.

A moins de vouloir s'enfoncer dans les horreurs d'un étrange racisme franco-français, il ne doit pas y avoir en Corse, département français, des Corses de race opposés à des étrangers.

Il ne doit y avoir que des Français œuvrant tous ensemble pour que l'avenir, dans cette île superbe, au ciel, à la terre et à la mer incomparables, où tout devrait respirer le bonheur, soit le plus prospère, et surtout le plus juste.

(*) Avocat à la cour de Paris, auteur de *Plaidoyer pour un million de victimes*, Robert Laffont, et président de Droit et Démocratie.

L'ARC ne doit être dissoute que si elle est une organisation subversive

déclare M. Lecanuet

Interrogé ce mercredi 27 août par Europe 1 sur une dissolution éventuelle de l'ARC, M. Jean Lecanuet a précisé :

« *S'il est établi que l'ARC n'est pas seulement une association qui se préoccupe du développement de la Corse, mais une organisation subversive tendant à porter atteinte à l'intégrité de l'Etat, alors cette association, et dans ce cas-là seulement, devrait être dissoute.* »

Auparavant, le ministre avait présenté sa conception du régionalisme : « *L'autonomie conduit à pulvériser la France, à la briser en autant de petites républiques qu'il y a de provinces, de régions. Si l'autonomie est une absurdité, en revanche, le développement de la capacité, pour une région, de s'administrer me paraît rester l'une des lignes de l'avenir.* »

Enfin, parlant des événements d'Aléria, M. Lecanuet affirma :

« *Je constate qu'il y a deux homicides volontaires contre les forces de l'ordre. C'est un acte intolérable. Des séquestrations d'otages, des incendies, des destructions, un désordre que la société se doit de combattre. Tous ces actes sont visés par le code pénal et s'appliquent, à n'en pas douter, à ceux qui se sont insurgés jusqu'à employer les armes contre la force publique. (...) La police relève du ministère de l'intérieur. Le ministre de la justice ne condamne pas. Il ne juge pas. Ce sont les magistrats qui apprécieront.* »

« *Mais il y a crime politique* », demande le journaliste d'Europe 1. « *Il y a crime tout court* », répondit M. Lecanuet, qui ajouta, interrogé sur la Cour de sûreté de l'Etat, juridiction qui n'emportait pas son adhésion avant qu'il soit ministre : « *J'ai examiné la démarche et les jugements de la Cour de sûreté de l'Etat depuis que je suis ministre de la justice, et je constate que les jugements de la Cour de sûreté n'ont fait l'objet d'aucune contestation. Par conséquent, je crois que cette institution a fait maintenant ses preuves et que chacun lui fait confiance.* »

[Il est certainement abusif de dire que les jugements (les arrêts, plus précisément) de la Cour de sûreté de l'Etat n'ont fait l'objet d'aucune contestation. Ses décisions sont soumises à la censure de la Cour de cassation, qui, fréquemment saisie de pourvois, ne s'est pas privée de remettre en cause la qualité juridique des arrêts rendus, notamment en matière de poursuites contre les gauchistes durant les années 1970-1971.]

LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT EXAMINERA L'ENSEMBLE DE L'AFFAIRE

indique le ministère de la justice

Le ministère de la justice a publié mardi soir 26 août le communiqué suivant :

« *Les actions criminelles entreprises le 21 août 1975 à Aléria par le docteur Simeoni et d'autres membres de l'ARC portent atteinte à la sûreté de l'Etat. Ces actions tombent sous le coup des dispositions des articles 86, 95 et 96 du code pénal, qui répriment notamment l'attentat dont le but est d'exciter les citoyens à s'armer contre l'autorité de l'Etat, de même que la constitution d'une bande armée en vue de l'envahissement des propriétés privées ou de la résistance à la force publique.*

» *Ces faits relèvent de la compétence de la Cour de sûreté de l'Etat, devant laquelle leurs auteurs vont être déférés. La Cour de sûreté de l'Etat sera également saisie des deux homicides volontaires contre les membres des forces de l'ordre, ainsi que des séquestrations, des incendies et des destructions* », conclut le communiqué.

Les « pieds-noirs » ne m'ont pas soutenu

déclare le propriétaire de la cave incendiée

« *Les forces de l'ordre, après l'évacuation de la cave, se sont retirées et l'ont livrée au pillage et à l'incendie* », a déclaré mardi, près d'Aléria, à un représentant de l'A.F.P., M. Henri Depeille, propriétaire de la cave vinicole occupée le 22 août dernier à Aléria par des militants de l'ARC.

« *C'est absolument incompréhensible*, a ajouté M. Depeille. *Les pompiers ne sont pas intervenus. Je leur ai téléphoné. Ils m'ont dit avoir été bloqués par des gens de l'ARC. J'ai aussi téléphoné au sous-préfet, qui m'a déclaré qu'il était impuissant.* »

« *Le préjudice causé est très important, mais il faut que tout soit en état de marche pour les vendanges*, a continué M. Depeille. *Des membres de mon personnel se sont rendus sur les lieux après l'incendie pour fermer ce qui pouvait l'être. Je vais faire établir un constat, car je vais demander une indemnisation à l'Etat, qui, à mon avis, est responsable.* »

Interrogé, d'autre part, sur ce qu'il comptait faire maintenant, M. Depeille a indiqué : « *Je ne peux pas quitter ce pays. J'y suis arrivé à l'âge de trente-cinq ans. J'en ai cinquante. J'ai tout dans ce pays. Il m'est impossible de me réinstaller ailleurs. Il y a ici tout ce que j'ai créé. J'ai le dos au mur.*

» *Après l'Algérie, comme tous les « pieds-noirs », j'ai été obligé de trouver une nouvelle patrie pour ma famille et moi. J'ai été conquis par ce pays aux immenses possibilités et par l'hospitalité de ses habitants. Je n'ai pas hésité, heureux de trouver une île que je croyais paisible et où je pensais être à l'abri du bruit des plastics qui était le lot quotidien à ce moment-là en Algérie.*

» *L'attitude des « pieds-noirs » à mon égard m'a profondément déçu, car, à part une minorité agissante et décidée à tout, beaucoup de « pieds-noirs » ont préféré adopter la politique de l'autruche en acceptant comme argent comptant la version de mon escroquerie et en oubliant que depuis toujours l'un des mots d'ordre de l'ARC a été : « Colons fora » (colons, dehors) « Pedi-Neri fora » (« pieds-noirs » dehors).* »

Arrêté le 7 août

M. CAPRETTI EST MIS EN LIBERTÉ

Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de mardi, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia, annulant deux ordonnances du juge d'instruction d'Ajaccio, a ordonné le 26 août la mise en liberté de M. Dominique Capretti.

M. Capretti, trente ans, faisait partie d'un groupe d'autonomistes surpris par les gendarmes, le 7 août dernier, alors qu'ils inscrivaient des slogans sur la chaussée à Ajaccio. L'interpellation avait été suivie d'une bousculade au cours de laquelle le pistolet mitrailleur d'un des gendarmes avait disparu. Seul Dominique Capretti avait été arrêté, ses camarades ayant réussi à prendre la fuite.

Son avocat avait présenté deux demandes de mise en liberté. Toutes deux avaient été rejetées, les 19 et 21 août, par le juge d'instruction d'Ajaccio, et Dominique Capretti avait fait appel de ces deux décisions. La chambre d'accusation de Bastia lui a donné satisfaction, estimant que la première ordonnance ne répondait pas aux exigences légales, et que la seconde, décidant le maintien en détention, n'était pas nécessaire à la manifestation de la vérité.

La libération de M. Capretti était une des principales revendications des autonomistes lorsque ceux-ci décidèrent, le 22 août, d'occuper la cave d'Aléria.

LE FUSIL QUI A TUÉ NE SERAIT PAS UNE ARME DE GUERRE

Les deux gendarmes ont été tués par des balles de 7,62 millimètres (calibre 30 américain), apprend-on de bonne source. Or le fusil mitrailleur que possédaient les autonomistes, formellement identifié comme étant de type 24-29, ne tire que des balles de 7,50 millimètres. L'hypothèse la plus vraisemblable est donc que l'arme utilisée ait été une carabine Winchester de cinquième catégorie, donc en vente libre, pouvant tirer les balles retrouvées dans le corps des deux membres des forces de l'ordre.

D'autre part, on indique de source officielle que les résultats de l'autopsie, qui permettront de se faire une opinion définitive, ont été communiqués au parquet de la Cour de sûreté de l'Etat, le mercredi 27 août dans l'après-midi.

De leur côté, les gendarmes continuent à affirmer ne pas avoir utilisé leurs armes à Aléria. La blessure au pied d'un des membres du commando aurait été provoquée par le tir tendu d'une grenade lacrymogène.

LES DEUX GENDARMES CITÉS A L'ORDRE DE LA NATION

Les obsèques des deux gendarmes tués à Aléria, en Corse, ont été célébrées mardi après-midi dans la chapelle du Val-de-Grâce, à Paris, par Mgr Vanel, vicaire général aux armées, et le Père Bedu, aumônier de la gendarmerie. MM. Jacques Chirac, premier ministre ; Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur ; Yvon Bourges, ministre de la défense ; le général Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, et M. Jean Cochard, directeur général de la gendarmerie, assistaient à la cérémonie.

Après la messe, dans la cour d'honneur de l'hôpital militaire, le ministre de la défense annonçait qu'étaient cités à l'ordre de la nation le maréchal des logis-chef Michel Hugel et le gendarme Jean-Yves Giraud « tués au cours d'une périlleuse mission de maintien de l'ordre ». Ces deux citations sont publiées au « Journal officiel » du 27 août.

LES RÉACTIONS

M. LIBERT BOU : Ne pas oublier les problèmes fondamentaux.

« *Les événements actuels ne doivent pas effacer les problèmes fondamentaux qui se posent à la Corse dans le domaine de son économie* », a fait observer, mercredi matin, M. Libert Bou, président de la mission interministérielle pour l'équipement de la Corse.

M. Libert Bou a souligné ensuite qu'il n'entendait pas prendre parti sur le plan politique, mais rester sur le terrain qui est le sien, celui du développement économique de l'île.

M. Libert Bou juge que sa présence à Paris est, à l'heure actuelle, plus utile à la Corse. « *C'est à Paris que je la défends le mieux en essayant de faire approuver, auprès des ministres intéressés, les crédits et les mesures qui ont été demandés à l'unanimité par les assemblées régionales.* »

Le président de la mission rappelle qu'il avait procédé à une large concertation avec tous les Corses et qu'il entendait poursuivre cette concertation.

« *C'est précisément pour cela*, a-t-il dit, *que je m'interdis d'intervenir.* »

M. ROLAND LEROY : Les victimes sont celles de l'insécurité permanente.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du comité central du parti communiste, invité au journal télévisé d'TF1 13 heures, mardi 26 août, a estimé que les victimes des désordres d'Aléria (Corse) étaient celles de « *l'insécurité permanente* » qui règne depuis que M. Poniatowski est ministre de l'intérieur. Après avoir rappelé que le P.C. n'avait « *jamais eu la moindre complaisance à l'égard des méthodes de lutte* » employées par les autonomistes qui « *prêtent le flanc à la répression du pouvoir* », M. Leroy a souligné que « *la crise connaît un état de non-développement encore aggravé par la mauvaise répartition des crédits* », qui ne tient pas compte des propositions de la fédération corse du P.C., à savoir l'octroi d'une prime d'insularité, doublement des crédits à l'agriculture, accroissement des pouvoirs de l'assemblée régionale et augmentation du SMIC pour les Corses.

M. STEFANINI (P.C.) : La répression aggrave la situation.

M. Albert Stefanini, secrétaire de la fédération communiste corse, laquelle avait déjà publié une déclaration le 22 août, explique, dans une interview à *l'Humanité*, que « *la répression ne fait qu'aggraver la situation dans l'île* ». Il rappelle, que, pour sa fédération, « *les autonomistes ne sont, pour l'essentiel, que des éléments de la petite bourgeoisie* [...] *qui s'appuient sur la réalité de la crise et flattent l'ethnie corse en se réfugiant dans le passé historique. C'est un repliement sur soi* ». La fédération communiste corse se prononce contre les méthodes de commandos armés minoritaires.

Elle souligne la spécificité de la situation économique dans l'île où « *le coût de la vie est de 30 % plus élevé que dans le reste du pays et où les salaires des travailleurs sont les plus bas de France* ».

Selon M. Stefanini, le pouvoir, jusqu'à présent, s'est toujours refusé à assurer une véritable continuité territoriale. « *C'est le pouvoir giscardien qui a créé de ses propres mains, par son refus de résoudre les véritables problèmes économiques, cette mise en cause de l'unité nationale* », affirme-t-il.

● EL-FRONT AUTONOMISTE DE LIBERATION proclame son entière solidarité avec les militants de l'ARC et déclare que « *le ridicule chantage à l'unité nationale ne saurait faire oublier que les problèmes posés en Corse sont, comme en Alsace, en Bretagne ou au Pays basque, le fait même du centralisme jacobin. (...) Le seul coupable d'un éventuel procès de l'autonomisme ne saurait être que l'Etat français.* » (31, quai des Bateliers, Strasbourg.)

DANS LA POLICE

● LA FEDERATION PROFESSIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE (F.P.P.N.) exige « *que la lumière soit faite sur toutes les raisons qui ont motivé l'opération d'Aléria et ont conduit au meurtre de nos deux infortunés collègues de la gendarmerie qui, chacun le sait, est une muette par obligation. N'est-il pas grand temps de créer un secrétariat d'Etat chargé de la police et composé de responsables professionnels qualifiés afin d'éviter de tels drames inutiles et affligeants ?* »

● LE SYNDICAT NATIONAL INDEPENDANT ET PROFESSIONNEL DES C.R.S. (C.S.N.I.P.) rappelle qu'« *un certain nombre d'unités de C.R.S. ont été engagées avec la gendarmerie mobile à Aléria* » et déclare : « *Sans vouloir analyser les motivations des autorités et du commando de l'ARC, le C.S.N.I.P. considère comme infiniment regrettable que les responsables de la mort de deux gendarmes et de plusieurs blessés aient pu quitter les lieux libres avec armes et munitions. Il s'interroge sur les conséquences graves qui pourraient découler du précédent.* »

JEUNESSE

LES JOYEUX ÉTÉS D'ISSOUDUN

De notre envoyée spéciale

Issoudun. — Que faire l'été lorsqu'on habite une petite ville éloignée de la mer et de la montagne et que l'on n'a pas la chance de pouvoir aller en vacances ? Pas grand-chose. Issoudun (Indre), sous-préfecture de seize mille habitants, aux rues étroites et pittoresques, presque désertes en cette fin d'août, offre un exemple de cette carence des loisirs pour la jeunesse.

Pourtant, durant la mauvaise saison, les distractions ne manquent pas : de nombreuses associations et sociétés proposent aux Issoldunois des activités variées : peinture, judo, karaté, musique...

Issoudun possède en outre un centre culturel et une maison des jeunes et de la culture, vétuste, mais tous deux fermés au mois d'août.

« L'animateur prend des vacances en même temps que les jeunes », dit M. Gilbert Aubard, président de la M.J.C. Quant aux plus défavorisés, ceux qui ne partent pas, *« ils ne viennent jamais à la M.J.C. ; c'est le problème crucial »*, poursuit M. Aubard. *« Ces jeunes semblent éprouver un certain préjugé vis-à-vis de la M.J.C. ; le mot « culture » les rebute. Ils font un complexe dû au fait qu'elle a été créée par des lycéens. »*

Ces jeunes qui *« boudent »* la M.J.C., on les trouve au « moto-club ». Situé à la sortie de la ville au bord de l'Indre, le club-moto est avant tout un local où ils peuvent se retrouver. Ceux qui le fréquentent ne sont pas tous des fanatiques de la moto ; certains n'en possèdent même pas. Les filles y sont nombreuses. Deux d'entre elles jouent aux « petits chevaux ». Plus loin, un jeune garçon répare un pliant. *« Je cherche du travail depuis plusieurs mois*, dit Sylvie, dix-sept ans ; *c'est difficile, car je n'ai aucune qualification. Je vais peut-être être embauchée à la mégisserie. Une de mes amies y travaille, elle gagnait 800 F par mois, car elle avait seize ans ; maintenant, elle a un salaire de 1 300 F. Ici on se fait exploiter, mais qu'aurions-nous de plus si nous allions à Paris où la vie est plus chère ? »*

« A Issoudun, il y a très peu de distractions ; on s'y ennuie tellement que l'on préfère travailler. On passe le temps comme on peut : à la piscine — c'est d'ailleurs une vraie bassine ! — ou « en conférence ». (La *« salle de conférences »* est une petite pièce destinée à accueillir les motards de passage, où les jeunes couples peuvent trouver quelques instants d'intimité.) Francis, fort occupé à astiquer sa moto, cherche lui aussi du travail : *« J'étais à l'armée pendant cinq ans, je n'ai pas rempilé. Je préfère encore être au chômage plutôt que de gagner de l'argent en faisant marcher au pas des gars qui n'en ont pas envie. J'en ai assez d'être un garde-chiourme. »*

Les jours de pluie, les jeunes se réfugient dans les rares cafés ouverts en cette saison. Cinq lycéens — trois garçons et deux filles — sont attablés devant des jus de fruits. *« Quand il fait beau on va à la piscine ou à la pêche. Le soir, il n'y a que le cinéma — dont le programme reste inchangé durant toute la semaine, — et les bals de campagne le samedi ; il faut parfois aller assez loin, car à Issoudun il n'y a pas de « boîtes ».* Las de tuer le temps, deux garçons travaillent pour *« avoir de l'argent de poche »*, l'un dans une entreprise de transport, l'autre aux P.T.T. où il trie le courrier.

Certains trouvent cependant une manière originale de passer leurs vacances : Hugues, quatorze ans, participe aux fouilles de Lizeray, petit village aux abords duquel a été découvert, il y a cinq ans, un tumulus renfermant des tombes de Gaulois. *« L'an dernier, j'ai lu dans la presse locale un appel aux habitants de la région qui aimeraient participer aux fouilles, et je suis venu »*, dit Hugues, qui s'est découvert, dès la classe de sixième, une passion pour l'Egypte et les pyramides.

Tout le monde ne peut pas, hélas ! se livrer à l'archéologie, et les vacances d'Hugues contrastent avec celles de jeunes appartenant à des milieux socio-culturels nettement moins favorisés.

Il est 9 h. 30 à Bel-Air. Quartier populaire situé à 1,» kilomètre du centre, les grands immeubles voisinent avec les petits pavillons. Cinq garçons et filles vêtus de jeans délavés et chaussés d'espadrilles éculées sont assis sur le seuil de l'un d'entre eux, immobiles sous le soleil matinal ; il y a Pierre, qui est manœuvre, son frère Christian, apprenti serrurier, et leurs « copains » : Annick, surnommée *« Stone »* à cause de ses cheveux blonds et de sa coiffure, Françoise — *« Fanfan »* pour les intimes — et Michel dit *« l'Artiste »*. Ils ont de quinze à dix-sept ans ; seules les filles fréquentent encore l'école. La porte du pavillon s'ouvre et se referme sans cesse en raison des allées et venues des neuf enfants de la maison. Tandis *que les petits s'amusent bruyamment*, les « grands » restent inactifs. *« On ne peut pas jouer au ballon, il y aura toujours quelqu'un pour nous en empêcher, car nous risquons de casser les carreaux. »* Comme pour corroborer cette affirmation, un homme sort de la maison voisine et intime aux gamins l'ordre d'aller plus loin. Plus loin ? Bien que le quartier soit limitrophe de la campagne, l'accès de celle-ci leur est interdit : *« Au-delà ce sont les champs, on n'a pas le droit d'y aller. » « Ici il n'y a rien : tout est pourri ! »*, conclut Stone, exprimant l'opinion générale.

« Ça-va moi, ça-va toi ? La vie est belle ! », lance l'Artiste à tous ceux qui passent. Cette litanie à la fois ironique et désespérée rend un son lugubre dans un tel décor. *« L'après-midi on va souvent en ville dans les magasins ; ça nous promène »*, dit l'Artiste, jetant au loin son mégot ; celui-ci est aussitôt ramassé par un gamin de dix ans environ qui s'empresse de détaler. La chaleur les refoule à l'ombre d'un « cube » de quatre étages d'où s'échappent des odeurs de lessive et de cuisine. Fanfan s'éclipse et revient portant une pile de livres et d'illustrés qu'elle distribue : ce sont des *San Antonio* et des *« bandes dessinées pour adultes »* dans lesquels ils se plongent avec délices en les commentant en un piètre français mêlé de patois ; ils en adoptent le langage et les expressions.

Soudain, une grande effervescence interrompt leur lecture. Une bande de « petits » âgés de cinq à onze ans poursuit une souris. Les aînés s'en mêlent et capturent la bestiole ; puis l'un d'enter eux apporte un jeune chat : *« pour lui apprendre son métier »*, dit-il. Ensuite, ils retournent s'asseoir sur les marches de l'escalier, indifférents aux « moutons » et à la poussière déversés par les ménagères qui secouent leurs balais par les fenêtres.

MICHAELA BOBASCH.

SCIENCES

LANCEMENT D'UN SECOND SATELLITE « SYMPHONIE »

Une fusée américaine Thor-Delta a mis sur orbite, mercredi 27 août, un deuxième exemplaire du satellite de télécommunications expérimental Symphonie. La première partie des manœuvres s'est déroulée parfaitement : l'engin est placé sur une orbite provisoire de périgée 401 kilomètres et d'apogée 38 200 kilomètres. La mise sur orbite circulaire et la stabilisation au-dessus du Libéria auront lieu dans les jours prochains.

Symphonie 2 rejoindra à cet emplacement Symphonie 1, qui a *été lancé le 19 décembre* 1974. Le départ de Symphonie 2, prévu initialement pour le début de la semaine dernière, avait été repoussé d'une dizaine de jours à la suite des incidents qui ont retardé le lancement des sondes Viking américaines.

Cette mise sur orbite met un terme au programme commun franco-allemand. Symphonie, qui a coûté environ 1 milliard de francs. Les deux satellites, dont la durée prévue est de cinq ans, *serviront à diverses liaisons* expérimentales, en particulier avec des pays du tiers-monde.

SOCIÉTÉ

Police-Secours : douceur et efficacité

Nous avons reçu de M. Claude Boquin demeurant à Paris, la lettre suivante :

Dans la nuit du 20 au 21 août, un piéton a été renversé par une voiture rue du Faubourg-Saint-Antoine.

Alertée par un témoin, police-secours était sur les lieux trois minutes après l'appel téléphonique, et j'ai été frappé par l'efficacité et la douceur des agents de police quand ils ont mis la victime de l'accident sur le brancard.

A une époque où il est de bon ton, dans la presse en général, et dans votre journal en particulier, de présenter les policiers comme des matraqueurs, je tenais à vous signaler ce petit fait divers.

Il est également intéressant de noter que la victime était un modeste Nord-Africain.

● *Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants* déclare, dans un communiqué, *« tout ignorer »* de l'entrevue que M. René Caboz, président du Front national des Français rapatriés de confession islamique, avait annoncée lors d'une assemblée en Moselle de trois associations de Français musulmans (*le Monde* du 26 août).

JUSTICE

MEURTRIER DE DEUX POLICIERS ITALIENS

L'extrémiste Mario Tutti pourra être extradé

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a statué favorablement, le mardi 26 août, sur la demande d'extradition formulée par les autorités italiennes au sujet de Mario Tutti, l'extrémiste italien recherché pour le meurtre de deux policiers à Empoli (Italie) et blessé lors de son arrestation, le 27 juillet dernier, à Saint-Raphaël (Var), par le commissaire Mario Vecchi, chef de la brigade antiterroriste de Rome. Au terme d'une instruction accélérée, Mario Tutti a d'autre part comparu, ce mercredi 27 août, devant le tribunal correctionnel de Draguignan, qui l'a condamné à un mois d'emprisonnement — couvrant sa détention provisoire — pour les délits de détention et port d'arme, vol de papiers d'identité, falsification et usage de documents falsifiés. De sorte que la décision quant à l'extradition appartient maintenant au président de la République sur proposition du ministre de la justice.

Aix-en-Provence. — Employé comme géomètre dans les services de la ville d'Empoli, à une trentaine de kilomètres de Florence, Mario Tutti, âgé de vingt-neuf ans, était *considéré* par la police italienne comme le pourvoyeur d'armes du Front national révolutionnaire, un *groupuscule* néo-fasciste apparu en 1974. Il avait, notamment, été impliqué dans des attentats à l'explosif commis sur la voie ferrée Florence-Rome. Dans la nuit du 24 au 25 janvier 1975, trois policiers se présentaient à son domicile pour l'arrêter. Tutti, armé d'une mitraillette, ouvrit le feu, tuant sur le coup un brigadier et un agent et blessant grièvement le troisième policier, avant de prendre la fuite en voiture. Dans son appartement devaient être découverts plusieurs milliers de cartouches, sept pistolets et quinze armes automatiques. Passant par la Sardaigne et la Corse (il aurait séjourné à Ajaccio), Tutti était arrivé depuis le mois de juin dernier à Saint-Raphaël.

Il semble cependant que l'extrémiste, qui usait de diverses identités françaises et italiennes, soit retourné à différentes reprises en Italie, où l'un de ses complices mit les policiers sur sa piste. Au cours de son arrestation, le 27 juillet, par les enquêteurs de l'antenne du S.R.P.J. de Toulon, assistés de trois policiers italiens, le commissaire Vecchi, le vice-questeur *Criscuolo* et l'agent *Romano*, Mario Tutti aurait tenté de faire usage d'un pistolet de calibre 7,65. Le commissaire Vecchi le devança en tirant à deux reprises avec son 6,35, le blessant sans grande gravité au cou. (Le policier devait être poursuivi par le parquet de Draguignan pour coups et blessures volontaires et port d'arme prohibé.) Il fut ensuite inculpé pour ces motifs par M. Guy Bellocq, juge d'instruction.

Après la demande d'extradition formulée par le procureur de la République de Florence, la question était essentiellement de savoir si le meurtre des deux policiers italiens *commis* par Tutti (et pour lequel il a été condamné par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité) devait être considéré comme un crime politique ou comme une simple *affaire* de droit commun. Le code de procédure pénale précise en effet que l'extradition ne peut être accordée *« lorsque le crime ou délit a un caractère politique ou lorsqu'il résulte de circonstances telles que l'extradition est demandée dans un but politique »* (loi du 10 mars 1927, paragraphe 5).

« Je reconnais les faits, mais ces faits sont politiques et je demande à bénéficier de l'asile politique en France », a déclaré à l'audience Mario Tutti, que défendait Me Philippe Granier, du barreau de Draguignan. *L'avocat* général, M. René Olagnier, dans son réquisitoire, s'est attaché, au contraire, à établir une distinction entre les crimes commis au nom d'une certaine idéologie politique et le meurtre des policiers que Mario Tutti a commis parce qu'il se sentait pris au piège. Dans une longue plaidoirie, Me Granier a ensuite *cherché à démontrer que* l'extradition de Mario Tutti obéissait bien à des fins politiques, car, a-t-il dit, *« les policiers italiens veulent obtenir de lui, d'une façon ou d'une autre, des renseignements qui leur permettraient de démanteler les réseaux néo-fascistes sur leur sol »*.

GUY PORTE.

Au « Journal officiel »

Trois décrets sur le fonctionnement du Conseil d'État

Le *Journal officiel* du mercredi 27 août publie trois décrets relatifs au fonctionnement du Conseil d'Etat.

Résultat des réflexions des membres du Conseil d'Etat sur les moyens de rendre leur action plus *efficace*, ces textes renforcent notamment la commission dite du rapport. Créée en 1963 pour rédiger le rapport annuel, cette commission avait vu ses pouvoirs s'élargir par la réalisation d'études importantes pour le gouvernement (sur la législation de l'urbanisme, les établissements publics). Cette commission se voit donc donner des moyens plus étoffés, avec notamment l'affectation de membres à plein temps.

D'autre part, pour éviter d'avoir à réunir trop souvent une assemblée plénière particulièrement lourde avec ses quatre-vingt-douze membres, l'assemblée générale ordinaire, qui comportait vingt-huit membres, est renforcée (par sept membres supplémentaires, choisis notamment parmi la commission du rapport).

Enfin, diverses mesures tentent d'améliorer l'instruction et la procédure en matière de contentieux. Des pouvoirs sont donnés aux présidents de sous-section pour les mesures d'urgence, les enquêtes sur place et le sursis à exécution. Des améliorations sont apportées en ce qui concerne les communications entre les parties et les mises en demeure en cas de retard dans les réponses.

Enfin, un de ces décrets prévoit que le premier ministre pourra demander au vice-président du Conseil d'Etat de désigner un membre du Conseil pour veiller à la sortie rapide des décrets d'application des lois dans les ministères intéressés.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

LE RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

*M. Daniel Frèrejacque, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de sciences économiques de l'université de Nanterre (Paris-X), nous écrit, à propos du rapport annuel de la Cour des comptes (*le Monde *daté 26-27 juin). La Cour, dans ce document mettait en cause l'existence dans certaines universités d'associations indépendantes disposant de fonds publics.*

Le rapport de la Cour des comptes contient tout d'abord plusieurs inexactitudes, qu'une connaissance un peu moins superficielle de l'université de Paris-X-Nanterre eût sans doute évitées. Il n'existe pas, tout d'abord, au sein de l'U.E.R. de sciences économiques un centre de recherche unique regroupant toutes les équipes de recherche de l'U.E.R., mais quatre centres dûment agréés par l'université, entre lesquels se répartissent les huit équipes de recherche de l'U.E.R. *Le directeur de l'U.E.R. de sciences* économiques, comme cela a été le cas pour les deux directeurs qui l'ont précédé, n'est pas, par ailleurs, et n'a jamais été directeur ni du centre de recherche ni de l'association cités.

Mais là n'est pas, en réalité, le problème que pose le rapport de la Cour des comptes. La question essentielle nous paraît, en effet, la suivante : pourquoi le développement de la recherche universitaire en économie a-t-il conduit à la création d'associations de la loi de 1901 dans la quasi-totalité des U.E.R. de sciences économiques de France, qui s'efforcent de mettre en œuvre une recherche collective ? La réponse nous paraît simple : la loi d'orientation pas plus que les textes d'application n'ont encore permis à la plupart des universités ni de disposer de la trésorerie nécessaire à l'exécution de contrats de recherche, dont l'échelonnement et la discontinuité temporelle posent de délicats problèmes d'échéanciers (rémunération continue des chercheurs, afin de maintenir la stabilité de l'équipe de recherche), ni de disposer de la comptabilité analytique adéquate permettant une imputation correcte aux contrats de recherche des coûts enduits par leur réalisation. (...)

Tant qu'une réglementation générale des conditions de passation de conventions et contrats de recherche entre les universités et les administrations publiques co-contractantes ne sera pas intervenue, le recours à des associations risque, dans certains cas, d'être inévitable. Notons d'ailleurs, au passage, que chaque contrat passé par ces associations « clandestines » est strictement vérifié ligne par ligne par les services financiers de l'administration publique co-contractante, et que l'on voit mal comment les *« erreurs de gestion »* qu'indique le chapeau de l'article du *Monde* pourraient se produire.

Un accord de principe vient d'intervenir sur la mise au point d'une réglementation de ces questions entre le ministère de l'économie et des finances et le secrétariat d'Etat aux universités.

Il faut souhaiter que le décret y afférant intervienne dans les meilleurs délais, ce qui rendra obsolètes ces associations... et permettra aux universitaires de s'adonner pleinement à leurs activités de recherche, sans distraire une part importante de leur temps à s'efforcer de résoudre des problèmes de comptabilité et de trésorerie qui, loin d'être dans leur vocation, ne sont que la conséquence des insuffisances et des lacunes des errements comptables actuels.

FAITS DIVERS

APRÈS LA MORT DE CINQ PERSONNES

Le procureur de Béthune diffère l'ouverture d'une information sur la catastrophe du terril de Calonne-Ricouart

Après le tragique coup de poussier du terril de Calonne-Ricouart survenu mardi 26 août (« le Monde » du 27 août) et dont le dernier bilan est de cinq morts et deux blessés, les spécialistes du service des mines ainsi que le premier substitut et le procureur de la République par intérim de Béthune (Pas-de-Calais), M. Pringuez, se sont rendus sur les lieux.

Le procureur, estimant qu'il lui fallait « davantage d'éléments techniques », a jusqu'ici différé l'ouverture d'une information.

Bien que, de leur côté, les experts *se refusent à toute déclaration* officielle, il semble qu'ils retiennent pour le moment l'hypothèse d'une explosion due à un coup de poussier provoqué par les récents orages qui se sont abattus sur la région. Certains témoins affirment avoir entendu des explosions répétées dans le mois qui a précédé la catastrophe.

Le terril de Calonne-Ricouart date du début du siècle. A cette époque, les techniques de lavage du minerai n'étaient pas aussi élaborées *qu'aujourd'hui et laissaient* subsister dans les terrils des résidus charbonneux plus importants (dans une proportion allant jusqu'à 35 %).

La combustion latente qui se produit sous la pression de la masse (3 millions de tonnes pour celui de Calonne-Ricouart) avec production de gaz est plus lente et présente plus de dangers.

D'autre part, les prélèvements faits dans les terrils — comme c'est le cas pour celui de Calonne-Ricouart — par des entreprises privées pour faire des remblais sur les routes et autoroutes seraient de nature, en mettant en contact le gaz accumulé avec l'air, à augmenter le risque d'inflammation subite des particules de charbon.

Ce coup de poussier est le premier accident qui se soit produit en France dans un terril. La violence de l'explosion, les dégâts considérables qu'elle a causés en soufflant une maison située dans l'axe du terril et en engloutissant une partie du coron sous une couche de poussières brûlantes atteignant jusqu'à 1,50 m par endroits, et le nombre des victimes de la catastrophe provoquent des réactions inquiètes dans le Pas-de-Calais. *La fédération du parti* communiste demande notamment quelles précautions sont prises et quels contrôles sont effectués sur les terrils.

L'union des syndicats C.G.T. des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais déclare, pour sa part, dans un communiqué, qu' *« elle veillera à ce que les responsabilités soient nettement établies »*. De son côté, la C.F.T.C. demande que *« la totalité des familles de cette cité atteinte par l'explosion désirant être relogées, le soient dans les meilleurs délais et indemnisées des dégâts qu'elles ont subi »*. M. Maurice Andrieux, député communiste de la circonscription dont fait partie Calonne-Ricouart, a posé, pour sa part, une question écrite au premier ministre en lui demandant quelles dispositions il compte prendre *« afin d'indemniser les victimes et de faire en sorte qu'un tel drame ne puisse se reproduire »*.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Olivier Debré au musée Picasso d'Antibes

UN PEINTRE DANS UN CHAMP DE COULEURS

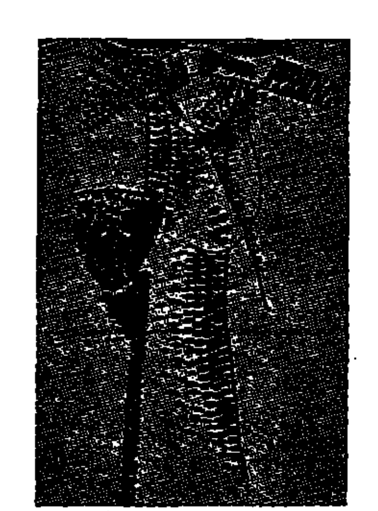
EXPOSER au musée Picasso d'Antibes comporte toujours un risque pour un peintre. L'ancien château des Grimaldi domine l'enchantement bleu argent du cap d'Antibes, dont la beauté fait douter de la nécessité même de la peinture, lorsque, entre deux tableaux, une fenêtre s'ouvre soudain pour faire entrer, comme une image réelle-irréelle, un paysage d'une beauté qui vous réduit au silence.

Et on se prend à s'interroger : que fait donc là Olivier Debré, avec ce survol d'une œuvre si résolument opposée aux splendeurs de la nature lorsqu'elle est dans ses beaux jours ? Or, c'est justement de là que vient l'originalité de cette peinture, une œuvre d'homme, d'homme pensant et agissant, qui s'interroge sur le sens de l'apparence des choses. Olivier Debré use de la peinture comme d'un langage d'idées et d'expression, un langage qui appartiendrait à une civilisation et participerait à un courant de pensée. Peinture qui déclare ses intentions intellectuelles et peinture qui présente toutes les apparences d'une expérience d'expression sensuelle.

Faire du Courbet abstrait

En fait, depuis une dizaine d'années, les tableaux d'Olivier Debré ont fini par ressembler à de grands champs de couleurs. C'est un peintre qui aime les toiles de grands formats. Elles deviennent, chez lui, de vastes étendues de couleurs crues et nature : steppes vertes ou bleues, sang de bœuf ou or paille, balayées par de grands gestes comme si elles avaient été laissées là par la tempête, territoires apaisés après la tourmente, mais toujours travaillés du dedans. Une toile récente d'Olivier Debré est un pan de terre qui serait peinture, avec, sur sa périphérie, une déchirure, dense et riche en pâte, comme une motte de peinture grasse, qu'un soc a retournée. Olivier Debré a intitulé une autre de ses toiles les Racines du ciel. *Il veut peindre la terre, et c'est le ciel qu'il dépeint. Avec ses contradictions et sa confusion, le magma premier de sa peinture a évolué dans le sens d'un équilibre entre la réalité des choses et la réalité des idées. Peindre le sentiment confus que vous laisse la nature, et chercher le sens de ce que l'on fait.*

« Du Courbet, j'ai toujours voulu faire du Courbet abstrait », *dit Olivier Debré. Comme lui, il accorde ses pulsations intérieures à celles de la nature. Et ce n'est pas le paysage qu'il peint, mais les sensations qui le travaillent pendant qu'il le regarde. Il analyse la réalité de cette campagne dans laquelle il se trouve et s'analyse lui-même. Et, en même temps, il transpose et compose un tableau en pensant aux problèmes spécifiques qu'il lui pose, et qu'il tente de résoudre. Plus qu'un paysage, il peint un « espace-paysage », espace du dehors et espace du dedans, dans lequel le « peintre » et le « modèle » disent ce qu'ils ont à dire.*



Le langage est celui de la couleur qui s'étale, souverainement nue, repoussant la parure des « signes » sur la périphérie. C'est une peinture qui se rapproche aujourd'hui des peintres américains du color-fields *(littéralement : champs de couleurs) :* « J'avais commencé dès 1962, *dit Olivier Debré,* à peindre ces champs de couleurs qui sont aujourd'hui la manière d'un *Olitski à New-York.* »

Mais les champs d'Olivier Debré ont un parfum « européen ». Pour les peindre, il utilise la bonne peinture à l'huile traditionnelle, qui fait des empâtements gras et denses. C'est par là que ses toiles se différencient des color-fields *américains, dont la couleur acrylique pelliculaire a imposé ce parti pris de froideur et d'« antisuavité » qui caractérise une bonne partie de la peinture américaine d'avant-garde. Ici — comme ailleurs, — c'est le médium qui fait le « message ».*

Si on se reporte à sa première « manière », dont les œuvres sont réunies dans une salle à part, on mesure le parcours accompli par ce peintre, l'un des plus secrets et peut-être des moins compris de l'aventure abstraite qui s'est élaborée à Paris depuis 1945. Car c'est à peu près de là que date son entrée dans le sérail de l'avant-garde d'après-guerre. Olivier Debré avait vingt ans lorsque, étudiant l'architecture aux Beaux-Arts, il s'était mis à regarder avec fascination l'œuvre de Picasso, qui désarticulait avec rage, alors, les figures, comme pour en démonter la mécanique. Quelques tableaux de jeunesse, plutôt sombres, témoignent de cette découverte de l'art de Picasso.

A l'aube des années 50, la peinture d'Olivier Debré commence à prendre des allures plus assurées et substantielles. Et c'est à Nicolas de Staël qu'il s'apparente, comme on peut le voir dans ces œuvres de 1953 à 1958. Même abstraction de formes construites à la truelle, comme beurrées de couleurs brillantes, grasses et suaves. C'est une parenté qu'Olivier Debré estime lui avoir trop collé à la peau, et injustement, bien que les apparences soient contre lui.

On trouve pourtant, chez l'un et chez l'autre, la même tendance à réduire le monde des choses et des hommes à une structure allusive. Mais là où Staël met tout son tempérament dans l'expression d'une « peinture-peinture » adonnée à sa propre sensibilité, Olivier Debré, lui, se met en quête de « signification », dans un art où le sens prendrait le pas sur les apparences. Il peint avec ses émotions, et aussi avec ses idées. Les unes structurent les autres et constituent, en quelque sorte, leur « conscience ».

La conscience de la peinture

« Sans cette conscience de ce que l'on fait, on risque de ne peindre que des « natures mortes », mortes dans tous les sens du terme, *dit-il,* dénuées de signification et vides... Même si après les idées oubliées il ne reste que la peinture, elles ont cependant contribué à sa gestation. Et sans les idées qui la sous-tendent, la peinture n'aurait pas été ce qu'elle est. »

C'est justement par sa « démarche » qu'Olivier Debré entend se différencier de Staël. Encore jeune et en quête d'aîné, il l'avait rencontré en 1948. Staël lui disait alors : « Avant de peindre, regardez Rembrandt ». *Différence d'école entre le Nord et le Sud : Olivier Debré pensait trouver sa nourriture chez des peintres plus « conceptuels » comme Michel-Ange et Vélasquez.*

Orientation intellectualisante donc, Debré cherchait le sens d'une expérience confuse : « Je cherchais le quoi au moment où la peinture abstraite, qui découvrait dans une explosion de joie un nouveau langage, était plus préoccupée par le comment, comment faire un tableau selon des normes nouvelles... Mais, pour moi, il ne s'agissait pas seulement de vivre l'acte de peindre, il fallait tenter d'aller au-delà ; toute peinture devant, à mon sens — je le sais à présent, — être « signifiante » ou bien ne pas être... »

Consciemment ou non, Olivier Debré se mettait en marge de la peinture abstraite pure, qui à ses yeux pèche par ornementalisme, prend une attitude volontiers desséchante, et bloque l'envol d'un tempérament capable de surprenantes explosions de violence, et aussi des plus profonds sentiments de doute et d'incertitude.

D'où cette quête vers la réalité qu'illustrent si éloquemment ses dessins, où une trajectoire d'encre noire, qui serait une écriture, suggère confusément une silhouette humaine, un « signe-personnage ». Olivier Debré ne schématise pas la forme des choses, il veut l'incarner par l'esprit. « Il y avait un fossé intellectuel entre Staël et moi : ma peinture s'opposait à la sienne avec une fureur passionnelle. »

Si Olivier Debré se reconnaît un ancêtre, c'est Picasso : « A travers son œuvre, j'ai découvert l'expérience de la peinture moderne. Surtout cette période du cubisme expressionniste avec ses visages à deux faces, qui caractérisent les portraits de Dora Maar. »

Après la guerre, toute la génération de jeunes qui voulait peindre abstrait regardait, d'un côté, Picasso et son emportement, de l'autre Mondrian et sa froideur clinique. Par tempérament, Olivier Debré penchait pour le premier : « Je rêvais de faire ce qu'il aurait fait s'il avait eu mon âge : une abstraction qui soit dense, sensuelle, vécue... » *En fait, transformer en peinture cette pulsation intérieure, inconnue, à laquelle il cherchait à donner un nom, c'est ce qu'on a appelé l'abstraction lyrique.*

Les « champs de couleurs » *devant lesquels les peintures récentes d'Olivier Debré placent le visiteur sont des territoires qu'il est le seul à avoir arpentés, avec ce souffle paradoxalement héroïque et déchiré.*

Et il était bon qu'il les montrât dans ce musée d'Antibes qui conserve le souvenir de Staël et de Picasso. C'est du haut des remparts, non loin du musée, que Nicolas de Staël trouva sa mort tragique. Et c'est au château des Grimaldi que Picasso s'était, peu après la libération, enfermé pendant six mois avec Françoise Gilot pour peindre une série d'œuvres antiboises qui sont le chant d'amour d'un peintre sexagénaire pour sa jeune femme dans son vingtième printemps.

JACQUES MICHEL.

★ Jusqu'au 31 octobre, au château-musée d'Antibes. Exposition qui reprend une part de la rétrospective organisée par le Musée d'art et d'industrie de Saint-Étienne.

L'ANNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

UNE FRANCE DIVERSE ET INCONNUE

par ANDRÉ CHASTEL

IL y a quelque deux cents ans, Arthur Young, visitant la France avec l'œil critique du Britannique, admirait l'œuvre agronomique des grands intendants. Elle a un prolongement aujourd'hui dans la création des parcs régionaux. *Ceux-ci ne sont pas des* conservatoires inertes, mais des opérations destinées à permettre un traitement judicieux de l'espace naturel compromis. Une invite à l'initiative. Cette volonté de développement géographique, économique, archéologique contrôlé est affirmée, par exemple, par l'Association régionale du Morvan, qui se félicite d'avoir à gérer un nouveau parc naturel régional avec ses lacs, ses bois, ses édifices, entre Vézelay et Autun. Elle établit au cœur du pays, dans le domaine de Saint-Brisson, une maison d'accueil, centre d'étude et d'information, foyer d'enquêtes et de travaux, dont les visiteurs curieux, bien sûr, mais surtout les gens du terroir pourront tirer parti. Exemple intéressant (1).

Au milieu du siècle dernier, R. L. Stevenson, explorant l'Auvergne et le Haut-Languedoc, s'émerveillait de trouver un habitat barbare au milieu de chefs-d'œuvre de l'architecture et de sites étonnants. Il nuancerait peut-être le premier point aujourd'hui, mais, tout en s'alarmant de trop de ruines et *de bâtisses médiocres,* il lui faudrait reconnaître que des chercheurs indigènes explorent maintenant avec succès les ressources originales de ce massif de granit et de basalte, autour duquel s'articule la moitié de la France.

La Lozère, quand on donna des noms aux départements, faillit s'appeler *les Sources.* Elle ruisselle de tous côtés, mais les truites sont devenues rares dans les rivières. L'organisme du Parc des Cévennes peut redresser beaucoup de choses. Il était temps qu'on s'occupât des particularités de l'habitat dans ce pays qui passe pour déshérité. Des enquêtes, animées par l'abbé Peyre dans le cadre de l'Inventaire général et des fouilles, s'emploient à révéler ce qu'on ignorait : les demeures classiques avec loges du canton de La Canourgue, par exemple (2).



Le Saint Sylvain de Mazerolles (Exposition de Montmorillon)

Plus remarquable encore, la mise au jour progressive (depuis 1969) sur les pentes de la Margeride, non loin d'Aumont-Aubrac, de toute une cité romaine. La photographie aérienne vient de permettre de repérer quelque deux mille maisons. Incroyable. L'habitat se distribuait en terrasses de part et d'autre d'une innocente rivière qui a oublié depuis quinze siècles ses quais romains. Le dépôt archéologique récemment *aménagé est déjà copieux.* On est à Javols, capitale des Gabales, les *féroces Gabalis* de César, à près de mille mètres d'altitude. Cette ampleur de Javols entre les sapins et les gentianes est une surprise passionnante à interpréter (3).

L'été, les gens, comme autrefois, et à peu près par les mêmes routes, montent nombreux de la Narbonne. Les rallyes équestres du Gévaudan font florès. Bien des choses sont en train qu'il faudrait aider à s'organiser.

Les terroirs et les œuvres

Tout le pays est ainsi en travail. On ne le sait, on ne le dit peut-être pas assez. L'équipement est une chose, mais il y a, un peu partout, pour la joie de la jeune génération, *une sorte de fermentation régionale culturelle,* archéologique, artistique, qu'il serait sot de méconnaître. Compliqué par la mobilité croissante et par le jeu des résidences secondaires, les développements conduisent vers une situation nouvelle. Elle peut se caractériser par un *conflit fondamental et une double inversion* des termes. D'une part, on constate, dans chaque province, une sorte de course de vitesse engagée entre la dégradation du fonds patrimonial, favorisée par tout ce que l'on sait : besoins, industrialisation, inertie, *spéculation...,* et — *appelons-le ainsi* — la qualité du cadre de vie : les édifices, les ensembles, les sites, où nature et culture sont mêlées. Cet attachement a des racines anthropologiques irrécusables (4). L'humanité, ici comme ailleurs, n'a pas encore réussi à se passer d'une certaine complexité de l'existant.

Seulement — et c'est l'autre face du problème — la crise urbaine et les mécomptes de la civilisation industrielle ont provoqué un reflux vers ces biens majeurs que sont l'air, la campagne, le rustique et l'ancien. L'été venu, par un retournement irrésistible, ils deviennent l'essentiel. Ce mouvement a toujours existé, mais il se contredit lui-même quand, avec l'accélération des loisirs et le phénomène de masse, tous les refuges sont envahis et les villages d'accueil à demi équipés transformés pour la commodité des estivants. Une sorte de malaise, déréliction et découragement, règne après leur départ.

C'est dans ce battement que survient la *fausse modernisation* de ce qui fut recherché pour sa saveur rustique et son authenticité. Le « patrimoine » sert d'appât à ce qui consomme sa dégradation. *On observe cette* tension et cette désagrégation aux quatre points cardinaux. Naturellement, ce schéma est générique et caricatural, mais les choses vont vite, et plus d'un défenseur des « hauts sites » et des « *vieilles pierres* » s'est retrouvé, après des déclarations trop ardentes, là où il ne voulait pas ou ne croyait pas aller. Autrement dit, le contrôle et la planification s'imposent dans le domaine de la préservation, comme dans celui de l'expansion.

Il ne suffit plus de vouloir « sauver » un site archéologique, un village en ruine, un château ou un sanctuaire attachants ; il faut établir leur solidarité avec un terroir et les consolider, en quelque sorte, les uns par les autres, comme des « productions » irrem*plaçables et des points d'orientation utiles.* La voie juste semble indiquée par l'activité raisonnable et modeste de ceux qui s'efforcent de faire connaître à tous les éléments du patrimoine dans des conditions telles qu'une sorte d'auto-défense, à travers le public même, *soit possible. Et cette orientation* suppose, dans un premier temps, des manifestations simples, des présentations convaincantes d'objets et de photographies jouant le rôle de « révélateur ».

Par bonheur, elles commencent à se multiplier ; on en voit de plus nombreuses chaque année, et d'ordinaire à l'initiative de l'« Inventaire général », qui trouve ainsi sa place d'avant-garde dans le dispositif français.

Parmi les plus notables, en raison de la qualité des pièces, il y a, en ce moment, à Moissac « Vingt ans de sauvegarde du patrimoine artistique » (5) et, à Dijon, « Œuvres d'art des églises d'Aignay-le-Duc et Châtillon-sur-Seine » (6). A Montmorillon, on a réussi un rassemblement original et charmant de statues du « Haut Poitou », où dominent les saints guérisseurs, parfois encore vénérés aujourd'hui (7). D'excellents catalogues montrent que ces représentations ont dépassé le stade artisanal.

Il est un peu dommage que la grande presse, retenue par les festivals et les expositions de peinture, laisse aux journaux locaux le soin de signaler ces manifestations attentives et opportunes. Si elles sont trop limitées par *définition* pour être mise en vedette, leur multiplication régulière et leur perfectionnement progressif doivent être relevés. C'est le cas de rappeler à propos du « patrimoine » l'apologie de Malraux dans l'oraison funèbre de Jean Moulin : un pont détruit, cela ne compte pas pour gêner une armée en mouvement, mais deux cents ponts détruits au même moment, cela constitue une action d'une certaine portée stratégique.

La statuaire du Haut-Poitou et du Tarn-et-Garonne, vue en passant comme dans un musée, n'est peut-être pas sensationnelle, comme on dit. Encore qu'il soit *aisé* d'apercevoir dans ces madones aux yeux en amande ou ces saintes Radegonde polychromes la dérivation ou le passage des grands styles. L'important, c'est qu'il y ait dix, vingt regroupements de cet ordre, que des institutions et des sociétés les favorisent, et qu'il se forme une chaîne de curiosité et d'intérêt pour ces vestiges humbles ou remarquables *souvenirs, comme* les coffres *et les* jougs de la France paysanne, et trop aisément condamnés comme eux à pourrir dans la sacristie ou à être embarqués par l'antiquaire de passage.

En explorant le « non-événementiel »

L'architecture et le décor sculpté peuvent aujourd'hui être abordés dans le même esprit. La maison de plaisance, au titre de laquelle *sont offerts un peu au hasard des produits* stéréotypés, a une histoire et, dans chaque province, il existe des familles de demeures attachantes. On ne peut en donner de meilleure preuve que les « malouinières », qui viennent de faire l'objet d'une investigation serrée, et que présente intelligemment l'Inventaire de Bretagne et la Société d'histoire de Saint-Malo (8).

Dans un terroir du Centre, qui connaît un succès croissant, le Pays fort, on a pu organiser au château de Boucard un panorama révélateur de tous les types d'habitat que le voyageur peut rencontrer en quittant les grandes routes ; mais c'est aussi et peut-être surtout pour les gens de cette terre, entre Bourges et Sancerre, l'occasion de prendre conscience, en un sens, de leur identité (9). A La Rochelle, enfin, une exposition plus ambitieuse encore vise à présenter et à illustrer la masse d'informations inédites sur les maisons, les escaliers, les meubles recueillies en sept années d'enquêtes sur le terrain (10). Chacun peut observer au passage *combien de ces documents concer*nent des architectures, voire des objets, disparus depuis. Seules des procédures de ce genre peuvent permettre de faire face aux difficultés multiples du moment, en explorant le « non-événementiel », c'est-à-dire *l'étoffe du quotidien. Le cadre de vie ne* compte que par l'attention qu'on lui porte.

(1) Le Morvan et son parc régional, ensemble d'études dans *les Annales du pays nivernais,* éd. La Camosine, Nevers, préfecture.

(2) Exposition de 1974 à La Canourgue, en partie présentée au dépôt archéologique de Javols.

(3) Société Les Amis de Javols, avenue du Gévaudan, à Aumont-Aubrac 118.

(4) Voir le numéro sur le patrimoine de la revue *Architecture et urbanisme* (été 1975).

(5) Vingt ans de sauvegarde du patrimoine artistique en Tarn-et-Garonne, soixante-dix numéros, catalogue par Mlle M. Vidal et M. Méras, musée de Moissac (jusqu'en septembre).

(6) Œuvres d'art des églises d'Aignay-le-Duc et de Châtillon-sur-Seine, 109 pièces, présentation par P. Quarré et J. Beauvalot. Palais ducal, Dijon (jusqu'au 30 septembre).

(7) La statuaire sacrée du quatorzième au dix-neuvième siècle en Haut-Poitou, 40 pièces, catalogue par Mlle Renaud et Y.-J. Riou. Montmorillon (jusqu'au 10 septembre).

(8) Les « malouinières », 49 documents, notices par A. Mussat, D. Moirez, P. Hamon, préface de Bazin de Jessey, Saint-Malo (jusqu'à fin septembre).

(9) Architecture et tradition en Pays fort, 186 notices du pré-inventaire du canton de Vailly-sur-Sauldre (Cher), présentation par J. Vincent, château de Boucard (jusqu'à fin septembre).

(10) Commission régionale d'inventaire du Poitou-Charente ; exposition bilan.

Une sélection

Paris

Cinéma

YAKUZA
de Sydney Pollack

Sydney Pollack (« On achève bien les chevaux », « Nos plus belles années ») *découvre le Japon, ses gangsters, ses arts martiaux. Robert Mitchum mène l'enquête dans un univers « noir » et ironiquement nostalgique — celui du noveau romanesque hollywoodien.*

LE JOUR DU FLÉAU
de John Schlesinger

D'après le roman de Nathanael West, une description de l'Hollywood des années 1930 qui culmine en une scène de panique devant le célèbre Grauman's Chinese Theater à l'occasion de la première des « Flibustiers », *de Cecil B. de Mille. L'ombre du cinéma à la de Mille plane sur cette adaptation appliquée du roman de Nathanael West qui accentue les effets de pittoresque au détriment de la vérité intérieure des personnages.*

LA BÊTE
de Walerian Borowczyk

Après Contes immoraux, *l'auteur de* Blanche *poursuit, hautain, son itinéraire littéraire et pictural : un érotisme arraché aux profondeurs de l'inconscient et libéré de la censure. Sur le thème des amours charnelles de la belle et de la bête, un film étrange et beau ; certaines images peuvent paraître choquantes, insoutenables.*

PINOCCHIO
de Luigi Comencini

La version plus courte « pour le cinéma » d'un grand feuilleton de télévision. L'odyssée (d'après Collodi) d'un pantin de bois, devenu petit garçon. Fidèle à son univers d'auteur, Comencini prend le parti de l'enfance contre la morale et l'éducation contraignantes des adultes, exalte l'amour paternel, bâtit un monde merveilleux et bouleversant.

— ET AUSSI : *Le Futur aux trousses,* les méfaits de la futurologie au service de la consommation ; *l'Aigle avait deux têtes,* montage britannique où l'on voit Hitler faire la noce chez les petits bourgeois.

Théâtre

JEAN-CLAUDE MONTEILS
à la Pizza du Marais

Encore un homme seul en scène, tout seul, avec des mots, une tête sympathique de Monsieur-Tout-le-Monde, tout pour être heureux, pour un peu il le dirait, mais voilà, il est seul en scène, il voit des choses... Ça ressemble à de la névrose.

— ET AUSSI : Deux spectacles au Théâtre Campagne Première : *Le Presse-Purée des Destaing* (le roman du libraire aveugle et les délires de la générale) et *Argentine show* (le tango, c'est le long soupir de l'homme seul). Une équipe à la Pizza du Marais : *Le Regard à genoux* (Jean Bois, ses amis, leur humour : le rire assuré).

Musique

LA CRÉATION, de Haydn
à Saint-Germain-des-Prés

Le Festival estival continue de pourvoir avec diversité et bonheur aux besoins des touristes et des Parisiens mélomanes qui n'ont pas pris de vacances. La Création, *de Haydn, fait partie de ces grandes œuvres régulièrement programmées pendant la « saison » et qu'on néglige d'aller entendre. Sortie de ce cadre routinier, cette admirable partition devrait retrouver toute sa puissance.* Orchestre de la B.R.T., Chœurs d'Essen. Dir. Léonce Gras. (Jeudi 28 août à 20 h. 30.)

GROUPE DELTA-PHI
à la Faculté de droit

Toujours dans le cadre du Festival estival, mais sortant résolument des sentiers battus, un spectacle de danse contemporaine et de danses traditionnelles qui n'a rien à voir avec ce qu'on entend encore aujourd'hui par ce terme dans les pays occidentaux. La musique est ici inséparable de la danse et l'on devrait plutôt parler de musique « à voir » ou de « concert animé ». (Dimanche 31, à 20 h. 30.)

LES DUOS
à l'Orangerie de Sceaux

Le septième Festival de Sceaux semble décidément voué aux duos de toutes sortes ; pourquoi pas ? D'autant plus qu'il propose vendredi soir à 20 h. 45 quatre sonates de J.-S. Bach pour clavecin et violon par Aimée Van de Wiele et Jean-Pierre Wallez. Le lendemain, samedi à 17 h. 30, duo flûte-piano, par J.-M. Varache et N. Filipek, et le dimanche à la même heure J.-Cl. Henriot et M. Arrigon interpréteront des œuvres pour clarinette et piano.

— ET AUSSI : La série de films présentés au musée Guimet se poursuit : *Fidelio,* le 28, à 18 h. 30 ; *Détachement féminin rouge* (Ballet de l'Opéra de Pékin), le 29 à la même heure ; *les Voyages de votre Faust* (de Pousseur), le 30, à 15 heures ; *Katerina Izmaïlova* (de Chostakovitch), le 31, à 15 heures ; *les Contes d'Hoffmann,* le 3 septembre, à 18 h. 30 ; *Hilfe Hilfe die Globolinks* (de Menotti) le 4, à 18 h. 30 ; *les Joyeuses Commères de Windsor* (de Nicolai), le 6, à 18 h. 30. Mais s'il ne fallait en voir qu'un ce serait *Satyricon,* de B. Maderna, (le 1er septembre, à 18 h. 30), l'un des seuls témoignages de la survivance de l'esprit de l'opera buffa, qui ne cède pas un instant à la vulgarité musicale. Un chef-d'œuvre.

Arts

DESSINS ABSTRAITS DE 1910 A 1940
au Musée national d'art moderne

Le Musée national d'art moderne, qui a récemment entrepris de montrer, par « tranches » les trésors de sa collection de dessins, vient d'accrocher un ensemble d'œuvres abstraites de 1910 à 1940, autrement dit, de la naissance de cette peinture sans image à la veille de son explosion lyrique. Cinquante-quatre œuvres, où on trouve le tableau-poème *de Mondrian, quatre Kandinsky, dix-sept Kupka, deux Robert Delaunay et six Sonia Delaunay, ainsi que des œuvres de Malevitch, Berlewi, Pougny, Freundlich, Sophie Taeuber-Arp, Soutine...*

— ET AUSSI : *Michel-Ange* (les Esclaves, *les dessins*), *les dessins italiens de la Renaissance, le Studiolo d'Isabelle d'Este,* au Louvre ; *Hommage à Corot,* à l'Orangerie ; *Matisse,* au Musée national d'art moderne ; à l'ARC 2 ; *Torrès-Garcia, Jagoda Buic, Jean Dewasne,* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, *Merkado,* au musée Bourdelle, *Pierluca,* au musée Rodin ; *Max Ernst,* au Grand Palais et à la Nationale ; *De Chirico,* au musée Marmottan.

Province

Musique

FESTIVAL RAVEL
sur la Côte basque

Premier spectacle d'une série, qui s'annonce prestigieuse, implicitement placée sous le signe du centenaire Maurice Ravel, la venue à Saint-Jean-de-Luz des ballets de l'Opéra de Genève. Au programme : la Valse, *de Ravel, dans la chorégraphie de Balanchine. Le festival a lieu du 3 au 27 septembre.*

Renseignements à la cité administrative de Biarritz (téléphone : 24-00-50).

MUSIQUE AU VILLAGE
en Quercy

Festival confidentiel, destiné au public local et non aux touristes, il ne devrait être annoncé nulle part ; il n'a d'ailleurs pas besoin de publicité. Mais l'initiative de ces concerts gratuits est trop exemplaire pour justifier qu'on en parle un peu...

FESTIVAL DE MENTON

L'un après l'autre chaque festival se met à la musique ancienne. C'est le tour du très ancien Festival de Menton, qui risquait de se figer dans un classicisme de bonne compagnie. Si le public ne suit pas, la venue de Maurice André (le 28) permettra d'équilibrer la recette...

Arts

LA PEINTURE FRANÇAISE DANS LES MUSÉES DU NORD (1770-1830)
à Calais

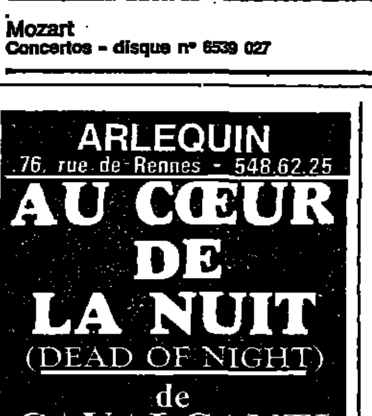
Seconde tentative d'un bilan scientifique des collections des musées du nord de la France — la première, consacrée à la peinture hollandaise, avait eu lieu d'octobre 1972 à avril 1973, — cette exposition prolonge celle intitulée « De David à Delacroix ».

Les noms sont un peu moins glorieux qu'à Paris, mais les œuvres restent de qualité. L'accrochage éclaire bien l'évolution de la peinture française depuis le style fleuri jusqu'aux partis les plus sévères de l'époque néo-classique.

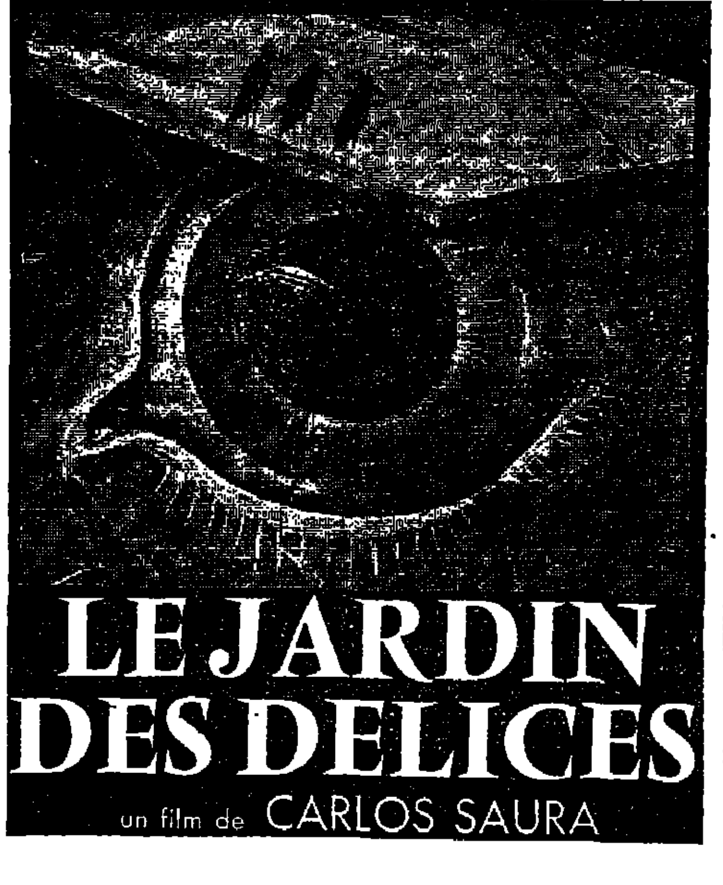
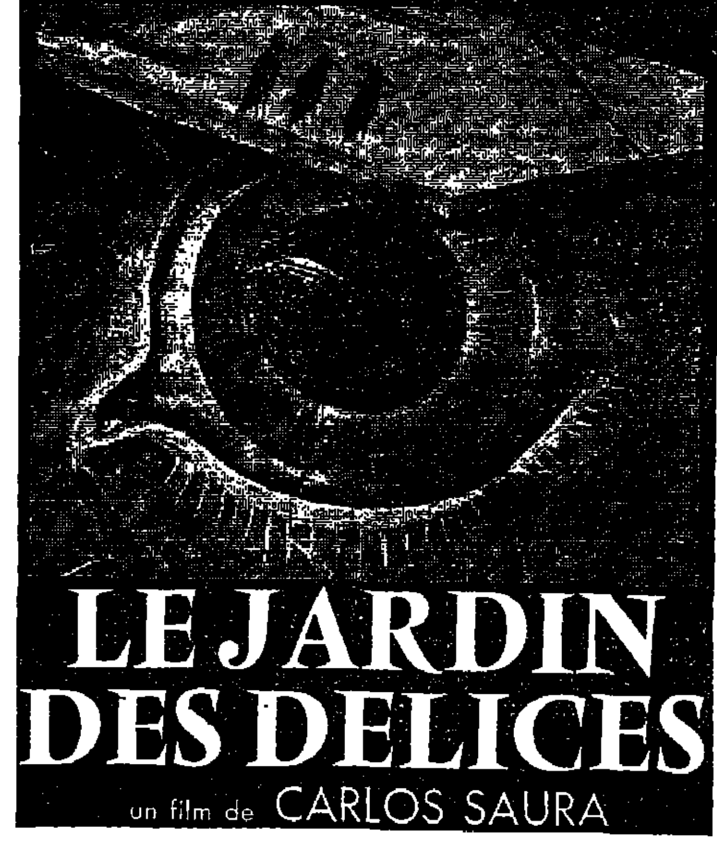
— ET AUSSI : *Olivier Debré,* au château-musée d'Antibes *(lire notre article page 7)* ; *Bonnard,* à Saint-Paul-de-Vence ; *Rembrandt,* à Nice-Cimiez ; *Monet,* à Albi ; *J.-F. Millet,* à Cherbourg ; *Hadju,* à Mâcon ; *Miro,* à Angers ; *La Jambe,* au château de Dieppe ; *Jacques Villon* et *La Normandie souterraine* (recherches archéologiques de l'abbé Cochet), à Rouen ; *Marquet,* à Bordeaux ; *Le Yaouanc,* à Saint-Maximin ; *Pichette,* à Châteauroux ; *Charles Despiau,* à Mont-de-Marsan.











هكذا من الأصل

ASPECTS CONTRADICTOIRES DU CINÉMA ÉROTICO-PORNOGRAPHIQUE

Ils sont quatre à la terrasse d'un café des Grands Boulevards, Pariscop *en main. Garçons et filles, proches de la trentaine : classe moyenne, aisée, une certaine éducation, les traces d'un vernis social ; leur langage est formé au moule des convenances du moment. Elles, à la mode, sont Liberty's ; eux, bronzés, voudraient paraître sportifs, décontractés. Ils ressemblent à des clichés, à des archétypes publicitaires, ce qui peut faire douter de leur existence, mais les rend, en revanche, plus représentatifs des aspirations d'une société : ils ont le visage de la France « moderne » qu'on voit dans les feuilletons de 19 h. 45 à la télévision, ou dans les films de Claude Lelouch. Le bonheur, avec un tout petit quelque chose en moins. Ils rient. Ils s'ennuient. Ils boivent de la limonade « au goût étrange venu d'ailleurs ».*

Donc, un samedi, à la fin du mois d'août :

« Qu'est-ce qu'on va faire ? *demande Sabine (pourquoi ne s'appellerait-elle pas Sabine ?).*

— On va au ciné, *dit Jean-Marc, le mari d'Anne-Marie...*

— Voir un porno », *propose Patrick, brusque.*

Les filles semblent hésiter. Anne-Marie aspire la limonade à travers son chalumeau de plastique bleu, comme s'il s'agissait d'une préoccupation métaphysique. Jean-Marc, alors, pousse un grognement :

« Il paraît que *la Bête* c'est bien, *dit-il.*

— Oui, c'est un film de Borovski (1), celui qui a fait les *Contes immoraux*, un type génial », *dit Patrick, qui est informé.*

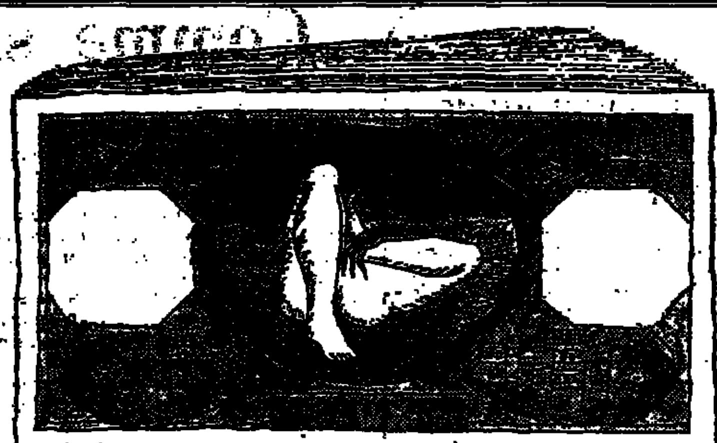
La conversation s'éteint.

« Il y a aussi *Exhibition* », c'est à voir », *dit Jean-Marc.*

— Avec la fille qui se... ».

Sabine ne finit pas sa phrase.

De nombreux Patrick, Jean-Marc, Sabine et Anne-Marie forment la file d'attente devant le cinéma.



Quand l'« interdit » devient un objet de consommation culturelle

VOICI plus d'un an que le président de la République et le secrétaire d'État à la culture ont annoncé la volonté des pouvoirs publics de libéraliser la censure pour l'ensemble des films à l'exception de ceux qui portent atteinte à la dignité humaine. Un projet de loi a été déposé sur le bureau de l'Assemblée. En attendant, la commission de contrôle a donné, presque toujours, son avis favorable à l'exploitation des films qui lui étaient soumis.

Mais, curieusement, la fortune de cette mesure apparaît univoque : alors que les ministres des affaires culturelles des précédents gouvernements avaient eu fréquemment à débattre de l'opportunité de diffuser des films dont le caractère politique était évident — conséquence indirecte de mai 1968, — la tolérance des services de M. Michel Guy n'a eu à s'appliquer, la plupart du temps, qu'à une partie extrêmement spécialisée de l'industrie cinématographique, les films qu'on dit érotiques ou pornographiques.

Ceux-ci ont proliféré à l'affiche : les salles spécialisées se sont multipliées, tandis qu'il est courant de voir inscrits aux triples ou aux quadruples programmes des multisalles modernes — dont le public demeure traditionnel, familial — des titres qui promettent des fruits défendus. C'est encore plus évident en province, où le nombre des salles — et donc le choix — est plus limité qu'à Paris.

***Les quatre, Patrick, Jean-Marc, Sabine et Anne-Marie, à la terrasse du café, optent pour* Exhibition.**

L'opinion publique est alertée sur des films qui sortent dans des circuits normaux : *Emmanuelle* entame sa seconde année dans les cinémas d'exclusivité, et demeure un film symbole.

Pourtant, malgré l'audace qu'on lui avait trouvée au moment de sa sortie, le film de Just Jaeckin fait figure, aujourd'hui, d'objet esthétique, comparé aux productions « hard-core » (2), label qu'aucun exploitant n'est parvenu à traduire, de crainte sans doute d'offusquer par la trivialité d'une épithète, et qui promet, sous la périphrase « d'actes sexuels non simulés », aux voyeurs qu'ils verront.

Peut-être l'intraduisible même du terme « hard-core » a-t-il servi le produit qu'il soutenait. Ce mot nouveau est devenu un « gimmick », un truc de langage. L'emploi des mots étrangers à fin de litote n'est d'ailleurs pas nouveau : nos grands-pères avaient bien inventé le water-closet, introuvable outre-Manche.

Toutefois, le terme générique « hard-core » tombait bien. Il fallait symboliser l'idée de nouveauté : de *Louves brûlantes* en *Esclaves du désir*, le titre, lui, n'annonce généralement pas grand-chose ; sa fonction est, au mieux, de signaler que le film à l'affiche n'est pas celui de la semaine précédente (et encore, certains habitués des salles spécialisées ont remarqué que, parfois, des films n'ayant pas « marché » en première exploitation ressortaient sous un autre titre).

« Avec la fille qui se... », *a demandé Sabine.*

Le label « hard-core » est apparu pour une *Anthologie du plaisir*, de production américaine, où le spectacle des sexes donnés en spectacle était agencé selon une rétrospective cinéphilique. Succès d'estime.

La véritable fortune du sigle date d'*Exhibition*, de Jean-François Davy, devenu, en quelques mois, le maître français du genre, laissant derrière lui ses grands précurseurs, José Bénazéraf, que certains habitués du Midi-Minuit ont pu appeler « l'Antonioni du porno », et Max Pecas, grand moraliste des errements de la chair.

A la sortie du cinéma des Grands Boulevards où l'on donne *Exhibition*, ce ne sont pas les mêmes masques de spectateurs qu'à Pigalle : l'habitué du « porno » se fond dans la foule grise.

L'habileté de Jean-François Davy a été de pressentir — bien avant la libéralisation de la censure — l'existence d'un marché potentiel pour le cinéma érotique parmi des couches de la population allant fréquemment dans les salles obscures, mais apparemment indifférentes aux produits cinématographiques du genre : les lecteurs plus ou moins sophistiqués de *Lui* et de *Playboy* devaient en former l'avant-garde. Après quelques tentatives, malheureuses peut-être, ces « érophiles » en puissance avaient renoncé à s'encanailler le regard dans les cinémas spécialisés, mais se précipitaient, exotisme aidant, sur leur équivalent à l'étranger.

En reprenant la sophistication des revues et en s'abritant derrière l'innocence de la parodie, Jean-François Davy a remporté un premier joli succès avec *Bananes mécaniques*, pas du tout pervers, club de vacances, au fond.

Cependant, de film en film — intuition d'une lassitude du public ? — Jean-François Davy semble avoir compris que, la multiplication des « possibles » n'étant pas infinie, et le nombre des déviances sexuelles étant limité, il importait également de modifier la dramaturgie d'un cinéma aux arguments généralement niais. Le succès d'*Exhibition* n'est pas tellement lié à la représentation réaliste de pratiques sexuelles, individuelles ou collectives, qu'au discours, prétendument autobiographique de sa vedette, Claudine Beccarie, reine d'un jour, récit d'une femme qui s'« exhibe », suprême transgression dans une société où le barbouillage de quelques naturistes à la peinture verte sur des plages corses fait ricaner les « bonnes âmes » : la « confession » de Claudine Beccarie est, même, la véritable « exhibition » du film.

Curieusement, elle en est, aussi, l'alibi : l'aspect « documentaire », « jeu de la vérité » (pauvre Vadim, qu'il est loin le temps de ses audaces !), le côté « sociologique » du scénario permet au voyeur-ayant-mauvaise-conscience de feindre une distance avec son plaisir ; alors qu'en fait, celui-ci redouble au « vécu » des anecdotes impudiques, à la « cruauté » des questions pseudo-scientifiques auxquelles les auteurs soumettent leur héroïne. Sur le registre d'un certain sadisme, l'*Histoire d'O* qui sort vendredi ne sera, à côté, que « littérature ».

« La fille qui se... ». A la terrasse du café des Grands Boulevards, Sabine, la jeune femme « moderne », a rougi, un peu. Elle n'a pas terminé sa phrase ; elle n'a pas prononcé « le » mot. Poids des interdits sociaux ? Ou refus d'une certaine image de la sexualité ? Ce sont, en tout cas, des hommes qui ont affirmé qu'* Emmanuelle *était un film érotique plaisant aux femmes.

La nouveauté, paraît-il, c'est que les femmes, maintenant, vont voir les films érotiques. Ce serait l'expression d'une libération.

La plus grande affluence féminine (« elles » restent toutefois minoritaires) aux guichets placés sous l'effigie de Sylvia Kristel, comme dans les cinémas d'art et d'essai qui ont projeté, ou projettent encore, *Exhibition*, les *Contes immoraux* et *la Bête*, cette affluence n'est pas liée forcément à un changement fondamental dans les mentalités ; elle témoigne, en revanche, de l'ouverture d'un « marché » : le public des salles d'exclusivité ne ressemble pas à celui des Cinévog Saint-Lazare, pionniers de la spécialisation intensive ; il est plus jeune, plus aisé ; il vient volontiers en couple, en groupe.

La libéralisation de la censure n'a pas changé brusquement les goûts du public ; elle a constaté et légitimé l'évolution d'une industrie : elle a permis de lancer un nouveau « produit », qui touche une nouvelle « cible ». Une cible à laquelle on s'intéresse plus volontiers qu'aux furtifs solitaires amateurs des exploits amoureux de *Flossie*. Pourtant, dans un cas comme dans l'autre, c'est d'une « misère sexuelle » qu'il s'agit. Mais ce désarroi, qui affecte des certitudes morales, intéresse bien plus l'opinion que les frustrations que comporte la condition immigrée, par exemple. D'autant que l'inconscient populaire préoccupe plus souvent les publicitaires que les disciples de Freud.

La véritable nouveauté, donc, c'est qu'une certaine bourgeoisie — qui n'y allait pas — va voir, elle aussi, des films érotiques à visage découvert, et qu'elle en parle ; la véritable nouveauté, ce n'est pas la « perversité » d'*Emmanuelle* ou de ses consœurs — le personnage de Marlène Dietrich est souvent beaucoup plus troublant ; la véritable nouveauté tient, en fait, à la commercialisation de produits artistiques ou non, qui répondent au voyeurisme d'une génération à qui la télévision a enseigné à voir — à penser, à vivre ? — par procuration.

La place croissante tenue par la télévision dans les loisirs est, d'ailleurs, fondamentale. Tout se passe comme si la majorité des transformations dans les différentes cinématographies occidentales (et pas seulement dans les cinématographies) était lié à ce phénomène. Après une dure récession, les partenaires économiques de cette industrie, les producteurs, les distributeurs, les exploitants, ont cherché par tous les moyens à limiter les risques, à renouveler l'« image » de leurs produits.

On citera naturellement le Cinémascope pour lutter contre le petit écran. Et toutes les surenchères, dans le domaine de la violence, spécialement : James Bond and Co., western-spaghetti et karaté.

On sera tenté d'y assimiler le cinéma érotique. Il est, par exemple, normal de penser que le cinéma érotique banal — celui qu'on n'analyse pas dans la presse — est le complément direct d'« Au théâtre ce soir », son envers, son double. A peu de chose et à peu d'exceptions près, il « montre » ce que l'autre « dit » : les intrigues sont situées dans le même milieu, chez des gens qui « ont le temps », et le goût de la complication ; parfois, même, un vague populisme traverse les intrigues; toutefois, le maintien de l'ordre est l'axe des scénarios : la nymphomane sera guérie ; la fille « libre, mais malheureuse » trouvera l'amour ; les mantes religieuses seront délaissées, etc. La perversion triomphante est réservée à d'autres publics. Un certain simplisme tient lieu de sens psychologique et d'analyse sociale aux auteurs (à moins qu'une étude de marché ne leur ait recommandé de suivre les schémas de la « presse du cœur » qui, de son côté, à travers des discours apparemment puritains, s'intéresse de plus en plus au sexe).

Sabine et Anne-Marie ont des sourires : forcés ? allusifs ? complices ? Leurs compagnons — qui avaient insisté pour le choix du film — prennent un air dégagé...

La « libération sexuelle » n'aurait-elle « libéré » que l'homme économique ? Facilitant certaines formes de consommation, elle n'a pas effacé le sentiment de transgression : ce serait, d'ailleurs, la ruine du commerce érotique si le gendarme intérieur de chaque spectateur ne lui donnait pas un sentiment d'interdit.

La réalité économique du cinéma érotico-pornographique a, d'autre part, des émergences contradictoires.

On dit que c'est l'absence de films rose chair sur le petit écran qui facilite le succès du genre. C'est peut-être vrai, au début. En revanche, le Canada, qui propose parfois des télé-ciné-clubs pour publics avertis, n'enregistre pas véritablement une récession dans le secteur de l'exploitation cinématographique spécialisée.

M. Jean-Charles Edeline, qui a « quitté » l'U.G.C. pour la Société française de production audio-visuelle, affirme que le phénomène est passager ; c'est pourtant le réaménagement des circuits cinématographiques en multi-mini-salles qu'il a mené avec ses amis de l'U.G.C. — vite imités par la concurrence — qui a permis aux produits érotico-pornographiques de trouver une infrastructure favorable à leur expansion.

Une analyse économique de l'évolution du cinéma conduit à penser que le développement du genre « érotico-pornographique » est relié à la spécialisation des produits, en fonction des publics, schéma qu'on retrouve ailleurs : cinéma de genres (karaté, westerns-Cinecitta, etc.) et de séries ; on ne cherche même plus de titres, on se contente de numéros : *French Connection n° 2, le Parrain n° 2, l'Exorciste n° 2.* Mais si cette attitude est clairement concertée dès la production, dans les cas qu'on vient de citer, c'est plus flou en ce qui concerne l'érotico-pornographique. Qu'il soit « d'art et d'essai » ou simplement « commercial », ce cinéma est le fait de producteurs indépendants, opportunistes : les phénomènes de concentration monopolistes ne sont intervenus, pour le moment, qu'aux stades ultérieurs, chez les distributeurs et les exploitants (ceux-ci trouvent même leur compte dans l'« interdiction à l'affichage » dont ils font un argument publicitaire).

La dernière question est : que s'est-il passé réellement dans la tête de Sabine, d'Anne-Marie, de Jean-Marc et de Patrick ? Il faudrait également savoir si la « vision » prosaïque des choses du sexe a produit sur eux — il ne s'agit pas ici de court terme, de réaction immédiate — des effets différents de ceux provoqués hier, dans* Emmanuelle *même, par la suggestion.

Les chiffres parlent : cette année, un film français sur trois sera « érotique » ou « pornographique ».

Le secrétariat d'État à la culture envisage de sanctionner les producteurs de tels films en leur retirant une ressource : l'aide automatique qui, comme son nom l'indique, revient de droit à tous les films.

Cette censure économique est-elle justifiée ? L'est-elle plus ici qu'ailleurs ? Aura-t-elle pour seul résultat de créer des ressources pour d'autres films ? Et pendant combien de temps ? Le pouvoir n'est pas en mesure de prévoir.

MARTIN EVEN.

(1) Borowczyk, évidemment.
(2) Du « vrai » (en argot américain).

LE MONDE

DERNIERS FESTIVALS

L'ESPRIT SOUFFLE A LA SAINTE-BAUME...

« HIPPO », c'est une gonflette rose et dodue, une de ces drôles de bestioles à gonfler qu'on trouve dans n'importe quel drugstore ; un jouet comme les autres, donc ? Ce n'est pas si sûr...

« Hippo » raffole de musique. Pas seulement mélomane (précisons-le tout de suite, c'est une femelle), elle a étudié la musicologie — ou la termitologie, c'est un peu la même chose — dans une université de province et, l'été venu, elle fait le tour des festivals de musique ; tantôt seule, tantôt sous le bras d'un critique, parfois aussi... mais cela c'est son secret ; toutes les femmes ont le leur, comme chacun sait.

Le teint frais, la mine épanouie, un large sourire sur les lèvres, « Hippo » est cependant accueillie avec circonspection dans ces lieux où l'on parle de « Culture » avec gravité et de l' « Animation » comme de la pierre philosophale. Tout cela avec de grands mots et des déclarations de principe qu'il faut écouter en faisant preuve d'une attention soutenue, hochant la tête et jurant qu'on n'a jamais vu mieux ailleurs, s'il s'agit du choix des artistes, ou pire, lorsqu'on évoque les problèmes financiers. Pourtant, rien n'altère la bonne humeur d' « Hippo », et les gens sérieux trouvent cela horripilant. Tant pis pour eux, après tout c'est leur affaire s'ils n'aiment pas les animaux ; l'essentiel c'est qu'ils lui donnent un strapontin pour s'endormir en musique. Généralement plus soucieux de leurs intérêts (« Hippo » a des accointances avec un grand quotidien) que de leur amour-propre, ils le lui accordent d'ailleurs sans trop rechigner.

Mais comment réagit le public qui ne vient ni pour s'amuser ni pour s'exposer aux regards équivoques d'un animal aussi inconvenant ? C'est là que les choses se gâtent : à part les enfants, les chiens, les employés du gaz (allez savoir pourquoi) et les intellectuels dévoyés, il faut bien dire que les gens se méfient... Quand ça ne va pas plus loin, ainsi qu'on pourra le constater à la lecture du récit parfaitement authentique que voici.

Douillettement installée sur le siège du passager, « Hippo » se révèle une agréable compagne de route ; causant peu, elle garde le sourire sous la canicule, et malgré les embouteillages qui agrémentent les voyages sur les petites routes du Midi. Aussi a-t-on quelque scrupule à la laisser dans la voiture au moment d'aller entendre de la musique.

Ce soir-là, c'était aux Fêtes musicales de la Sainte-Baume. « Hippo » s'attardait après le concert, bien au chaud sous le bras de son compagnon. L'assemblée était joyeuse. Réunis autour d'une sangria, les stagiaires chantaient avec beaucoup d'esprit : « L'homme de Cro, l'homme de Ma, l'homme de Gnon... » quand, tout à coup, « Hippo » sentit une vive brûlure sur la cuisse droite : une jeune femme venait d'y poser, très consciemment, le bout de sa cigarette. Protégée par la cendre, la peau restait cependant intacte; alors quelqu'un sortit un canif de sa poche... Mais l'alerte était donnée : adieu les séminaires et les centres culturels ! Là où l'esprit souffle de cette façon il n'y a place ni pour les « Hippo » ni pour les critiques musicaux, mieux vaut encore aller à la plage ; ce qu'ils firent dès le lendemain, peu soucieux de savoir si l'on avait, à la Sainte-Baume, une conception plus sérieuse de l'animation.

GÉRARD CONDÉ.

Comme si Brecht avait été anticipé en Macédoine

A OHRID, le soir d'été, souffle depuis l'Albanie et sur les eaux du lac ce silence dilaté qui fait comme une enceinte acoustique à la ville. Trois scènes s'ouvrent à flanc de colline, entre les maisons turques qui rivalisent de surplomb, et sont les loges rêvées d'un théâtre en extérieur, qu'on aurait peintes et plantées là. La danse y frappe le pied et le drame ses coups. On y quadrille en cadence ; le jeu naïf y déclame le geste. Au sommet, derrière la forteresse de l'empereur Samuel, un cirque romain récemment mis au jour a aussi profité, en concurrence avec le culte, de ce site d'altitude moins pittoresque qu'assiégé par l'élément sonore. Et sous les fresques de Sainte-Sophie, quand un ensemble madrigaliste ou un soliste font résonner a capella une musique qu'aucune audience n'appelle vraiment ici, c'est encore la vocation au spectacle qui est exaucée par le lieu, s'il est vrai que le concert a été « inventé », dit-on, dès que l'enduit fut décapé qui recouvrait les anges postés maintenant sur les murs, portés par des ailes de rapaces, et qui figurent un second public de connaisseurs rempli, lui, de miséricorde.

Ainsi l'« Eté d'Ohrid », Ohridsko Leto, *fait se mélanger les genres, paysan et raffiné, qu'une seule conjoncture favorise en alternance et par contraste. Il serait même dommage que le prestige de cette manifestation culturelle continue d'être affecté, aux yeux de quelques rares visiteurs, par une telle différence de registres. La situation de la ville, qui multiplie les décors possibles, et surtout la structure du public imposent, toutefois, cette distribution : les musulmans, encore nombreux, conservent intact le patrimoine de leur communauté, et la présence des réfugiés albanais modèle l'auditoire, déjà rendu allogène en profondeur par la coexistence d'héritages disparates.*

Le code socialisé de la tradition

Pourtant, le tout fait une vraie saison. Pendant quarante jours, une animation de qualité s'installe à Ohrid, bien que discrètement, avec modestie, sans que la promotion publicitaire fasse encore savoir au-delà de Skopje, une fois sorti des coulisses de la montagne, qu'un festival y existe depuis quinze ans déjà, limite ses invitations, et contrôle sagement l'écho touristique qui pourrait lui répondre.

Pour les organisateurs ce choix est politique. Pas de clubs, pas de festivalières en short, pas de mélomanes affamés, nous ne sommes pas à Dubrovnik ou à Opatija (ces autres festivals plus occidentalisés), non, des étudiants de la capitale, de grandes écolières, des travailleurs en vacances à cent kilomètres de chez eux, pour la plupart des habitants descendus des ruelles. Tous ceux qui sont venus de Skopje retrouvent ici, comme dit un acteur, « l'antiquité du public ».

C'est que, si l' « Eté d'Ohrid » se présente comme la première manifestation culturelle de la République de Macédoine, déclarée depuis cette année par Belgrade d' « intérêt national », il se veut surtout ancré dans la tradition, défini par elle. Le directeur du festival le dit : « Nous n'avons rien à sacrifier », *et il ajoute :* « Les formes de musique contemporaines, les nouveaux principes de dramaturgie n'ont pas à être importés ici, car *aucune pratique ne doit artificiellement et* radicalement accélérer le devenir artistique, en laissant de côté ce qui nous occupe encore et sert toujours au divertissement... les Slaves sont suffisamment inventifs. »

De fait ce festival traditionaliste est équilibré par une synthèse orignale qui associe des formes mineures ou vulgarisées (folklore, danses, saynètes, mimodrames, farces et jeux de proverbes) au théâtre rustique et dialectal qui remporte un gros succès. Il n'est pas jusqu'à la musique religieuse qui redonne finalement, à sa manière, le même sens au « revival » slavophile des monastères millénaires, en faisant allumer les spots et incendier les ors des beaux iconostases.

La tradition est reçue — voilà l'étonnant — comme une idéologie retournée qui aurait fait avancer le socialisme par une sorte de fatalité dialectique. Tradition codée en tant que technique de la fable et du ballet, elle a valeur immédiate : comme un langage connu de tous, investi du langage ordinaire qui la restitue, ravivée et socialisée dans son expression.

A Ohrid, on voit mis en perspective les procédés, les usages, les conventions, les « performances » scéniques très anciennes, les adaptations anonymes, transmis par la répétition et dictés par un siècle de régie, — idéologie au travail sur un contenu mythique éprouvé par l'histoire (cinq époques de domination turque, bulgare et nazie), et dont on doit dire que le spectacle est partie prenante. Les danses mêmes — qui ont un mini-festival au début de juillet — offrent pour les spectateurs l'exemple frivole et ludique d'une solidarité villageoise qu'on présente sur le plateau. On ne s'extasie pas sur les costumes ; au marché les femmes de la campagne s'asseyent dans la poussière, ou aux champs conduisent le char à bœufs dans la même tenue. Et pour les ouvriers d'Ohrid, qui travaillent à l'usine automobile, installée aux portes de la ville sous licence Fiat, l'exode rural est encore trop récent, la campagne avoisinante trop proche, pour que cette solidarité ne soit pas ressentie. Les danses marquent, avec un certain effet de distanciation populaire, l'aspect rituel et presque mécanique de la festivité. Elles ratent parfois cet effet : quand le groupe adapte, modernise, et donc « exotise » à l'envers les mélodies, quand les gestes sont simplifiés ou rendus allusifs. Jamais la contrainte n'a été si forte de montrer au public le visage fardé mais jamais vieilli de la joie populaire.

L'âge naïf du théâtre

Au théâtre, les thèmes rustiques du siècle dernier ont encore cette portée politique que la tradition évoque au présent. Curieusement tous ces thèmes sont religieux, et ont pourtant un contenu libertaire. Contre les Turcs au pouvoir pendant cinq siècles, contre le dogme et son conservatisme, contre les grands propriétaires, l'idéologie chrétienne est une avant-garde satirique et nationaliste. Adam et Phoenix sont les deux termes d'une histoire reconquise. Le premier homme ressuscite en 1830. La genèse est recommencée avec la guérilla, qui redonne un nom à chaque village libéré. Le mal est exorcisé : c'est la faute de l'oligarchie. Mais cette société villageoise voit mourir son Adam héroïque sous une nouvelle oppression. Phoenix apparaît sur les cendres du métayer, c'est maintenant une parousie socialiste. Le paradis perdu est peu à peu circonscrit par la géographie de l'autogestion. Cette société nouvelle s'explique ses contradictions, entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil, dans l'organisation de la vie rurale, la division sexuelle du travail à la ferme, à travers la justice immanente d'une météorologie capricieuse. Le théâtre naïf joué à Ohrid avait réfléchi depuis longtemps cette épopée historienne. Aujourd'hui, la naïveté au second degré reprend et diabolise l'idéologie religieuse. Tout se passe comme si Brecht avait été anticipé en Macédoine.

Une fois sur deux, la scène est entièrement recouverte de paille, les acteurs se battent, les femmes se déchirent, s'invectivent, et injurient les mâles. Les courges volent au-dessus des enfants qui taquinent une poule travestie sur le plateau. Dieu le Père, en aède qui ne descend pas jusqu'au sacrifice, est le producteur de cette mise en scène de la vie quotidienne. Le mimétisme opère sur les spectateurs. N'est-ce pas réussi si les gamines s'ébattent et pleurent, répondent aux imprécations et exagèrent leurs émotions, si les acteurs « inspirent » le public qui se masque devant la farce, si chacun ressasse la leçon d'un proverbe et si tous savent que le théâtre a d'avance consommé l'illusion ? Une autre fois, une immense Vierge-veuve (l'Eglise) enfantera pour le plaisir général trois fils homosexuels, qui chantent une élégie nasillarde et passent pour la descendance surnaturelle du mal. Parodies sacrées qui se moquent du sacrement au spectacle.

L'appareil du divertissement — dans sa propre économie — est donc clairement utilisé. Un même auteur, Cepenkov, à la fois religieux et anticlérical, sert de référence aux deux troupes de Skopje qui le pillent, et le transforment. Aucune tradition ne vaut qu'on la fige. En effet, les fêtes de mariage, par exemple (dont les touristes sont friands ailleurs), disparaissent complètement du répertoire. Elles n'intéressent plus, le bénéfice public qu'on pourrait en tirer dévaluerait la culture tzigane, laquelle ne se nourrit plus du romantisme inconfortable où on la rejette. Le public d'Ohrid a tué la belle âme de son folklore.

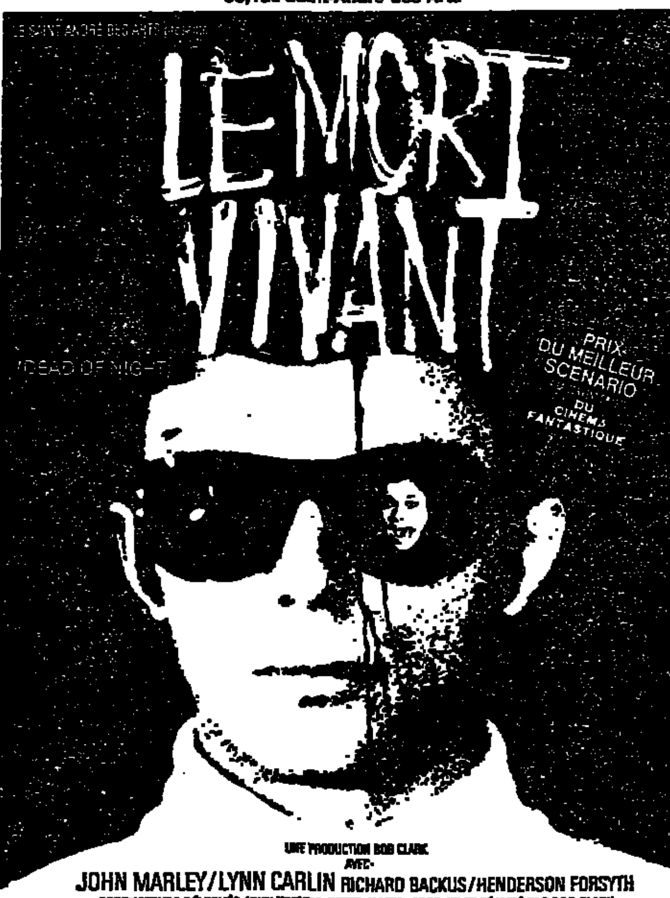
Le programme musical déborde sur le festival par son ampleur. Il y a le matin, toujours à Sainte-Sophie, un remarquable concours pour débutants. Des interprètes russes, polonais, tchèques, sont là confrontés sans merci, hors podium, privés de l'adulation qui revient chez nous aux prodiges. Le caractère international du festival apparaît beaucoup plus au concert, néanmoins la majorité des interprètes sont soviétiques.

Ces musiciens qui viennent de l'Est

Surprise de les entendre : ils se produisent si peu de notre côté, ponctuels et appliqués, jamais intériorisés, ces Krajnev et Sokolov, qui pourtant enregistrent et vendent leurs disques en Europe. Dépendants du Bozconcert, la régie musicale d'Etat, ils signent leurs contrats pour des sommes qui paraîtraient dérisoires si on les soumettait à la loi du change. A Ohrid, ils sont stupéfaits de l'accueil reçu, et sont intarissables sur le goût des truites du Baïkal, prises à ce lac de profondeur, qu'on mange auprès des saules.

Le budget du festival, 3 millions de nouveaux dinars (soit 800 000 de nos francs), s'accommode de ces tarifs. La stratégie qui consiste à promouvoir des talents neufs et déjà confirmés ne variera pas. En quatre ans, près de cent mille places ont été vendues. Encore, ajoutent les organisateurs, un système d'autogestion culturelle permet aux « collectifs » (les entreprises) de financer le festival en échange de places gratuites pour les nombreux vacanciers de Skopje, en résidence à Ohrid, employés chez eux. L'Association pour le développement culturel de la Macédoine fournit l'aide la plus importante et le support radiophonique et télévisé (neuf mille minutes cette année). A Struga, petite localité voisine, un congrès de poésies déclamées sur le pont, en plusieurs langues, comme par glossolalie, relaye le festival de musique. Puis sur les eaux pacifiées du lac, où saint Clément plongeait et volait, retombe un rideau miraculeux.

JEAN-MAURICE MONNOYER.





PREMIÈRES RENTRÉES

Après Londres et New-York,

PARIS INAUGURE SON FESTIVAL DE CINÉMA

En juillet 1974, Pierre-Henri Deleau, responsable de la Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes depuis 1969, a présenté à M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, un projet de festival cinématographique qui se tiendrait à Paris. Les projections auraient lieu au Palais des congrès, à la Porte Maillot ; outre la grande salle, les salles annexes seraient utilisées au maximum de leur capacité, comme l'avait fait Henri Langlois lors de l'inauguration du complexe. Le budget prévu était considérable : 2 millions de francs. Dans un premier temps, seul le cinéma français ferait l'objet de cette super-promotion.

Pierre-Henri Deleau a frappé à toutes les portes, sollicité tous les concours. De leur côté les services des affaires culturelles ont interrogé les divers secteurs de la production cinématographique, recueilli des opinions contradictoires : certains pensent qu'un festival du cinéma dans une capitale comme Paris est une contradiction : Berlin, Moscou, n'ont jamais eu l'éclat de Cannes et de Venise à la belle époque.

Le projet, sans être abandonné, est mis en sommeil. Mais un an plus tard, au dernier Festival de Cannes, il est devenu réalité, non sans avoir subi quelques modifications : malgré une réduction considérable du budget prévu, celles-ci vont dans le sens d'une plus large ouverture de la manifestation. De 2 millions, le budget est ramené à 690 000 francs, de strictement national le Festival deviendra international. Pierre-Henri Deleau aura charge de négocier l'accord des salles où aura lieu la manifestation, le Palais des congrès ayant été écarté. Le budget est ainsi ventilé : 400 000 francs sont fournis par le fonds de soutien à l'industrie cinématographique, constitué à partir d'un prélèvement sur l'encaisse des recettes dans les salles, ce fonds subventionne aussi bien l'avance sur recettes pour les films difficiles, que diverses manifestations de cinéma comme la Semaine de la critique, la Quinzaine des réalisateurs, les Festivals de Toulon, Annecy, etc. ; 200 000 francs proviennent du FIC (Fonds d'intervention culturelle) 50 000 de la Ville de Paris, 20 000 des affaires étrangères. Le Théâtre de Chaillot rénové, avec ses mille deux cent quatre-vingts places, sera le centre du Festival. Chaillot, qui sera également co-producteur du Festival, fournira gratuitement sa salle, son personnel.

Chaillot, l'Art et Essai et les salles « normales »

Le circuit Art et Essai participe au Festival avec les Trois Entrepôts de Frédéric Mitterrand, le Studio 28 des frères Rouleau, une salle de Mme Peillon (les Ursulines ou le Médicis) la Clef du circuit U.G.C. (une ou deux salles) : deux de ces cinémas, le Studio 28 et les Ursulines, ont une valeur plus que symbolique dans la mesure où ils ont été il y a un demi-siècle des berceaux de l'Art et Essai avant la lettre.

Enfin, des cinémas populaires, des cinémas ordinaires compléteront la panoplie.

Le Festival débutera le lundi 17 novembre à Chaillot par une soirée de gala, composée de deux hommages et d'un film de long métrage inédit. Il s'achèvera, à Chaillot du moins, par une nouvelle soirée de gala composée selon les mêmes principes. Par hommages — deux sont déjà prévus, l'un à Gérard Philipe, l'autre à Jean Renoir, — Pierre-Henri Deleau entend aussi bien des montages d'extraits de films que la présentation de scènes d'acteurs ou de metteurs en scène. Ou même des « illustrations » : par exemple, Juliette Gréco et Jeanne Moreau, anciennes interprètes de Renoir, « illustreront » l'œuvre du metteur en scène de la Règle du jeu.

Ces hommages auront leur prolongement, du 19 au 25 novembre, dans les salles d'Art et Essai, avec chaque jour un film différent de Gérard Philipe, de Jean Renoir, et des autres récipiendaires de ces hommages. Les salles de cinéma du circuit commercial classique auront chaque jour à leur affiche un film ancien d'un des metteurs en scène dont une œuvre inédite est présentée à Chaillot. Enfin, Pierre-Henri Deleau se rendra hommage à lui-même, aux Trois Entrepôts, avec un florilège de films de la Quinzaine des réalisateurs, de sa création en 1969 à 1975, à raison de trois films par jour.

L'effort principal portera sur Chaillot, où quatre séries de séances sont prévues quotidiennement : à 16 heures ou 16 h. 30, séance informative, avec présentation d'un film de long métrage de télévision ou de cinéma, inédit ; à 18 heures ou 18 h. 30, les « incunables », les copies rares, c'est-à-dire des films qu'on n'a pas vus depuis très longtemps ou que parfois on n'a jamais vus. En soirée, à 20 heures ou 20 h. 30, puis à 22 heures ou 22 h. 30, un long métrage inédit, français ou international. Un accueil en musique assez original est prévu : une demi-heure avant le début de chaque séance, les spectateurs-auditeurs auront droit à vingt minutes d'un montage musical composé de musique de films ou de chansons exécutées par des acteurs. Pierre-Henri Deleau a rapporté de son récent voyage aux Etats-Unis cent quarante disques de 30 centimètres parmi lesquels il fera un choix. On entendra notamment Betty Grable, Charles Chaplin, James Stewart, Clark Gable, Peggy Lee, Dorothy Lamour, Rudolph Valentino, et des dizaines d'autres. Le programme dégagera la liste exacte des œuvres ainsi programmées chaque jour.

Pierre-Henri Deleau se refuse pour l'instant à donner des indications plus précises sur le choix des films, bien que, de manière confidentielle, il avance des titres pour le moins sensationnels. « J'entreprends, dit-il, un second voyage aux Etats-Unis, en septembre, à Hollywood. Je dois aussi me rendre à Moscou, Budapest, Varsovie, Rome. Il n'y aura aucune exclusive géographique, nous prendrons les bons films, d'où qu'ils viennent. »

La manifestation sera strictement non compétitive : elle se voudrait une gigantesque plate-forme de lancement pour des films inédits du monde entier. « J'espère pouvoir présenter au moins 50 % de premières mondiales, dit Pierre-Henri Deleau. Au total, nous montrerons dans le Festival proprement dit vingt-quatre films environ. Une nuit du cinéma est prévue du 22 au 23 novembre, de 18 heures à 4 heures du matin, avec toutes les deux heures un nouveau film. »

Une fête pour tout le monde

Une association a été créée, régie par la loi de 1901, calquée sur le modèle du Festival de Cannes : l'Association pour le Festival cinématographique international de Paris. La présidente en est Jeanne Moreau, les vice-présidents Raymond Danon, producteur (Fox-Lira), et Hubert Astier (du secrétariat d'Etat à la culture) ; Jean Lescure, directeur de l'Association des cinémas d'art et d'essai, assurera les fonctions de trésorier. Ils constituent le bureau du Festival. Le conseil d'administration comprend dix associations professionnelles, les deux associations de producteurs, la distribution, les industries techniques, les deux syndicats d'acteurs, les exploitants, l'Association française de la critique de cinéma, l'Association française des cinémas d'art et d'essai, la Société des réalisateurs de films. Y siègent également des représentants de la Ville de Paris, des affaires étrangères, du Centre national de la cinématographie, ainsi que Pierre Billard, rédacteur en chef adjoint de l'Express, le comédien Jean-Claude Brialy, Jean Drucker de la Société française de production, Jean-Jacques Célérier, du Théâtre national de Chaillot, qui en font partie à titre personnel. Pierre-Henri Deleau n'appartient pas au conseil d'administration, qui lui donne un salaire en tant que délégué général.

« Je veux que mon festival soit une fête pour tout le monde et pas seulement pour les cinéphiles », précise Pierre-Henri Deleau, qui a conscience de risquer gros en voyant se matérialiser son projet, avec l'appui officiel du gouvernement et de l'ensemble de la profession. La fête succédera à la fête pratiquement sans solution de continuité dans notre capitale, en cet an deux de l'ère giscardienne et du protectorat de M. Michel Guy sur les affaires culturelles. On dressera un premier bilan en décembre. « Si j'échoue, je me retirerai à la campagne pour écrire mon premier roman », conclut Pierre-Henri Deleau, qui compte bien imposer Paris, après Londres, New-York et Los-Angeles, dans la catégorie des grands festivals urbains non compétitifs.

De toute façon, la Quinzaine des réalisateurs sera à Cannes en 1976.

LOUIS MARCORELLES.

De Anouilh à « Zoo »

LES LEVERS DE RIDEAU DANS LES THÉÂTRES

Les auteurs Jean Anouilh et Roland Pietri montent Jean Anouilh — une œuvre ancienne, une œuvre nouvelle. Lavelli monte Arrabal. Jacques Mauclair monte Ionesco. Jacques Charon prépare ses trois mises en scène. Michel Bouquet revient sur les planches et Jeanne Moreau y reviendra, en février. Madeleine Renaud retrouve Harold et Maude. *Simone Valère et Jean Desailly jouent toujours* l'Amour fou, *Sophie Desmarets crée un Barillet et Grédy. Le Françoise Dorin 1975 s'appelle* l'Autre Valse. *Paris sera toujours Paris.*

Les jeunes loups de la décentralisation s'apprêtent à affronter l'heure de la vérité, leurs aînés n'entendent pas se laisser déborder. Il y aura Wedekind, Marguerite Duras, Orvath, Max Frisch ; Brecht entre au répertoire de la Comédie-Française. Jean-Pierre Vincent l'inscrit au programme de Strasbourg à côté de Zola et de Michel Deutsch, un jeune auteur. André-Louis Perinetti offre la salle Gémier à des auteurs vivants. Pierre Laville se lance à corps perdu dans l'inédit : dix spectacles ou plus, pas un seul classique, au Palace où il accueille en ouverture Une anémone pour Guignol, *de Marcel Maréchal, dont il est le conseiller artistique ; celui-ci montera à Marseille un* Falstaff *adapté par Valère Novarina, révélé dans les Hauts-de-Seine par Pierre Laville.*

C. G.

● Nous publierons, dans un prochain numéro, les prévisions de rentrée dans les théâtres de la périphérie parisienne, et de la décentralisation dramatique, au Théâtre national de Strasbourg, et au T.N.P. - Villeurbanne.

Les théâtres municipaux

THEATRE DE LA VILLE : *Zoo*, de Vercors, nouvelle version, mise en scène de Jean Mercure ; reprise de *La guerre de Troie n'aura pas lieu* ; *l'Echange*, de Claudel, mise en scène d'Anne Delbée ; *Biedermann et les incendiaires*, de Max Frisch, mise en scène de Pintilie ; *la Crucifixion de saint Barthélemy*, de Claude Prin, mise en scène de Denis Llorca.

NOUVEAU CARRE : *le Tableau*, de Ionesco et Gérard Calvi, mise en scène Jacques Mauclair ; *Lucrèce Borgia*, avec Silvia Monfort, mise en scène de Fabio Pacchioni.

BOULOGNE-BILLANCOURT : *le Héros national*, de et avec Rufus ; *Zorba le Grec*, d'après Kazantzakis, avec Armand Mestral ; *les Misérables*, avec Jean Marais, mise en scène de Jean Meyer ; *Knock*, avec Robert Lamoureux.

SAINT-DENIS : *Figaro ci, Figaro là* (reprise) ; *le Maître de musique*, de Pergolèse.

VERSAILLES (Théâtre Montansier) : *Anna Karenine*, d'après Tolstoï, adaptation de Gabriel Arout, avec Ludmilla Tcherina.

Les salles privées

ATHENEE : *l'Arrestation*, de Jean Anouilh, avec Claude Dauphin. En février, *Lulu*, de Wedekind, avec Jeanne Moreau, Hugues Quester et Roland Bertin, mise en scène de Claude Regy.

ATELIER : *la Ballade du train fantôme*, d'Arrabal, avec Daniel Ivernel et Pierre Constant, mise en scène de Jorge Lavelli. En décembre, *l'Homme aux valises*, de Ionesco, avec Tsilla Chelton et Jacques Mauclair. En mars, *Monsieur chasse*, de Feydeau, mise en scène de Jacques Charon.

BOUFFES - PARISIENS : *la Grosse*, avec Jean Le Poulain.

ESPACE CARDIN : Danse, avec Pilobolus Company et Paolo Bortoluzzi.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES : *la Solitude du gardien de but*, de et avec Didier Kaminka.

ESSAION : *l'Ecole des femmes* et une adaptation par Régis Santon de deux livres de Pierre Louÿs : *Aphrodite* et *les Chansons de Bilitis*.

FONTAINE : *les Choses merveilleuses*, de Claude Reichmann avec Jacqueline Gauthier, mise en scène de René Clermont.

GAITE - MONTPARNASSE : Agnès Capri.

LA BRUYERE : *Safari dans un placard*, de Bernier et Maritat, mise en scène de Nicolas Bataille.

LUCERNAIRE : *Fando et Lis*, d'Arrabal, à 19 h. ; *les Poubelles*, à 20 h. 30 ; *Sade*, à 20 h.

MADELEINE : *Peau de vache*, de Barillet et Gredy, avec Sophie Desmarets, mise en scène de Jacques Charon.

MATHURINS : *Antigone*, de Jean Anouilh, avec Michel Auclair.

MICHODIERE : *Gog et Magog*, de Félicien Marceau, avec Jean-Pierre Cassel, mise en scène de François Périer (qui avait créé la pièce).

MODERNE : *Hôtel du Lac*, première pièce de François-Marie Banier.

MONTPARNASSE : Les Frères Jacques.

ŒUVRE : *Mr Kleps et Rosalie*, d'Obadia, avec Michel Bouquet et Annie Sinigalia, mise en scène de Rosny.

PLAINE : *Hinkermann*, de Toller, mise en scène de François Joxe.

PORTE - SAINT - MARTIN : *Mayflower*, comédie musicale d'Eric Charden et Guy Bontempelli.

PRESENT : *Ice dream*, sept sketches mis en scène par Mario Francheschi.

RENAISSANCE : Les Compagnons de la chanson.

VARIETES : *L'autre valse*, de Françoise Dorin, avec Paul Meurisse.

Les subventionnés

CARTOUCHERIE - Théâtre du Soleil : *l'Age d'or* — Tempête : *Citrouille*, de Jean Barbeau.

CITE INTERNATIONALE : *Un couple pour l'hiver*, de Jacques Lassalle, *Prométhée et les Troyennes*, par Andonis Voyoucas. *Macbeth*, par Hubert Jappelle. *Mademoiselle Julie*, mise en scène de François Dupeyron. *Rashomon*, mise en scène de Pierre Santini.

THEATRE OBLIQUE : Cycle Strindberg (*le Chanteur d'opéra*, de Wedekind, *la Lève*, de Jean Audureau, *Torquato Tasso*, de Goethe, mises en scène d'Henri Ronse, *La Forêt sacrilège*, par le Théâtre Ritnel, *Empedocle*, de Hölderlin, mise en scène de Patrick Guinand.

ORSAY : Reprises de *Harold et Maude* et de *Des journées entières dans les arbres*, de Marguerite Duras, *Jacques ou la soumission* et *L'avenir est dans les œufs*, de Ionesco, mise en scène de Pintilié, *Psyché*, d'après Apulée, La Fontaine et Molière, par Jean-Louis Barrault. Au Petit-Orsay, reprise des *Emigrés*, et création de *C'est beau*, de Nathalie Sarraute, mise en scène de Claude Regy.

PALACE : *Guignol*, par Marcel Maréchal, avec Bernard Ballet. Pièces nouvelles de Benedetto, Liliane Atlan, Alberto Vidal, Yves de la Croix.

RECAMIER : *Kennedy's children*, de Robert Patrick, mise en scène d'Antoine Bourseiller.

PALAIS DES SPORTS : Robert Hossein monte *le Cuirassé Potemkine* ; Hossein présentera ensuite au Théâtre de Paris et au Théâtre populaire de Reims : *Des Grieux et Manon*, de Guy Dumur et *Des souris et des hommes*, de Steinbeck.

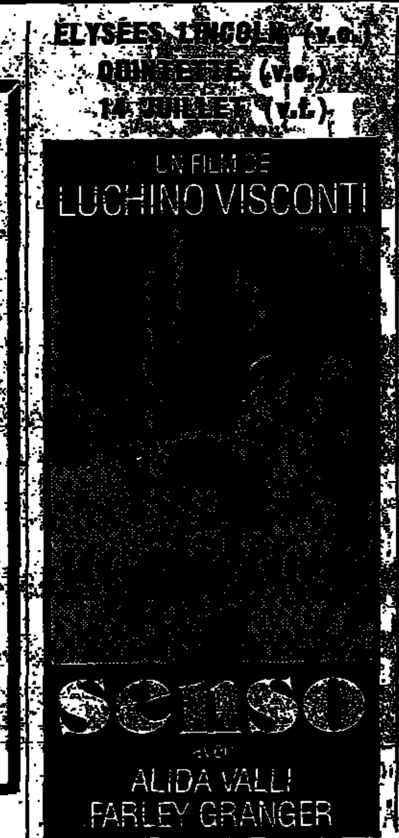
THEATRES NATIONAUX

COMEDIE - FRANÇAISE (Marigny) : Spectacle Labiche mis en scène par Jacques Charron ; « le Partage de midi », de Claudel, mise en scène de Vitez ; « Maître Puntila et son valet Matti », de Brecht, mise en scène de Guy Rétoré ; « le Misanthrope », avec Pierre Dux ; « le Verre d'eau », de Scribe, mise en scène de Raymond Rouleau.

ODEON : « la Sonate des spectres », mise en scène d'Henri Ronse ; « Don Juan », de Max Frisch ; « la Nuit des rois », mise en scène de Terry Hands ; « l'Eveil du printemps » par le J.T.N. Au Petit-Odéon : Pierre Bourgeade, Giuseppe Berto, Louis Calaferte, Robert Pinget.

CHAILLOT : « Omphalos Hotel », de Jean-Michel Ribes, mise en scène de Michel Berto ; « Vingt-quatre heures », par le groupe T.S.E. ; « Le triangle frappe encore », de et par Marc'O ; « Jocaste », de René Ehni, mise en scène d'André-Louis Perinetti ; « François Villon », par Victor Garcia, dans la grande salle.

T.E.P. : « Coquin de coq », de Sean O'Casey, mise en scène de Guy Rétoré ; « Othello », mise en scène de Georges Wilson ; « Don Juan revient de guerre », d'Orvath, mise en scène de Marcel Bluwal ; « Dans les eaux glacées du calcul égoïste », par Mehmet Ulusoy.





PARIS

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles municipales

CHATELET (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Tube.
COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.) 21 h. 40, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (L.) 20 h. 45, mat. dim. à 18 h. 30 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.) 21 h. : Jazz-Tarahumata Group.
DAUNOU (073-64-30) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur Masure.
HEBERTOT (387-23-23) (D.), 21 h. : l'Amour fou.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
LUCERNAIRE (326-57-23) (L.) 20 h. 30 : les Chaises (D., L.) 22 h. 15, mat. vend., sam. et dim. à 18 h. 30 : Sade ; sam. et dim. à 16 h. 30, mardi, à 19 h. 30 : Fando et Lis.
MICHEL (265-35-02) (Mer.) 21 h. 10 : Duos sur canapé.
NOUVEAUTES (770-52-76) (jeudi, dim. soir), 21 h., mat. dim. à 16 h. : la Libellule.
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (033-79-27) (L.), 19 h. : 1,80 m., 95 kg... et ça cause ; 20 h. 30 : le Presse-Purée des Destaing ; 22 h. : Argentine Show ; 23 h. : Jazz.
TROGLODYTE (222-93-54). A 22 h. : mer. : l'Inconfortable ; jeudi, vend., sam. : les Retrouvailles de l'imaginaire ; lundi, mardi : Xâhât.

Les cafés-théâtres

L'ABBAYE (033-27-77, de 17 h. à 19 h.), jeudi, vend., sam. et dim. à 20 h. : Kennedy's Children.
LE FANAL (236-73-68) (D.) 21 h. ; jeudi, vend., sam. à 21 h. et 22 h. 30 : M. Barnett.
LA PIZZA DU MARAIS (277-42-51) (D.) 20 h. 30 : le Regard à genoux ; 22 h. 30 : Qué Fada ! (J.-C. Monteil).
LE SELENITE (033-53-14) (D., L.) 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : J'ai aucune idée ; 23 h. 30 : Peau d'homme.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 27 AOUT. — 15 h., *Faust*, de F.-W. Murnau ; 18 h. 30, *Vivre sa vie*, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, *Médée*, de P. Pasolini ; 22 h. 30, *les Clowns*, de F. Fellini ; 24 h. 30, *Kismet*, de V. Minnelli.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v. ang.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGE NOIR (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42). V., L.
L'AIGLE AVAIT DEUX TETES (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Studio Marigny, 8e (225-20-74), en matinée.
LA BETE (Fr.) (**) : Omnia, 2e (231-39-36), Dragon, 6e (548-54-74), Quintette, 5e (033-35-40), Trois-Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-94-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Panthéon, 5e (033-15-04), Balzac, 8e (359-32-70).
LE BAGARREUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Caravelle, 18e (387-50-70), Cambronne, 15e (734-42-96, en soirée, Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), jusqu'au 28.
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA CLEPSYDRE : Le Seine, 5e (325-95-99).
DOC SAVAGE ARRIVE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Rotonde, 6e (633-08-22).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Marotte, 2e (231-41-39), Helder, 9e (770-11-24), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FRENCH CONNECTION nº 2 (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-84), Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
LE FUTUR AUX TROUSSES (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), La Clef, 5e (337-90-90), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Rex, 2e (236-83-93), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'INDE FANTOME (Fr.) 1re partie : Olympic, 14e (783-67-42), 2e partie : Olympic-Entrepôt, 14e.
INDIA SONG (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 20.
LE JOUR DU FLEAU (A., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
OPERATION LADY MARLENE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MORT-VIVANT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PAS DE PROBLEME (Fr) : Les Nations, 12e (343-04-67) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : jusqu'au 28.
PROFESSION REPORTER (It. v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Templiers, 3e (277-94-56), en sem., et le sam. et dim.
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE RETOUR DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; jusqu'au 28, Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; à partir du 29 : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), sf mardi.
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
TOMMY (A., v.o.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84).
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), mer., dim.
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Plaza, 8e (073-74-55) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
VIOLENCE ET PASSION (It. v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82).
YAKUZA (A., v.o) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Mercury, 8e (225-75-90) : v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Les films nouveaux

LE JARDIN DES DELICES, film espagnol de Carlos Saura. — V.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA FLEUR ET LE FUSIL : HANOI, film belge de Gérard Valet. — Le Seine, 5e (325-92-46).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS, film américain des ateliers Walt Disney. — Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Terminal Foch, 16e (704-49-53).
LE PARRAIN Nº 2, film américain de F. F. Coppola, avec Al Pacino. — V.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; V.f. : Images, 18e (522-47-94) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22).
A PARTIR DU 29 : HISTOIRE D'O, film français de J. Jaeckin. — Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Bosquet, 17e (551-44-11).
A PARTIR DU 27 : LA GUERRE DU PETROLE N'AURA PAS LIEU, film marocain de Souhel Ben Barka. — V.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LA CHINE (Fr.-It.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sf dim.).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 15.
CINQ PIECES FACILES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
JULES ET JIM (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LAST DETAIL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
THE LAST PICTURES SHOW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
TOP HAT (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 20 h. 30 et 22 h. 15.



PARIS

Cinéma

Les rééditions

FUNNY LADY (A.), d'H. Ross, avec Barbra Streisand et James Caan ; v.o. : Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Cambronne, 15e (734-42-96), les Trois Nations, 12e (343-04-67), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36).

LES FORBANS DE LA NUIT (A., v.o.), de Jules Dassin, avec Gene Tierney et Richard Widmark : Action Christine, 6e, (325-85-78).

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (Ang., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (326-48-18).
LES DAMNES (Ita.-All., v. ang.) : Le Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40). Sauf mardi.
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e 325-92-46). H. spéciaux.
MODESTY BLAISE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE MECANO DE LA « GENERAL » : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e 326-48-18).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA RUEE VERS L'OR (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55). Sauf mardi ; Champollion, 5e (033-51-60).
SENSO (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

Expositions

MAX ERNST. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-91-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 8 septembre.

MAX ERNST, estampes et livres illustrés. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h Entrée : 6 F. Jusqu'au 30 septembre.

MICHEL-ANGE AU LOUVRE, les Esclaves, les Dessins. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 septembre.

DESSINS ITALIENS DE LA RENAISSANCE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 septembre.

LE STUDIOLO D'ISABELLE D'ESTE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 octobre.

HOMMAGE A COROT. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F (gratuite le 24 septembre) ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 29 septembre.

DE CHIRICO : rétrospective. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (227-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 31 octobre.

HENRI MATISSE : dessins et sculptures. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 sptembre.

FRANÇOIS ROUAN : portes, douze peintures. — Musée national d'art moderne (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 septembre.

DEWASNE : antisculptures, cerveaux mâles. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 août.

TENDANCES ACTUELLES DE LA NOUVELLE PEINTURE AMERICAINE. — Marcelin Pleynet : de la couleur à la ligne. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 août.

MICHEL ROUALDES : Chromatogenèse, Chromatologie (1973-1975). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 août.

JAGODA BUIC : Formes tissées. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

LARTIGUE 8 × 80. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 15 septembre.

BERNARD LAGNEAU : Lieu mécanisé n° 12. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 21 octobre.

LE ROI, LA SCULPTURE ET LA MORT. — Salle des gens d'armes de la Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (033-30-06). Sauf mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 13 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

ROBERT COUTURIER A LA MONNAIE. — 11, quai Conti (326-52-04). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

PIERCULA : 1926-1968. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (551-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 septembre.

MERKADO. Prix Bourdelle 1973. — Musée Bourdelle, 16, rue Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusque fin septembre.

DELACROIX ET LES PEINTRES DE LA NATURE. — De Géricault à Renoir. Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 décembre.

Variétés

Le music-hall

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Revue de Roland Petit.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Histoire d'oser.
FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Ipi Tombi.

Les opérettes

HENRI-VARNA-MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Fiesta.

Les cabarets

ALCAZAR (326-53-35). A partir du 1er, à 23 h. : Paris-Broadway.
CRAZY HORSE SALOON (225-67-29), 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
MAYOL (770-95-08) (Mer.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Nu... etc... etc...
TOUR EIFFEL (551-19-59) 20 h. : Bonjour Tahiti (jusqu'au 31). A partir du 1er : Spectacle argentin.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : l'Année de la frime.

Le cirque

SQUARE DES ARTS-ET-METIERS (277-50-97) (L.), 20 h., mat. mer., sam. et dim. à 15 h. 30 : Cirque Grüss.

La danse

Voir Festival Estival de Paris.
HOTEL DE SULLY (278-60-56), le matin, vend., sam. dim. à 21 h. : Les ballets historiques du Marais.

Festivals

Sceaux

Orangerie du Château, le 29, à 20 h. 45 : Duo A. Van de Wiele et J.-P. Wallez (J.-S. Bach : Sonates en si et fa mineur, mi et sol majeur).

Le 30, à 17 h. 30 : Duo J.-M. Varache, flûte, et N. Filipek, piano (Albinoni, Mozart, Vivaldi, Ravel, Honegger, Poulenc).

Le 31, à 17 h. 30 : Duo J.-Cl. Henriot, piano, et M. Arrignon, clarinette (Poulenc, Debussy, Stravinsky, Brahms, Weber).

Loc. 661-06-71.

Estival

Audio-Visuel, dans les jardins du Palais-Royal, à 20 h. : Molière, côté jardin ; à 21 h. : Artisanat vivant.
Jardin d'Acclimatation, à 15 h. 30, les 27 et 28 : Chorale Hart House, de Toronto.
Le 29 : F. Hardy et E. de Villèle.
Le 30 : Ch. Mathieu, harpe.
Le 31 : Ballets Pagava.
Les 1er et 2 : G.E.R.M (P. Mariétan).
Faculté de droit, le 27, à 20 h. 30 : Musici (Bach, Vivaldi). Le 1er, à 20 h. 30 : Orchestre de chambre Audonia (Vivaldi : les Saisons), sur une chorégraphie de R. Maldoom.
Bateaux-Mouches, à 18 h. : du 27 au 31 : F. Hardy et E. de Villèle.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 28, à 20 h. 30 : Orchestre de la B.R.T. Dir. : Léonce Gras (Haydn : la Création). Le 30, à 20 h. 30 : J.-P. Leguay (Bach, Messiaen).
Eglise Saint-Séverin, le 29, à 20 h. 30 : Orchestre de la B.R.T. : Dir. C. Bades, avec H. Szeryng (Mozart). Le 31, à 20 h. 30 : Groupe Delta Phi (danses contemporaines et danses japonaises).
Musée de Cluny, le 28, à 18 h. 30 : G. Fumet et J.-L. Gil (Bach, Haëndel).
Eglise Saint-Pierre-de-Montmartre, le 29, à 18 h. 30 : Chorale Hart House, de Toronto.
Notre-Dame-de-Paris, le 31, à 17 h. 45 : H. Bergant.
Musée des monuments français, le 1er, à 18 h. 30 : le Remède de Fortune.
Sainte-Chapelle, le 2, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : R. Jacobs et K. Gilbert (Couperin, Frescobaldi, Vecchi, Purcell, Bach, Lambert).
Rens. et loc. : 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 5e (033-61-77).

PROVINCE

Cinéma

Les exclusivités

BORDEAUX. — Le Bagarreur : Gaumont (48-13-38) ; Donald' Story : Marivaux (48-43-14) ; Exhibition : Français (52-69-47) ; Folle à tuer : Gaumont (48-13-38), Marivaux (48-43-14) ; French Connection n° 2 : Ariel (44-31-17) ; le Parrain (2e partie) : Ariel (44-31-17) ; Pas de problème : Gaumont (48-13-38) ; la Tour infernale : Gaumont (48-13-38) ; Seul le vent connaît la réponse : Ariel (44-31-17) ; Yakuza : Club (52-24-27).

CANNES. — Donald' Story : Majestic (39-13-93) ; le Parrain (2e partie) : Olympia (39-04-21) ; Pas de problème : Rex (39-24-98).

GRENOBLE. — Le Bagarreur : Le Paris (44-05-27) ; Exhibition : Le Paris (44-05-27) ; Donald Story : Gaumont (44-16-45) ; French Connection n° 2 : Eden (44-06-72), Stendhal (96-34-14) ; le Parrain 2e partie) : Ariel (44-22-16), Stendhal (96-34-14) ; Spartacus : Ritz.

LILLE. — Folle à tuer : Pathé (57-32-71) ; Lucky Luke : Pathé (57-32-71) ; Pas de problème : Ritz (55-23-57) ; Que la fête commence : Pathé (57-32-71).

LYON. — Le Bagarreur : Pathé (42-61-03) ; Doc Savage arrive : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Donald' Story : Pathé (42-61-03), Comoedia (72-10-39) ; Exhibition : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Folle à tuer : Royal (37-31-49) ; French Connection n° 2 : Paramount (42-01-53), U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Scala (42-15-41) ; les Galettes de Pont-Aven : U.G.C.-Concorde (42-15-41), Duo (37-05-55) ; Opération Lady Marlène : Tivoli (37-33-25) ; Pas de problème : Pathé (42-61-03), Comoedia (72-10-39) ; le Retour du dragon : Pathé (42-61-03) ; la Sanction : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Spartacus : Palais des Congrès (24-15-83) ; Une Anglaise romantique : Ambiance (28-14-84).

MARSEILLE. — Alonsanfan : Le Paris (33-15-50) ; le Bagarreur : Pathé (48-14-45), Rex (33-82-57) ; Doc Savage arrive : Madlhan (48-27-64) ; Donald' Story : K 7 (48-42-79), Drive In (54-16-80), Hollywood (33-74-93) ; Exhibition : Odéon (48-35-16) ; Frankenstein Junior : Pathé (48-14-45) ; les Galettes de Pont-Aven : Odéon (48-35-16) ; Hollywood (33-74-93) ; Lucky Luke : Le Paris (33-15-50) ; Opération Lady Marlène : Rex (33-82-57), Pagnol (49-34-79) ; le Parrain (2e partie) : Odéon (48-35-16), Capitole (48-27-64), Majestic (33-38-32), Ariel (33-11-85) ; Phantom of the Paradise : Festival Vieux-Port (90-28-77) ; Rosemary's Baby : Ariel (33-11-85) ; le Retour du dragon : Pathé (48-14-45).

NANCY. — Le Bagarreur : Gaumont (24-56-83) ; Donald' Story : Pathé (24-54-31) ; Folle à tuer : Gaumont (24-56-83) ; French Connection n° 2 : Paramount (24-53-37) ; Thomas : Gaumont (24-56-83).

NICE. — Donald' Story : Concorde (88-39-88) ; Escurial (88-10-12) ; French Connection n° 2 : Paramount (87-71-80) ; le Parrain (2e partie) : Forum (88-50-80), Rialto (88-08-41), Variétés (87-74-99) ; Pas de problème : Gaumont (88-39-88) ; le Vieux Fusil : Paramount (87-71-80).

RENNES. — Anthologie du plaisir : Zoom (30-45-71) ; Exhibition : Club (30-86-20) ; Donald' Story : Ariel (79-00-56) ; French Connection n° 2 : Ariel (79-00-56) ; Opération Lady Marlène : Paris (30-25-55) ; Paul et Michèle : Ariel (79-00-56) ; Profession reporter : Le Bretagne (30-56-33).

STRASBOURG. — Exhibition : Capitole (32-13-32) ; French Connection n° 2 : Capitole ; le Futur aux trousses : Capitole ; Opération Lady Marlène : Capitole ; Une Anglaise romantique : Ariel ; Yakusa : Ritz (32-45-51).

TOULON. — Le Bagarreur, la Grande Casse, le Parrain (2e partie), Pas de problème : Gaumont (92-00-17) ; un Flic hors la loi : Strasbourg (92-20-30).

TOULOUSE. — Le Bagarreur : Trianon (62-87-84) ; Donald' Story : Rio (21-22-11) ; les Galettes de Pont-Aven : Américains (61-21-94) ; le Parrain (2e partie) : Variétés 22-42-71) ; Pas de problème : Gaumont (21-49-58) ; Profession reporter : Gaumont (21-49-58) ; Seul le vent connaît la réponse : Ariel (08-07-14).

RADIO-TÉLÉVISION

LE « COLORIAGE » DE TF 1

● C'est à partir du lundi 1er septembre que la plupart des émissions de TF 1 diffusées à la mi-journée ou l'après-midi vont être relayées sur le réseau de la troisième chaîne FR 3, ce qui permettra aux téléspectateurs disposant de postes couleurs de recevoir des programmes polychromes. Ce « coloriage » astucieux est sans conséquence sur l'équipement progressif du réseau de TF 1 pour la couleur.

● Mme Puhl-Demange, directrice du *Républicain lorrain*, est nommée membre du conseil d'administration de la société TF 1 (que préside M. Jean Cazeneuve) en remplacement de Mme Daisy de Galard, devenue responsable d'un département audio-visuel à la société Gaumont, démissionnaire.

● MISE AU POINT. — A la suite d'une confusion patronymique, le réalisateur du télé-film *la Pluie sur la dune* a été nommé Serge Roulet dans le dernier supplément radio-télévision (*le Monde* du 24-25 août) : la mise en scène de cette dramatique écrite par Jean-Claude Darnal était de Serge Piollet (*Bang-Bang*) et non du responsable de l'adaptation du *Mur* d'après Jean-Paul Sartre. D'autre part, on nous prie de préciser que Sir Kenneth Clark, dont nous présentions la série *Civilisation* dans le même numéro, a été annobli ; il convient donc de l'appeler lord Clark.

VU

Trente ans déjà, trente ans à peine

Koufra, le Fezzan, la Tunisie, le Maroc, la Grande-Bretagne enfin la France quatre ans après la débâcle. Quelle épopée !

Pourtant l'émission consacrée mardi soir par les Dossiers de l'écran à la 2e D.B. et à son chef, Leclerc, ne souleva guère l'enthousiasme. Un peu comme si la télévision se devait de consacrer à l'anniversaire trois heures d'antenne et qu'elle faisait son devoir.

A qui la faute ?

A une histoire trop connue pour qu'elle soulève aujourd'hui passion ou émotion ? Au film projeté, véritable bric-à-brac monté en 1948 à la gloire du matériel plus que des hommes, document incomplet aux rares séquences intéressantes ? Au commentaire naïvement pompeux qui l'accompagnait, qui, lui aussi, a vieilli ? Au débat qui semblait une fois de plus surtout destiné aux initiés et que le général de Guillebon, ancien chef d'état-major du futur maréchal durant toute la campagne, a partiellement sauvé par ses interventions nettes et précises ? Ou aux héros eux-mêmes, qui de nos jours ne font peut-être plus recette ? Quel ennui.

Que n'a-t-on fait venir des moins de vingt ans pour qu'ils nous disent ce que peut représenter pour eux une telle évocation ? Que n'a-t-on convié des membres de la Résistance intérieure qui attendaient depuis des années l'heure de la relève ? Que n'a-t-on invité un Vietnamien pour nous donner un avis sur l'homme politique que fut Leclerc en Indochine ? Lui qui prononça dès 1945 le mot d'« indépendance ».

Partis à l'heure du doute et de la trahison du fond de l'Afrique jusqu'au cœur de l'Allemagne nazie à la reconquête de l'honneur, les soldats de la 2e D.B., sur les pas d'un homme pur et simple pour qui le terme de « démission » n'avait pas de sens, méritaient mieux.

Signe des temps peut-être ou oubli. Trente ans déjà, trente ans à peine.

CLAUDE LAMOTTE.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MERCREDI 27 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Dramatique : « l'Ennemi », de Julien Green, de l'Académie française. Réal. F. Chatel. Avec S. Sanders, G. Chevalier, Cl. Titre.

Dans un immense château, l'ennui s'installe entre Elisabeth et Philippe, son mari. Elisabeth va découvrir l'amour-passion avec Pierre, son beau-frère, un homme « hanté par Satan ».

22 h., Documentaire : Dix jours au Sénégal, de J.-Cl. Weiss ; 22 h. 40, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Série : Mannix (Piste froide) ; 21 h. 30, Documentaire : Portrait de l'univers, de J. Lallier et M. Tosello (Bien manger pour bien vivre).

Comment doit-on équilibrer son régime alimentaire ?

22 h. 25, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Tarakanova », de F. Ozep (1937), avec A. Vernay, S. Prim, R. Karl, P. Richard-Wilm (N.).

Catherine II charge son favori, le comte Alexis Orloff, d'enlever, à Venise, Elisabeth Tarakanova, qui se prétend véritable héritière du trône de Russie. Orloff et Tarakanova s'éprennent l'un de l'autre.

22 h., FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Relecture, par H. Juin : « Lautréamont », réal. A. Lemaitre ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Douze variations sur un thème de Haendel » (Beethoven), « Sonate n° 2 » (Prokofiev), Messe « Jesu nostra Redemptio » (Palestrina) ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Dupraz ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Anthologie des orchestres de Radio-France, par L. Guy : Orchestre national à la salle Pleyel (1973) : « Symphonie n° 38 K. 504 » de Prague » (Mozart) ; « Suite de danses » (Bartok) ; au Théâtre des Champs-Elysées : Symphonie n° 6 « Pathétique » (Tchaïkovski) ; 22 h. 30 (S.), Indéterminées, par R. Gasneux : « Quatrième symphonie » (Mahler) ; « Noces » (Stravinsky) ; 24 h. (S.), Disques.

JEUDI 28 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Série : L'homme sans visage (Le rapt) ; 21 h. 30, Reportage : Le retour Paris-Ispahan (Les seigneurs de la route).

[illegible]

22 h. 30, Jazz-session : Piano Parade (10) ; 23 h., IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Le grand échiquier, de J. Chancel : Un soir à la télévision.

Un hommage aux techniciens de la Société française de production, en compagnie de Noëlle Pontois et Cyril Atanassof, Joan Baez, Georges Brassens, Raymond Devos, Yves Montand, le groupe Tentations, les ballets du Bolchoï, Georges Cziffra, H. Szeryng.

23 h. 30, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Un film, un auteur : « Un roi sans divertissement », de Fr. Leterrier (1963), avec Cl. Giraud, C. Renard, Ch. Vanel, P. Repp, A. Rémy, R. Blanchard.

En 1840, dans l'Aubrac, un lieutenant de gendarmerie, enquêtant sur des crimes mystérieux, découvre que le meurtre peut être un divertissement.

21 h. 55, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre ouvert à Avignon, par L. Attoun : « Pepe Gustave voit rouge », de Yvan Vanesco, par B. Sobel, réal. G. Peyrou ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés, de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Dupraz ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Anthologie des orchestres de Radio-France, par C. Guy : Orchestre national au Théâtre des Champs-Elysées (1973) : « Anacréon », ouverture (Cherubini) ; « Symphonie de psaumes » (Stravinsky) ; « Mort et Transfiguration » (Richard Strauss) ; « Rapsodie espagnole » (Ravel) ; 22 h. 30 (S.), Indéterminées, par R. Gasneux : « Huitième symphonie », première partie (Mahler) ; « Une cantate de Noël » (Honegger) ; « Gloria » (Poulenc) ; « Choral de la lumière de gloire de la Transfiguration » (Messiaen) ; 24 h. (S.), Disques.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
ÉTABLISSEMENT DE VERNON

SEP

recherche

ACHETEUR PRINCIPAL

30 ans minimum
Niveau BEP - BEPS
minimum 5 ans d'expérience dans le domaine aéronautique
Notions de comptabilité nécessaires
Permis de conduire obligatoire
Anglais souhaité

Adresser curriculum vitae et prétentions en précisant référence 217 à :
S.E.P. Service du Personnel, B.P. N° 802, 27207 VERNON



emplois régionaux

BANQUE INTERNATIONALE
8ème arrondissement
recherche pour ses agences de
CORSE

adjoint administratif
(Bastia)
. Gradé classe 4 ou cadre classe 5
. Formation Bac et BP banque indispens.
. Connaissances bancaires et comptables précises et étendues.

adjoint administratif
(Porto Vecchio)
. Gradé classe 3 ou 4
. Formation Bac et BP banque
. Connaissances approfondies des opérations de comptabilité et portefeuille.

contrôleur des services
(Bastia)
. Gradé classe 3 ou 4
. Formation Bac et BP banque
. Connaissances des services comptables et d'exploitation

contrôleur des services
(Ajaccio)
. Gradé classe 3 ou 4
. Formation Bac et BP banque
. Connaissances des services comptables et d'exploitation

Envoyer C.V. manuscrit avec photo références et prétentions sous réf. 1058 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

fonction achats

Nous offrons à un ingénieur confirmé homme ou femme le poste de :

CHEF SERVICE ACHATS
de notre Division Electrohydraulique

Les responsabilités porteront principalement sur : ● la recherche de fournisseurs et de sous-traitants dans les domaines : moteurs électriques, fonderie, usinage. ● la négociation des conditions d'achat (prix, délais, qualité) pour un volume d'affaires de plus de 50 millions F/an. ● la conduite et l'animation d'une équipe de 20 personnes.

Ce poste donne l'occasion à un ingénieur intéressé par la fonction Achats d'enrichir son expérience et de progresser au sein d'un Groupe industriel dynamique.

Le lieu de travail sera notre établissement de Laval (53) pour une période de 3 ans environ.

Cadre de travail agréable et logement aisé. - Discrétion assurée.

Adresser résumé de carrière et rémunér. souh. sous réf. 311/M à L.M.T. Direction Gestion des Emplois Boîte Postale 402 - 92103 Boulogne

L.M.T.

Groupe constructeurs maisons individ. (500 salariés) cherche CADRE ADMINISTRATIF de format. juridiq. pour prendre en charge l'ensemble des problèmes administrat., liés au lancement et à la réalisation de ses programmes expér. dans l'immobil. exigée, poste à pourvoir début septembre 1975. Adr. C.V. et prétent. à : M. R. Jasmin, Sud construction, 6, rue Bisséous, 81104 Castres.

Organisme recherche UN ANIMATEUR de formation permanente par radio pour marins-pêcheurs, ayt expérience et bonne formation économique, libre de suite. — P. à pourv. aux Sables-d'Olonne. Env. C.V. et lettre manuscrite à n° T 073.491, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

TRAITEMENT DES EAUX

Une importante société spécialisée dans la conception et la réalisation d'usines de traitement en eaux potables, recherche pour

PARIS

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
DÉBUTANT

Centrale, Ponts, Mines, T.P...
afin de lui confier les missions suivantes :
● Prospection et négociation d'affaires ;
● Suivi et coordination des études au niveau du projet et de la soumission ;
● Assistance technique et conseil durant l'exécution.

La formation adaptée aux besoins de la fonction sera assurée par la Société.
Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 218 M 1 à :
Cabinet Jean-Claude MAURICE, Conseil en Gestion du Personnel, 42, rue Legendre, 75017 PARIS.

Recherchons pour usine en cours d'implantation dans l'YONNE

UN TECHNICIEN DE LABORATOIRE
● Titulaire B.T.S.-D.U.T. ou équivalent ;
● Expérience professionnelle 2 à 5 ans (Chimie des matières plastiques) ;
● Connaissant anglais ou allemand.

UN PRÉPARATEUR DE FABRICATION
● Titulaire B.T.S. ou équivalent ;
● Expérience professionnelle 2 à 5 ans (métallurgie ou chauffage) ;
● Connaissant anglais ou allemand.

Adresser C.V. et prétentions à n° 18.555, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CENTRE DE RECHERCHES APPLIQUÉES D'UN TRÈS GRAND SECTEUR INDUSTRIEL
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
DIPLOMÉ SUPELEC, GRENOBLE, etc...

Nous vous offrons de participer
— à l'étude des procédés modernes et des perfectionnements qui peuvent leur être apportés ;
— à la conception des procédés nouveaux et à leur mise au point dans des pilotes semi-industriels ou industriels ;
— à l'animation d'une équipe de techniciens.

Vous aurez la possibilité
— d'utiliser des moyens modernes d'investigation et de traitement de l'information ;
— de poursuivre, après quelques années au service de la recherche, votre carrière dans l'industrie de la profession.

Envoyer curr. vitae, photo et prétent., n° 19.016, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
Banlieue NORD de PARIS recherche pour son SERVICE du PERSONNEL

JEUNE COLLABORATEUR
pour prendre la responsabilité du recrutement et de la formation.
Une première expérience est souhaitée.
Adresser C.V., photo et prétentions à N° 18.889 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Filiale Française très important
GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL
Région : ILE-DE-FRANCE
Recherche pour visite clientèle Paris et province

TECHNICO-COMMERCIAL
● Formation Ingénieur ou équivalent, ayant quelques années d'expérience pour commercialiser et développer Matières Premières et Adjuvants.
pour P.V.C. et autres matières plastiques.
● Anglais indispensable.
● Allemand souhaité.
Adresser C.V. détaillé et prétentions ss n° 18.738, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

GROUPE SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION
recherche pour son siège administratif à
PARIS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le candidat doit avoir de solides connaissances expérimentées depuis plusieurs années lui permettant
— d'assumer la direction des secteurs :
● comptables et fiscaux.
● Administratifs et financiers.
● Juridiques.
— D'assister la Direction générale des 25 sociétés du Groupe.

Ecrire avec C.V. références morales et photo à N° 1.092 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
produits de consommation marque renommée (non alimentaires) 600 personnes - C.A. 60 millions
recherche pour son siège social à Paris

directeur commercial

Il aura à assumer, sous l'impulsion directe du Président, la fonction commerciale FRANCE dans son ensemble :
● direction des équipes de vente;
● direction des chefs de produits;
● animation et suivi des actions publicitaires et promotionnelles avec l'aide d'une équipe Marketing;
● organisation et gestion complète du Service;
● recrutement important de collaborateurs pour doubler l'équipe actuelle;
● liaisons avec la production pour les programmes de fabrication.

Ce poste, destiné avant tout à un cadre de FORMATION SUPÉRIEURE (HEC, ESSEC...) 32 ans minimum, conviendrait à candidat ayant déjà acquis une solide expérience de la vente, de l'organisation et la gestion commerciale, de l'animation d'une équipe et désireux de prendre des responsabilités importantes. Le candidat devra parler l'Anglais. Le salaire de départ sera de l'ordre de 150.000 F ou plus, selon expérience.

Ecrire sous référence M17 à

INTERCARRIERES
5, rue du Helder 75009 Paris

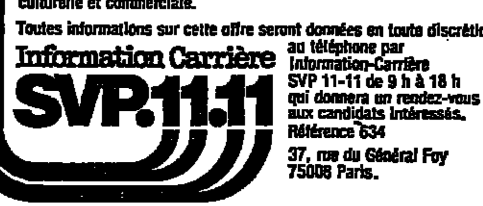
SERETES
FILIALE DU GROUPE SERETE
pour son département
COMMUNICATION - ANIMATION - PROMOTION

cadre expérimenté

Animation, Relations Publiques

Diplômé d'études supérieures et ayant cinq ans environ d'expérience en entreprise ou en agence spécialisée, il aura la responsabilité de la coordination et de l'exécution de projets dans les domaines des relations publiques et de l'animation urbaine, culturelle et commerciale.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés. Référence 634



37, rue du Général Foy 75008 Paris.

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La VENTE peut être pour VOUS un tremplin remarquable.
● Que vous ayez ou non des connaissances en informatique, votre candidature nous intéresse.
● Notre Société, en très grande expansion, consacre plus de 8% de sa masse salariale à la FORMATION PERMANENTE.

Téléphonez à A.GOUDET ou R.HEREDIA au 584.00.01

Burroughs Informatique "Les Olympiades" Avenue d'Ivry PARIS 13e

Pour toute la France, Société de promotion rech. ETUDIANTS fin d'études pour campagnes vente et publicité en milieu universitaire. Excellente rémunération. Salaire fixe mensuel + commiss. Nécess. aimer la vente et être capable animer équipe. Ecr. à P.P.C., 236, r. Ste-Catherine, 33000 BORDEAUX av. C.V. et photo. Tél. 91-40-80 et 91-57-53. Début du travail : 15 septembre 1975.

Recherchons COMPTABLE hautement qualifié. Libre de suite. Centre LECLERC, Chem. des Havettes, 95520 Osny.

Société métallurgique recherche secrétaire sténodactylo pour direction cciale Paris-16e. Ecrire av. référ. et prétent. au nn° T 074.081 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

POUR
HAMBOURG
DESSINATEURS PERSPECTIVES
CATALOGUES TECHNIQUES
Adresser C.V. à E.L.P., 110, bd Gabriel-Péri, Malakoff.

Compagnie d'assurances Paris-St-Lazare rech. urgent H. cadre comptable expérimenté compt. générale, plan comptable, états ministériels. Ecr. C.V. et prét. au n° 7.131, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous proposons à quelques DEBUTANTS issus de l'Enseignement supér. une préparation de cinq mois à la vie professionnelle en ENTREPRISE
Ouverture le 13 octobre 1975.
● Formation génér. entreprise ;
● Entraînem. méth. de travail ;
● Encadrement rech. d'emploi ;
● Stage pratique.
Adr. C.V. et let. de cand. dét. à Incege, 4, r. Ventadour, Paris-1er. Sélection candid. à partir 2 sept.

Rech. SECRETAIRE notions comptab., pour activités comité d'établissement, 20 h. semaine, libre rapidem. Ecr. Secrétariat C.E. Thomson, C.S.F., 55, rue Greffulhe, 92301 LEVALLOIS-PERRET. Joindre C.V.

Petite entrepr. en expans. rech. CHEF COMPTABLE libre sept., âge min. 40 a., réf. 1er ord. Adr. C.V. M. Lecoutour, 17, villa d'Alésia, 75014 PARIS.

Urgent Centre 20e cherche INFIRMIERE LIBERALE Tél. : 366-36-57.

Société en pleine expansion recherche
INFORMATICIENS INGENIEURS II et III
spécialistes temps réel. Expér. mini-ordinateur et micro-processeurs
ANALYSTES ET PROGRAMMEURS
Langage assembleur. Poste d'avenir. Envoyer C.V. détaillé avec prétent. s/réf. 7.748 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cédex 02, q. tr.

OFICIA
recherche
HOTESSES BIL. ANGLAIS
2 ans d'expérience, accueil et information, excellente présentation, libres pour voyager.
Tél. au 260-30-58.

AGENT D'ASSURANCE recherche sténodactylo connaissant assur. si possib. M° MAIRIE-D'ISSY. Téléph. 644-26-55.

Pour service Recherche et Développement (à créer) Société d'emballage industriel dont l'expansion est forte et régulière recherche :
UN INGENIEUR
DES GRANDES ECOLES (Centrales, A et M)
Expérience souhaitée dans un ou plusieurs de ces domaines : bois, carton, stratifié. Ecrire avec C.V. et photo : SOFECOME, 12, rue Jean, 93400 SAINT-OUEN.

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT ET T.P. recherche pour son SIEGE SOCIAL banlieue Sud de Paris
COMPTABLE CONFIRME
pour sa comptabilité générale. Niveau D.E.C.S. ou équivalent, expérience du bâtiment ou T.P. requise. Age minimum 35 ans.
Ecr. avec C.V., photo et prét. n° 19.040, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SOCIETE SIEGE DEFENSE recherche pour son SERVICE FORMATION
UN ANIMATEUR DE FORMATION
POUR SES EQUIPES DE VENTES
Position Agent de maîtrise.
TRAVAIL TEMPS PARTIEL 78 jours par an DONT 40 LUNDIS
Envoyer C.V. et prétentions N° 18.679, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Urgent pour VELIZY
REDACT. TECHNIQUE
ELECTRONIQUE AT 3
E.L.P., 110, bd Gabriel-Péri, MALAKOFF.

SOCIETE AUTO-RADIO 15e recherche
STENO-DACTYLO
Anglais - Italien. Libre de suite. Ecrire, se présenter ou tél. : VOXSON FRANCE, 24, rue Labrouste. 533-50-57.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes

INGENIEUR. — 45 ans, formation Arts et Métiers, spécialiste en ventilation, conditionnement d'air et de dépoussiérage. Expérience calcul d'échangeurs pour pétrochimie, direction de travaux T.C.E. et gestion petite entreprise.

RESPONSABLE MAINTENANCE - TRAVAUX NEUFS. — 44 ans, format. électromécanique. Exp. services généraux, gestion personnel et budget, sous-traitance, sécurité générale hygiène et sécurité dans divers secteurs électromécaniques, chaufferie, régulation.
RECHERCHE : poste région Rhône-Alpes ou Sud de la France.

CADRE INFORMATICIEN. — 30 ans, anglais, allemand, DUT + DEST CNAM. Exp. : 5 ans analyste de conception, études fonctionnelle et organique suivi des réalisations, conseil organisation informatique, domaines : gestion, production et commerciale.
RECHERCHE : poste à responsabilités équivalentes région parisienne.

CADRE COMMERCIAL FEMININ. — Bilingue anglais, form. sup. + Institut commerce international. Exp. : journaliste puis 7 ans chef service import-export : gestion commerciale, douanes, transit, assurances, études de marché.
RECHERCHE : poste à responsabilité région paris.

ANPE AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS Cedex 09 - Tél. 280.61.46 (pte 71)

DE FORMATION SUPÉRIEURE MATHÉMATIQUES (Math. Sup., Math. Spé.)
27 ans, 2 ans d'expérience dans Société Pétrolière et assumant responsabilités :
ORGANISATION GESTION
et participation lancements de Systèmes mécanisés
recherche
Situation permettant de s'intégrer à forte équipe de direction.
Paris ou Région Parisienne.
Ecrire n° 6.007, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CADRE BANCAIRE
28 ans. CLASSE VI
Format. juridique, financière (creditware). Etud. toutes prop. Paris, Yonne, Nièvre, Loiret. Ecr. n° 3.959 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etud. maîtrise physiologie ch. poste maître auxil. ou surv. ext. école privée. O. Gorentiot, 5, r. Petit-Condetz, 77260 La Ferté-ss-Jouarre. T. 022-11-95, apr. 19 h.

J.F. licenc. Droit privé, D.E.S. Droit des affaires, actuellement préparat. Doctorat un an pratiq. chez avocat, conn. allemand et angl., libre suite, ch. situat. en rapport Paris proche banlieue. Ecr. n° 1.094, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

SECRETAIRE, sténo, comptab., 13 a. d'expér. rech. empl. stable nécessit. initiat. et responsab. Paris uniquem. Libre rapidem. Salaire 38.000/40.000. Ecrire : Mme BREDA, 165, rue de Ménilmontant, 75020 PARIS.

MEDECIN diplômé à Bruxelles 1971, après stage plein temps méd. int., parle arabe, franç., angl., désire travailler Proche-Orient ou Afrique du Nord.
Répondre sous chiffre 44-127.753 PUBLICITAS, CH-8021 Zurich.

Directeur, ingén. cinquantaine, technique, commercial, gestion, direction, expér. confirmée, industries mat. plastiq., caoutch., chimie, fils et câbles électriq., bâtiment, sérieuses référ., rech. poste direction, régions indiffér. Ecr. n° 7.125, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 23 a., licenciée droit privé, option droit des affaires, ch. poste ds service juridique (banques, assur., grandes entrepr.). Ecr. n° 3.956, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE, 37 ans, libre, étudie toutes propositions. Ecrire n° T 074.012, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Serveuse rest. qualifiée cherche emploi matin. Repos dimanche. Tél. : 380-19-39 (16-18 h.).

SECRETAIRE CONFIRMEE
15 ans expérience commerciale RECHERCHE début septembre emploi stable sur Argenteuil, Asnières, Clichy, Saint-Lazare, nécessitant initiatives et responsabilité. Salaire 38.000/40.000 F. Agences s'abstenir.
Ecr. à 6.008 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

enseignem.

B.E.P.C. - BACCALAUREAT
Dipl. langues, études sérieuses, milieu harmonieux, pension J.F. La Pensée, Vevey Léman, Suisse. T. 513855. Rens. Paris 824-94-24.

occasions

Vds 50.000 CARTES POSTALES de collection pour 100.000 F. — Ecrire n° 14.578, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Particulier vend MEUBLES NAPOLEON. Tél. 206-70-31.

Vds salon mod. marron fauve, tr. bon ét., 3 pces (canapé-lit 2 pers. + 2 fauteuils). 2.500 F à débat. Tél. 820-80-17, après 19 h.

autos-vente

LANCIA AUTOBIANCHI
TOUS MODELES DISPONIBLES
Gge des PATRIARCHES
11 r. Mirbel Paris 5e
336.38.35 +

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartements vente

Paris

GAMBETTA
50 m. Mº PELLEPORT
MAGNIFIQUES STUDIOS
A PARTIR de 75.000 F.
ds imm. entièrem. restauré.
LIVRAISON IMMEDIATE.
Locat. et gestion gratuites assurées par nos soins.
BUREAU de VENTE s/place ts les jours (sf dim.) 11-19 h. 88, r. PELLEPORT. 636-52-00.

PROXIM. DU LUXEMBOURG « Résid. Monsieur-le-Prince », 48, RUE MONS.-LE-PRINCE. Immeuble de standing. Appartements de caractère STUDIOS et 3 PIECES DUPLEX. Sur pl. de 10 à 17 h. ts les jrs sauf samedi et dim. 633-74-57.

13e TOLBIAC
Quartier en pleine expansion et immeuble de qualité.
2 critères d'investissement sûrs et garantis.
JE VENDS DANS IMMEUBLE DE STANDING DEUX
2 PIECES
ET 3 STUDIOS
entièrement aménagés. (Cuisine installée, salle de bains, moquette.) Prix intéressant. M'appeler pour R.-V. de 8 h. 30 à 20 h. 30 au 325-25-25.

JACOB. Elégant duplex 110 m2. Living 30 m2, 2 ch., bel. poutres. Plein ciel. Impeccable. 742-02-44.

PRES AVENUE REPUBLIQUE Pptaire vd ds bel imm. restaur. beaux 2 p. tt conft, ref. neuf. 242-49-19, 9 à 12 h. et apr. 19 h.

Quartier Polytechnique, studio à vdre, poutres, cheminée, tél. M. LAFONT : bureau, 737-39-72 ; appartement, 229-27-96.

2e, Quartier en hausse constante. Triangle BOURSE-OPERA-REAUMUR
Immeuble de qualité ancien et de très grand confort moderne. Importante Société de rénovation vend très originaux et luxueux
STUDIOS
2-3 PIECES DUPLEX
Livraison immédiate.
Pour logement personnel ou investissement de qualité.
Me téléphoner de suite.
325-25-25.

9e, imm. récent, gd standing. 2 pièces 65 m2 - 250.000 F. 24 h./24 h. Détails, 878-97-52.

16e, avenue Kléber, soleil, asc. 200 m2 - 850.000 F. Détails 24 h./24 h., 878-97-52.

5e, SUR BD SAINT-GERMAIN Bel immeuble très grand standing (entrée marbre, asc. descenseur, vide-ordures, interphone télévision). Conception intérieure selon votre goût possible jusqu'au 15 septembre 1975.
SOMPTUEUX STUDIOS APPARTEMENTS EN DUPLEX
Toutes surfaces possibles. Prix élevés en rapport avec qualité et situation géographique. Renseignements et vente la journée au 325-25-25.

AVENUE MOZART
IMMEUBLE ANCIEN
5 P. cuis., 2 bains, tt conft. téléph. Excell. distrib., double exposit., chbre service. Pr rens. et visites : 755-98-57.

2e NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES FACE BOURSE EXCEPTIONNEL
Il me reste
2 STUDIOS ET DEUX 3-4 PIECES DUPLEX
sur rue.
Entièrem. équipés. Livraison immédiate. Immeuble particulièrement solide, rénové, grand standing (interphone, vide-ordures). Style très agréable (pierres apparentes et poutres d'origine).
Me voir exclusivement les 28 et 29 de 13 heures à 19 heures. 9, rue Paul-Lelong.

17e FACE SQUARE
STUDIOS, 2 P. DUPLEX ds imm. ensoleil. et calme. APPART. TEMOIN. 34, r. E.-LEVEL, 627-78-84.

QUAI D'ORSAY
300 M2 7 pces princ., 3 bains + 2 serv. 734-23-75.

UNIQUE A PARIS
Division et rénovation de l'Hôtel partic. de Talma, 18e.
DUPLEX 8 P. + 481 M2 jard.
DUPLEX 6 P. + 286 M2 jard.
DUPLEX 5 P. + terrasse 27 M2
APPART. 4 P. sur jardin.
Grand STUDIO sur jardin.
CLASSE EXCEPTIONNELLE.
Prix élevé.
Sur place du lundi au jeudi de 14 h. 30 à 17 heures.
9, r. de La Tour-des-Dames, Paris-9e. Renseignements : 874-19-73 à défaut 624-80-15.

MARAIS Grand 2 pièces tout confort, dans immeuble restauré caract., avec 60.000 F + mensual. 770-40-30.

19e. Tr. b. 2 p., 53 m2, 3e s/rue. refait nf., tt cft très ensoleillé. **770-74-14**

19e 15, RUE MANIN
Beau 2 p., s. bns., cuis., tél. Face parc. Sur Place le 28 de 14 à 18 h. Cabinet Marceau. 720-22-30.

GRANDS BOULEVARDS
Immeuble rénové **STUDIO**
tt cft, bloc cuis., moq., tissus, poutres appar. Px tr. intéress.
SPECIAL PLACEMENT
Le propriétaire : 548-25-21.

134, RUE DE VAUGIRARD
IMMEUB. GRAND STANDING ENTIEREMENT RENOVE
Plein soleil, jardin avec cascade. Propr. vd beaux studios et 2 P. en duplex avec terrasse entièrem.-aménagés, placement idéal. livrés clés en main. - Visite ce jour ou téléphoner 242-49-19, de 9 h. à 12 heures.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Studio, 6e étage, asc., tout conft. SOL. 24-10.

12e IMMEUB. RESIDENTIEL gd STUDIO d'artiste 2 pièces. Téléph. : 343-66-29. S/pl. tous les jours, 10 à 18 h., 45, RUE DE CHARENTON.

PARC MONCEAU, idéal médecin, appt de standg **7 P.** 250 m2, balcon, tél., gar. + 3 chb. service. 366-19-35.

16e, quai de Passy (près), 3 p., très bel imm. 85 m2, 330.000 F. Détails 24 h./24 h., 878-97-52.

FOCH - MAILLOT
Bel immeuble traditionnel, restauration et décoration de prestige
Studios, 2 pièces, duplex
Visite ce jour, de 12 à 19 h, 10, av. Alphand, PARIS (16e).

11e STUDIO tout confort aménagé. Prix exceptionnel, 53.000 F. Possibilité crédit. Le propriétaire : 548-25-21.

SUPER PLACEMENT **SENTIER**
Local retail nf loué 8.400 F l'an. Prix exceptionnel : 65.000 F. Le propriétaire : 548-25-21.

CHATEAU VINCENNES
MAGNIF. STUDIO TOUT CFT
Excellente rentabilité.
PRIX EXCEPTIONN. 55.000 F
Tél. 704-89-71 ou 636-52-00.

18e. P. à P. de prét. 4e étg. s/ rue ds imm. P. de T, vue dég, ensol, appt impec., 2 p., form. liv., gde c. équ., entr., cab toil, s bs, wc, chauff. accum. Prix : 172.000 F. Ecrire à T-074.040. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

S/SQUARE MONTHOLON
Propr. vend GRENIER entièr. aménagé ds imm. rén., 75 m2, ascenseur. Tél. 607-08-46.

MARAIS
Propr. vd ds imm. rénové de caract. GRENIER entièrement aménagé. Envir. 55 m2, Prix intéressant. Tél. 607-08-05.

RUE MAUBEUGE
Propr. vend direct. dans très bel immeuble P. de T. ravalé plusieurs 2 p., cuis., wc. Peint. à ref. IDEAL pr PLACEMENT. 120.000. Crédit possible par prop. Téléphoner H. Bur. 345-86-41.

Région parisienne

VERSAILLES (pr. lycée Hoche) Imm. réc. pier. de t., lux. livg double + 2 ch., balcon, Sud, état nf. Px 300.000 F. 526-73-01.

Province

Exceptionnel : A vendre très bel appartement, villa sur le toit + immense terrasse, vue panoramique, entièrement face mer, avec cave et garage. Ecr. HAVAS CANNES 9437/R. ou tél. (93) 47-00-55.

PRES CABOURG, 100 M MER, 3 pièces tt cft. ds pt imm. 1970. Parc, pins. TEL. 929-07-13.

locations meublées Offre

Paris

14e PLAISANCE. Stud., kitch., dch., tt cft, 750. KLE.04-17.

Muette Studio, téléphone, kitchenet. 924-71-86.

Métro Gentilly, meubl. 1 p., cuis. + salle d'eau. 750 F C. C. Tél. 655-25-48 ,après 19 h.

locations non meublées Offre

Paris

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
84, rue d'Alésia, 577-70-08 ;
45, r. Héricart, Mº Ch.-Michels ;
8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

Propr. off. studios, 2 et 3 pces PARIS div. arrondiss. et banl. Téléph. 729-19-25 - 19-43 - 19-53.

GEORGE-V. Cause départ Industriel Américain cède LUX. 5 P. conft. + ch. serv. 3.300 repr. just. 359-73-18.

16e HAMEAU BOILEAU 39, RUE JOUVENET
Bel appt. 160 m2 + 50 m2 balc., 6e et dern. étage + chb. serv., loyer 4.400 C.C. Vis. s/r.-vous
COURTOIS ANJ. 21-39, ANJ. 49-85.

7e 33, QUAI VOLTAIRE
4e étage sur cour, calme, 6 P., 160 m2, chbre serv., loyer, 4.000 C.C. Vis. sur rendez-vous.
COURTOIS ANJ. 21-39, ANJ. 49-85.

Région parisienne

Versailles R. D. 3 p. cft. mod. gar. 1.350 F. 526-65-50.

Neuilly-St-James, grand stud. impecc., tout conf., ch. central, tél. 900. AMP. 18-33.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Rech. pour clients sélectionnés, studios, appartements, villas, région Versailles. Tél. : 954-25-35.

Ingén. ch. ss agce 4 à 6 p., Versailles ou envir. - 950-36-70.

hôtels-partic.

Mº M.-SEMBAT. Maison 150 m2, 6 chambres, agréable jardin. 550.000 F. Vis. sur pl. 13 h.-17 h. 80, rue du Dôme. — 589-20-27.

VERSAILLES - Splendide hôtel particulier, 200 m2 habit., grand cft + jardin. Prix except. 790.000 F - 950-14-60.

constructions neuves



INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

XIIIe TOLBIAC
Studios, 2 et 3 pièces.
Habitables 4e trimestre 1976.
PRIX NON REVISABLES.
IMMOBILIERE FRIEDLAND,
41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

XVIIIe JULES-JOFFRIN
Chambres et studios, 2, 3, 4 et 5 pièces.
Habitables début 1977.
PRIX NON REVISABLES.
IMMOBILIERE FRIEDLAND,
41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

APPARTEMENTS RAFFINES
Vue exceptionnelle.
Prix fermes et définitifs.
Livraison immédiat.
Eve à la Défense, sortie nº 6 sur le Circulaire.
PROMOGIM - 775-85-37.

XIIe RUE DE PICPUS
Studios, 2 et 4 pièces.
Livrables 4e trimestre 1976.
PRIX NON REVISABLES.
IMMOBILIERE FRIEDLAND,
41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

92-GARCHES
LES JARDINS DE GARCHES
29-33, rue Henri-Régnault.
3 petits imm., jd. de 2 étages, STUDIO au 5 P., gd standing, P. de T., cft total électrique. Prix moyen 4.200 F le m2. Bur. de vente : Sam. et dim., 11 à 18 h., ou GECOM, 747-59-50.

94-VILLEJUIF
RESIDENCE ELSA
38, rue Octave-Mirbeau.
3 petits imm., jard. de 3 étages, reste 6 appt., 3 pces, asc.-desc. P. de T., conft total électrique. Prix moyen 3.200 F le m2. Crédit 80 % - Livr. automne 75. Bur. de vente, Sam. et dim., 11 à 18 h., ou GECOM, 747-59-50.

MONTLIGNON, Villa moderne, gd séjour donnant sur terrasse + 4 chbres, dans très beau parc 2.000 m2. Prix. 630.000 F. Tél. 989-31-74.

fonds de commerce

CAUSE RETRAITE VENDS :
TABAC BIMBELOTERIE
gros village Vaucluse.
Bon rapport. Agence s'abstenir. Pour tous renseignements : Ecr. nº 6.704 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EURE 1 heure de PARIS
Région touristique. AFFAIRE EXCEPTION. Hôtel restaurant, JDIN, tr. b. chiff. affaires. Poss. augment. Crédit vendeur. Traite avec 250.000 F. Pas capable s'abstenir - 555-72-54.

Vends raison santé à PAU importante affaire cycles-motos gros, C.A. en expansion. Ecrire nº 14.465, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Invest. rech. hôtel, murs et fds, min. 30 nos, b. client., b. quart. gest. f. Paris. 526-46-75, h. bur. 17e VILLIERS - Parfumerie, affaire à développer, petit loyer. 266-38-41, EUR. 20-38.

bureaux

EXCEPTIONNEL
bureaux. Bd des CAPUCINES 5e étg. CALME. FONCTIONNEL. Téléphone 2 lignes + télex. Tél. 28 (86-45-37).

PLACE VENDOME
Part. loue bureau 250 m2 env. Tél. 260-42-90 + 44-90.

OPERA. 9 burx. 3 tél., 10 postes. Asc., tt cft, stdg, bail neuf cess. - A.I.N. 742-46-87.

usines

USINE A LOUER
Reliée fer, terrain : 7.800 m2, 4.250 m2 ateliers. Entrepôt, 1.000 m2, bureaux, salle pour : ordinateur, bail 10 ans, tél. 18 lign., 50 postes. Acc. Cam. Loyer annuel : 200.000 F. H.T. Promesse de vente. CHAUMENY 94, rue Saint-Lazare. 874-22-98.

domaines

VAR. Rég. BRIGNOLES
Import. PROPRIETE agricole de rapport, 320 ha. seul tenant, 40 ha. vignes, appellat. coteaux varois, 30 ha. terres labour, 220 ha. bois et environ 30 ha. landes facilement récupérables.
SUPERBE BASTIDE en excellent état..
Ferme. Nombr. dépend., cave. Cassagne (91) 22-11-58.

villégiatures

Loue 500 m. plages Antibes et Juan-les-Pins villa F 2, quartier résid. et calme, jardin ombragé, septembre (possibil. à la sem.). S'adr. Agce Delta, 30, av. Maizières, 06600 Antibes. Tél. 15 (93) 34-21-00 (référ. villa Maryse).

LA LOUVESC ARDECHE
T. 3 Hôtel Relais du Monarque. ★★ N.N. pension 55/85 net.

Loue à vacancier à Thann (Alsace) chalet de montagne. Px 300-400 F/semaine. KUNEMANN, 16, place Joffre, 68800 THANN. Tél. 16 (89) 37-18-81 - 37-02-84.

propriétés

BOIS-LE-ROI
BONNE MAISON PLAIN-PIED Séjour 32 m2 + 2 ch., sal. eau, ch. maz. Jdin. Px 195.000. Facil.
GALLIEN. 422-20-41.
6, r. des Sablons. Fontainebleau.

EURE. A Romilly-sur-Andelle Part. vd. EXCELLENT ETAT, Propriété 5 P, cft, 1.800 m2 terr. paysager, 32 m. PECHE privée truite. Site. - REPOSANTE VERDURE. (16-35) 65-88-67.

P. vd à EYMET, Dordogne, Périgourdine neuve gd stdg. 6 pces princ., cuis. amén., 2 s. de bs, 2 w.-c., 159m2 hab., ch. c. fuel, gar., jd. paysager 2.000 m2, terrasse, rocailles. Téléphoner au 58-80-87 Eymet, 14 à 18 h.

SAINT-TROPEZ-BEAUVALLON
propriété caract. de 1 ha. parc verdure, très belle maison de maître, 6 p. princ., cuis., 2 s. de bs, cave, ch. cent. + maison gardien, cuis., chbre, séjour, s. de bs, gd gar., piscine, plage privée, arbres séculaires, vue magnifique sur golfe. Nous consulter : (91) 54-30-35, 54-31-89.

Je vends, cause succession, à MOUGINS, face collines de LA ROQUETTE et de GRASSE,
PROPRIETE EXCEPTIONNELLE
de calme et de vue panoram. Terrain de 6.920 m2 entièrement complanté, maison 150 m2 sur 2 niveaux + dépendanc. et pavillon, toutes possibilités de faire de cette propriété un des derniers paradis à 7 km. de Cannes. Prix : 700.000 F
Ecrire HAVAS CANNES 9438/R.

villas

COTE D'AZUR - GOLFE JUAN VIEUX MAS, vue panoramique sur mer, jardin en terrasses 200 m2 piscine, 8 pièces principales, dépend. 1.000.000 de F. Gefic Méditerranée Longuet Neel Gefic S. A. R. L., 20, La Croisette, 06400 CANNES. Poste 285. Téléph. (93) 99-11-47.

CABOURG
Villa 5 p., ch. centr., tél. gar. EXCELLENT ETAT
Grand jardin paysagé. Téléph. journée 288-67-79 du 26-8 au 31-8 ou (31) 91-11-79 de 17 h. à 19 h. et toujours 288-67-79.

ENGHIEN, très près la gare. Grand calme, jardin 1.000 m2 + maison 200 m2 (8 pièces). Prix 550.000 F. à débattre. 989-31-74.

LA CELLE-ST-CLOUD. Vends mais. individ. 149 m2 habitables, grand standing. Tél. 969-92-14.

MONTMORENCY, vue et cadre verd., villa récente, vaste séj., chem., poutres, portes-fenêtres direct. sur jardin 800 m2 + 4 ch., grande cuis., tout conft, piscine. Prix 580.000 F. Téléph. 989-31-74.

manoirs

VALLEE DE JUINE et D'ECLIMONT
50 kilomètres Paris
MOULIN
actuellement auberge. Conviend. pour maison de repos, sémin. 2 bâtiments. 1.100 m2 habitab., dont 2 salles de 90 m2, grande cheminée, 20 chbres + réserves dans PARC 13.000 m2.
Prix : 1.200.000 F.
ETUDE DEBUSSCHERE
495-62-02.

CARNET

Naissances

— M. H.-M. Marty et Mme H.-M. Marty, née Myzette Girard, sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier arrière-petit-enfant
Olivier Butzbach
Saint-Germain-en-Laye,
le 23 août 1975.

— Catherine Wintrebert a le bonheur de faire connaître à ses amis la naissance de
Raphaël
16, rue Maître-Albert,
75005.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Martine Verilhac,
fille de M. Henri Verilhac et de Mme née Bourette, avec M. Alexander Garandeau, fils de M. Jean Garandeau et de Mme née Revan, qui aura lieu le 5 septembre 1975 en l'église réformée de Chambon-sur-Lignon, 43300, à 16 h. 30.

Décès

— Le général et Mme Robert Caillaud,
Le lieutenant Yves Renolleau et Mme, née Françoise Caillaud,
Anne, Pierre, Michel et Agnès Caillaud,
M. et Mme Jean Rambert,
M. et Mme André Caillaud
et leur enfants,
M. et Mme Robert Mazaud
et leurs enfants,
M. Jacques Rambert
et ses enfants,
ont la douleur de faire part de la mort tragique du
Sous-lieutenant Jean CAILLAUD
survenue en Espagne le 24 août.
Les obsèques auront lieu en l'église d'Aubiat (Puy-de-Dôme) le jeudi 28 août 1975, à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Lucie Caudron-Cavenaile, son épouse,
M. et Mme René Caudron-Cavaillie et leur enfants Emmanuel et Cécile,
M. et Mme Francis Caudron-Bury,
M. et Mme Yvan Caudron-Lesseliers,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henry Caudron-Goormaghtigh,
M. et Mme Jean Caudron-Williaume,
ses beau-frère et belle-sœur,
M. et Mme Emile Cavenaile-Funck,
ses beau-frère et belle-sœur,
parents et alliés,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de
M. Marcel CAUDRON,
administrateur-directeur
aux Câbleries et Corderies du Hainaut, né à Haine-Saint-Paul, le 21 décembre 1905 et décédé à Dour, le 24 août 1975, fidèle à ses convictions philosophiques.
Les funérailles civiles auront lieu le mercredi 27 août 1975 à 11 heures.
Réunion à la mortuaire, rue Emile-Estivenart, 17 à Dour, à 10 h. 45.
Ce présent avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Deparday et Caratini, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Juliette DEPARDAY,
née Caratini,
survenu le 18 août 1975, à l'âge de quarante-neuf ans, au centre hospitalier de Bastia.
Les obsèques ont été célébrées, le 20 août, à Canari.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Paris, Saint-Emilion, Grenoble, Sarrebourg.
M. Marcel Joffre,
M. et Mme Robert Souleau-Joffre et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Joffre
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Joffre
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme André Sourdois,
Mlle Andrée Joffre,
ses sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel JOFFRE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur, rappelé à Dieu dans la quatre-vingt-unième année à Saint-Gervais le 24 août.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 29 août à 10 h. 30 en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris (16e), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au Père-Lachaise.
167 bis, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— Mme Charles-Marcel Heidsieck,
M. et Mme Marcel Auguste-Dormeuil,
M. et Mme Jean Bouvet,
M. et Mme Charles-Henri Heidsieck,
M. et Mme Bernard Heidsieck,
leurs enfants et petits-enfants
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Charles-Marcel HEIDSIECK,
pieusement décédé le 25 août en sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 28 août à 16 heures en l'église Saint-André, à Reims.
Salutations et remerciements à l'église.
5, rue Kellermann,
Reims (51).

— Madame Jean de Mailly,
M. Jean-Paul de Mailly,
Mme veuve Paul de Mailly,
leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean DE MAILLY
membre de l'Institut,
conservateur du Palais de Chaillot,
survenu le 26 août 1975.
Les obsèques auront lieu en l'église de Villemeux, Eure-et-Loir (près Dreux), le vendredi 29 août, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Palais de Chaillot, 75116 Paris.
[*Lire page 20 la biographie de M. de Mailly.*]

— Mme Emile Marlin,
M. Pierre Marlin,
M. et Mme Michel Boyer-Marlin,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Emile MARLIN,
ingénieur en chef
des routes et chaussées, en retraite,
ancien combattant
1914-1918 et 1939-1940,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
leur époux, père,
survenu le 25 août 1975, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée, le samedi 30 août, à 9 heures, en la cathédrale de Senlis, sa paroisse.
32, avenue du Maréchal-Foch,
60300 Senlis.
8, rue Mozart,
57000 Metz.
19, rue Georges-Huchon,
94300 Vincennes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Pascal Tannery, son mari,
Franck, Barbara et Blanche, ses enfants,
M. et Mme Léon Vogelweith et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Tannery et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 25 août, dans sa trente-quatrième année, après une longue et douloureuse maladie, de
Mme Pascal TANNERY,
née Edith Vogelweith.
Une messe sera dite à sa mémoire, le vendredi 29 août, en l'église Saint-Eustache, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
51, rue de Turbigo,
75003 Paris.
34, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.
48, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

— Le dimanche 10 août 1975 a été rappelé à Dieu, à l'âge de soixante-dix-huit ans et dans la cinquante-septième année de son sacerdoce,
M. l'abbé Maurice ZUNDEL.
« Dieu est amour. »
Paroisse du Sacré-Cœur,
1006 Lausanne (Suisse).

Anniversaires

— A l'occasion du quatrième anniversaire du décès de
Jacques BOETSCH
une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé.

Remerciements

— Mme Hélène Gros,
Les docteurs Eliane et Bernard Gros et leurs enfants,
M. et Mme Herel et leurs enfants,
remercient tous ceux qui, par leur présence et leurs messages, leur ont apporté le réconfort de leur affection et de leur amitié au moment du décès du
Dr Abraham GROS

Communications diverses

— Le pèlerinage annuel à Notre-Dame-de-Miséricorde aura lieu à Pellevoisin (Indre), le dimanche 7 septembre, sous la présidence de Son Excellence Mgr Vignancour, archevêque de Bourges.

Visites et conférences

JEUDI 28 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Bachelier : « Les métiers disparus au musée Carnavalet ». — 15 h., métro Halles, Mme Oswald : « Quartier en danger : l'aménagement des Halles ». — 15 h., façade de l'église, Mme Saint-Girons : « Saint-Séverin et sa parure de vitraux ».

15 h. 15, 4, rue du Cloître-Notre-Dame : « Maisons de chanoines et parvis de Notre-Dame de Paris » (Mme Barbier). — 15 h., entrée, place Paul-Painlevé : « Les thermes et le musée de Cluny ». — 15 h., rue de Vaugirard, angle rue de Condé : « Le palais du Luxembourg » (Paris et son histoire). — 15 h., Sully-Morland : « Le Marais, hôtels d'Aumont et de Sens ». — 20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels illuminés du Marais » (A travers Paris). — 15 h. : « Saint-Germain-l'Auxerrois » (Histoire et Archéologie). — 15 h., métro Saint-Sulpice : « Saint-Sulpice, ses chefs-d'œuvre et son quartier » (Vive la ville).

SPORTS

LES JEUX MÉDITERRANÉENS D'ALGER

Ne pas jouer battu

De notre envoyé spécial

Alger. — A vaincre sans péril on triomphe sans gloire. Mais non sans profit. Aux Jeux méditerranéens d'Alger, officiellement ouverts le 23 août, les Français éprouvent l'agréable sentiment de ne plus faire figure de parents pauvres dans une compétition internationale. Situation grisante qui ne doit cependant pas faire oublier l'importance relative de ces jeux sur le plan sportif. Les meilleures nations, pour n'avoir pas les pieds baignés par la Méditerranée, font défaut dans la plupart des disciplines.

Inversement, il paraîtrait mal venu de déprécier sans nuance l'or des médailles... surtout en certains sports où la concurrence reste vive. Que l'Italienne Sara Simeoni ait franchi 1,89 m en hauteur (le record des Jeux était de 1,77 m), que son compatriote Pietro Mennea ait frisé la défaite sur 100 mètres devant le Grec Papageorgopoulos, son égal au centième de seconde près, que le Français Bernard Lamitié ait tremblé pour sa première place, malgré un bon au triple saut de 16,16 m, voilà qui situe le niveau de certaines épreuves.

Bien sûr, on ne fera pas la une des journaux sous prétexte que l'équipe de France de baskett-ball a battu celle d'Egypte par 116 points à 85.

Il n'empêche que l'entraîneur Pierre Dao ne mésestimait pas les effets de cette victoire, qui a pour première conséquence de mener ses joueurs à la finale. On ne les donne pas gagnants devant la Yougoslavie, mais là n'est plus le problème. Comme la plupart des entraîneurs français venus à Alger, Pierre Dao garde un œil fixé sur Montréal et l'autre sur Moscou. Autrement dit, il songe, à court terme, aux Jeux olympiques de 1976, et, à plus long terme, à ceux de 1980. Il ne lui déplaît pas de faire subir à une équipe fortement rajeunie l'épreuve de la compétition. Après un stage technique aux Etats-Unis, le détour par Alger lui offrait l'occasion d'une utile mise au point dont il tire déjà, non sans humour, les conclusions : « *On a trop longtemps été habitués à jouer battus. Ici, nous apprenons à nous comporter en vainqueurs. Ce n'est pas si simple, surtout pour le tempérament français. Dix points d'avance, et on se laisse aller. Il faut donc se servir des matches faciles pour s'exercer à la rigueur.* »

Les mêmes conclusions valent pour la gymnastique, où l'équipe de France masculine a goûté les joies si longtemps refusées du succès. Elles vaudront encore, n'en doutons pas, ne serait-ce que pour le judo. L'essentiel est de garder une juste mesure et de ne pas prendre les rives de la Méditerranée pour le Canada.

FRANÇOIS SIMON.

« L'AFFAIRE ABADA »

Alger. — Les responsables de la délégation française aux Jeux méditerranéens sont préoccupés par une affaire qui concerne le sauteur à la perche Patrick Abada. Ce concurrent français est tenu par les autorités d'Algérie comme ayant la nationalité algérienne, et donc susceptible de faire partie de leur délégation. Elles ont fait savoir officieusement aux responsables français qu'il y avait là un problème juridique difficile à résoudre, et il fut question, un moment, de retirer Patrick Abada de la compétition. Mais celui-ci conteste la version algérienne en affirmant que son père, s'il a bien habité l'Algérie, est né en Egypte de parents turcs, et que sa mère est française. Il souhaite maintenant que les responsables français reviennent sur leur décision de l'écarter de la sélection. Il se déclare victime d'une pression des dirigeants sportifs algériens, qui auraient aimé le compter parmi eux. Ces derniers s'en défendant en rappelant le cas d'un autre athlète, Brakchi, qui représenta l'Algérie aux Jeux de Dakar avant d'aller concourir à nouveau en équipe de France. C'est pour eux la preuve qu'il ne saurait y avoir de volonté d'annexion.

A Paris, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports semble regretter que cette affaire, qu'il aurait préféré éviter, tombe dans le domaine public. Il souhaite qu'elle puisse être réglée à l'amiable et ne prenne pas plus d'ampleur qu'il ne serait souhaitable. — F. S.

Automobilisme

LE GRAND PRIX DU CANADA EST OFFICIELLEMENT ANNULÉ

Les organisateurs du Grand Prix du Canada ont annoncé, mardi 26 août, à Toronto, que l'épreuve était officiellement annulée, aucune solution n'ayant été trouvée au différend financier qui les oppose à l'association des constructeurs de formule 1.

RELIGION

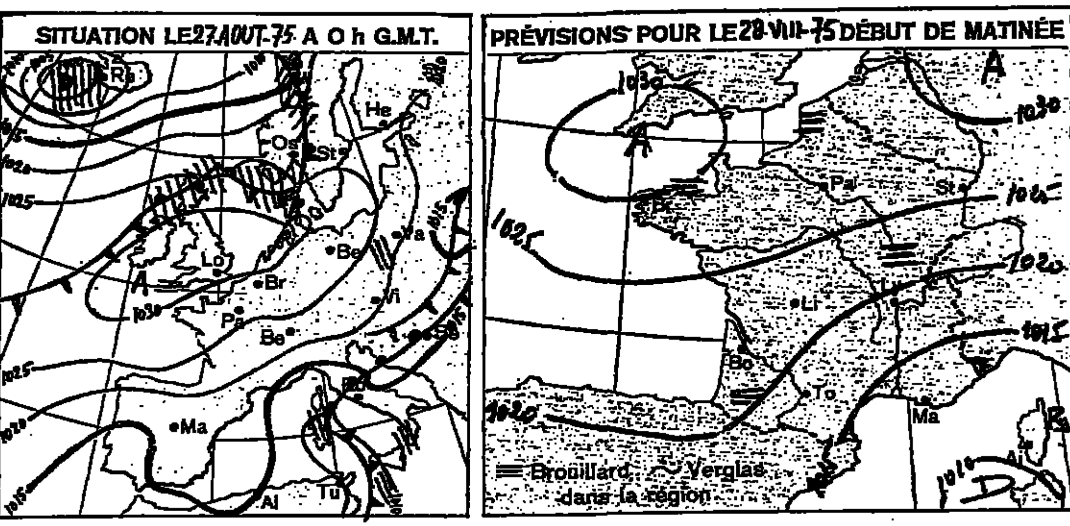
LE PÈRE J. DE SAINT-BLANQUAT EST NOMMÉ ÉVÊQUE DE MONTAUBAN

Paul VI a nommé l'abbé Jacques de Saint-Blanquat, actuellement vicaire général de Toulouse, évêque de Montauban (Tarn-et-Garonne).

[Né à Toulouse en 1925, le Père de Saint-Blanquat a commencé ses études ecclésiastiques chez les Pères blancs, mais ne put se consacrer aux missions en raison de sa santé. Ayant complété ses études à l'Institut catholique de Toulouse, il a été ordonné en 1952. Nommé aumônier diocésain d'action catholique en 1958, il devient vicaire épiscopal en 1966, puis responsable de la pastorale liturgique et sacramentelle en 1968.]

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ∇ averses orages → Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 27 août à 0 heure et le jeudi 28 août à 24 heures :

Les hautes pressions centrées sur les îles Britanniques commenceront à s'affaiblir, mais continueront de diriger sur la France un flux d'air assez continental, de secteur nord-est. Cependant, en bordure des basses pressions qui se comblent sur la Méditerranée occidentale, de l'air un peu plus humide et instable entretiendra une situation orageuse sporadique sur le sud-est du pays.

Jeudi, un temps assez variable, parfois très nuageux, sera encore observé sur les régions bordant la Méditerranée, les Alpes et le sud-est du Massif Central, où quelques ondées ou orages isolés se développeront, surtout l'après-midi et le soir. Les vents seront moins forts que les jours précédents, et surtout irréguliers. Les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, le beau temps ensoleillé persistera, un peu nuageux par moments des Vosges au Massif Central. Quelques brouillards apparaîtront temporairement dans les premières heures de la matinée près de la Manche et sur le Bassin aquitain. Les vents, de secteur nord-est, seront modérés et irréguliers. Après un début de matinée un peu frais, les températures maximales seront encore en légère hausse par rapport à celles de la veille.

Mercredi 27 août, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 026,8 millibars, soit 770,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 août ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 22 et 17 degrés ; Biarritz, 22 et 14; Bordeaux, 24 et 15; Brest, 23 et 12 ; Caen, 21 et 11 ; Cherbourg, 21 et 12 ; Clermont-Ferrand, 19 et 14 ; Dijon, 21 et 15 ; Grenoble, 19 et 11 ; Lille, 21 et 12 ; Lyon, 0 et 10 ; Marseille, 26 et 15 ; Nancy, 21 et 12 ; Nantes, 25 et 14 ; Nice, 27 et 20 ; Paris-Le Bourget, 22 et 13 ; Pau, 23 et 12 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 24 et 13 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 23 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23 ; Boulogne, 20 et 13 ; Deauville, 20 et 10 ; Granville, 24 et 12 ; Saint-Nazaire, 25 et 13 ; Royan-La Coubre, 25 et 16 ; Sète, 25 et 17 ; Cannes, 26 et 19 ; Saint-Raphaël, 26 et 17.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 21 et 9 degrés ; Athènes, 30 et 21 ; Bonn, 23 et 8 ; Bruxelles, 21 et 12 ; îles Canaries, 31 et 22 ; Copenhague, 20 et 10 ; Genève, 18 et 15 ; Lisbonne, 34 et 21 ; Londres, 26 et 14 ; Madrid, 26 et 13 ; Moscou, 26 et 14 ; New-York, 25 et 23 ; Palma-de-Majorque, 26 et 16 ; Rome, 24 et 17 ; Stockholm, 20 et 12 ; Alger, 24 et 17 ; Tunis, 27 et 15 ; Casablanca, 27 et 19 ; Barcelone, 28 et 16 ; Dakar, 28 et 26 ; Elath, 37 et 27.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 236

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II	■						■		
III		■			■				
IV					■				
V		■				■			■
VI					■				
VII				■					
VIII			■			■		■	
IX								■	
X	■				■		■		
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Arrive à expiration. — II. Le domaine des anges ; Lettres de rupture. — III. D'un auxiliaire ; Fait l'objet d'une impression annuelle. — IV. Donnent une saveur particulière au fumet le plus léger *(pluriel admis)* ; Travaillent inopinément. — V. On le préfère franc et massif ; Participent à la couleur locale. — VI. Vins sucrés ; Prénom étranger. — VII. Turbulent enfant de Bohême ; Passer aux actes. — VIII. Il est bien évident qu'on aimerait connaître son âge; Participe. — IX. Amateur de violon. — X. Etait peu engageant ; Conjonction. — XI. Grande nappe ; Un expédient quand on a raté le bac.

VERTICALEMENT

1. Un qui n'a pas eu la main heureuse. — 2. Dans une locution courante ; Aimera le miel. — 3. Leur robe est pleine de taches ; Couvait parfois longtemps. — 4. La bête humaine ; Abréviation. — 5. Ne détale jamais *(inversé)* ; Sentit fort. — 6. N'aime pas nécessairement le bœuf à la mode ; Recherche d'orpailleurs ; Mot puéril. — 7. Combien s'y complaisent ! — 8. Ne saurait se promener les mains dans les poches ; Conjonction. — 9. En Asie Mineure ; Injure grave.

Solution du problème n° 1 235

Horizontalement

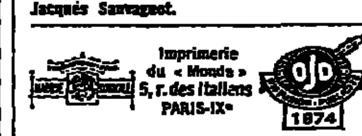
I. Fisc ; Bals. — II. Latude ; Eu. — III. Omet ; Las. — IV. TB; Imiter. — V. Ternes ; Râ. — VI Général. — VII. Oie. — VIII. Epie ; Tutu. — IX. Vilenie. — X. Ne ; Eres. — XI. Petitesse.

Verticalement

1. Flotte ; EV. — 2. Iambe ; Epine. — 3. Ste ; RG ; Ilet. — 4. Cutine ; Ee. — 5. Ment ; Net. — 6. Bélise ; Tire. — 7. AT ; Rouées. — 8. Léserait ; SS. — 9. Su ; Râleur.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 27 août 1975 :

UN DECRET

● Abrogeant les articles 54 à 56 de l'ordonnance n° 45-1708 du 31 juillet 1945 sur le Conseil d'Etat et modifiant le décret n° 63-766 du 30 juillet 1963 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette ordonnance.

(Lire page 6 l'analyse de ce décret.)

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

LA PRÉPARATION DU PLAN

Les organismes d'H.L.M. espèrent obtenir une « rallonge » de 10 à 20 % qui permettrait de réduire le chômage dans le bâtiment

Touché l'un des premiers par la crise — et très durement puisque le quart des faillites enregistrées au premier semestre lui est dû, — le secteur du bâtiment et de la construction s'attend à être l'un des plus favorisés par le « plan de soutien » à l'économie que prépare le gouvernement. Mais la perspective de recevoir une partie substantielle de la manne ne suffit pas à redonner de l'optimisme aux entrepreneurs. On n'a guère confiance dans un retournement complet de la conjoncture en matière de construction privée, tant les investisseurs sont peu enthousiastes et tant les candidats au logement sont réticents à l'idée de s'endetter pour l'achat d'un appartement.

A la Fédération nationale du bâtiment on reste sceptique sur l'efficacité de l'octroi de nouveaux crédits. « *A deux reprises déjà des crédits supplémentaires ont été dégagés et cela n'a rien changé,* dit-on. *Bien sûr, on ne refusera pas de nouveaux crédits, mais il est nettement plus facile d'en donner quand on sait qu'ils ne seront pas utilisés.* »

La distorsion entre les revenus des candidats au logement et le coût de ce logement, renchéri par des taux d'intérêt très élevés, s'accompagne, même pour ceux qui ont un niveau de vie suffisant, d'une crainte larvée du chômage. Cela explique en partie le peu d'enthousiasme pour l'accession à la propriété. Quant aux investisseurs industriels — qui achètent des appartements pour les louer — il y a peu de chances qu'ils se lancent à nouveau en foule dans la construction tant qu'ils n'auront pas accès plus largement au crédit (formule qui leur permettrait de faire face à la curiosité du fisc). Enfin, l'octroi de nouveaux crédits ne pourrait être efficace que pour les opérations déjà prêtes, celles dont la phase foncière est déjà franchie et qui peuvent donner lieu à une mise en chantier rapide.

C'est donc dans le secteur du logement « social » que la relance peut être plus rapide et fournir du travail aux entreprises du bâtiment de gros et de second œuvre. Mais là encore, il ne faut pas compter sur la formule de l'accession à la propriété : durant le premier semestre de cette année (par rapport au premier semestre de 1974), les mises en chantier d'H.L.M. en accession ont baissé de 21 %, tandis que celles d'H.L.M. locatives augmentaient de 13 %. L'expérience conduit à penser que des crédits supplémentaires pour l'accès à la propriété d'H.L.M. ne seraient guère utilisés, pour des raisons qui s'apparentent à celles qui « gèlent » présentement la construction chère.

En revanche, les organismes d'H.L.M. sont demandeurs d'une augmentation de 10 à 20 % de la dotation consacrée aux H.L.M. locatives. Il existe dans ce domaine des projets prêts à être mis en œuvre, qui porteraient à 120 000 ou 130 000 les possibilités de mises en chantier pour 1975. Curieusement, ce sera ainsi la crise qui apportera une amélioration de la situation réclamée, en vain, par l'Union des H.L.M. au moment de la discussion du budget. Au cas où cette « rallonge » se confirmerait, il faudra répartir régionalement les crédits en fonction des besoins des candidats au logement, mais aussi en fonction de ceux des entreprises les plus « nécessiteuses » qu'il faut aider à redémarrer.

L'aide à la construction neuve, et spécifiquement aux H.L.M. locatives, ne saurait cependant suffire à fournir du travail à toutes les entreprises du bâtiment. Le souci de la lutte contre le chômage voudrait que l'Etat favorise aussi l'entretien du parc de logements anciens. La décision gouvernementale de limiter à 7,5 % en juillet la hausse des loyers a obligé les organismes d'H.L.M. à renoncer, faute de ressources, à entreprendre des travaux de gros entretien et des travaux d'amélioration thermique. Ces derniers bénéficient certes de conditions spéciales (prêts des caisses d'épargne jusqu'à vingt-cinq ans, suivant la nature des travaux, et à un taux de 9,25 %), mais encore trop chères ; rien n'existe de spécifique pour les autres améliorations.

L'accès à un financement complémentaire à des taux d'intérêt comparables à ceux de la construction neuve permettrait sans doute d'engager rapidement des masses importantes de travaux. De telles mesures auraient l'avantage de fournir de l'activité à de nombreuses entreprises moyennes, de gros et de second œuvre, dont les contrats habituels ont, depuis des mois, été exécutés par des grosses sociétés, ravies d'avoir à se mettre sous la dent des chantiers qu'elles méprisaient naguère.

Les organismes d'H.L.M. ont, maintenant, la possibilité de se lancer dans des opérations de rénovation ou de réhabilitation de l'habitat ancien. Ils ne l'ont fait, jusqu'ici, que timidement, peut-être parce qu'il s'agit là de procédures nouvelles et inhabituelles, mais surtout parce que les prix-plafonds — suffisants pour la construction neuve — se révèlent en la matière très inférieurs aux nécessités : l'Union des H.L.M. estime qu'il faudrait les porter de *130 à 150 %* des prix plafonds de la construction neuve.

Un « soutien » conjoncturel aux entreprises de bâtiment pourrait être l'occasion d'amorcer une véritable politique de l'amélioration de l'habitat ancien, privé ou public. Il existe un marché de 100 000 logements à réhabiliter par an. Mais on ne sait si le gouvernement s'y décidera ou s'il se contentera de stimuler la construction neuve.

JOSÉE DOYÈRE.

2 milliards de francs pour les routes et les voies navigables ?

Les revendications présentées par les entreprises de travaux publics au gouvernement sont de trois types, en fonction du maître d'œuvre :

● *Pour les collectivités locales :* revalorisation des subventions (coût : 300 millions de francs), octroi de crédits supplémentaires (500 millions de francs), bonifications de taux pour les emprunts contractés d'ici à la fin juin 1976, possibilités de contracter jusqu'à cette date des emprunts dotés de différés d'amortissement pendant les premières années :

● *Pour l'Etat :* rattrapage de 300 millions de crédits, lancement d'un programme de grands travaux (2 milliards de francs) ;

● *Pour les entreprises nationalisées :* octroi de 500 millions de francs de prêts du F.D.E.S. et dotation de 250 millions de francs en capital.

Au total une « enveloppe » de 3 850 millions de francs de crédits d'Etat. Les entreprises de travaux publics ont déjà obtenu, depuis avril une « rallonge », mais celle-ci n'a pas suffi. Elles espèrent que, sur les 6 à 8 milliards de francs d'investissements publics attendus dans le plan de soutien gouvernemental, 2 seront consacrés aux routes et aux voies navigables.

Le délai de « réponse », dans ce secteur peut varier de deux à six mois. Pour réduire au minimum l'inertie inévitable, il faudra mettre en chantier d'abord les projets dont la situation foncière est réglée ; il en existe dans les dossiers de l'équipement et des collectivités locales. L'objectif doit être d'abréger les consultations indispensables des responsables de collectivités, pour mettre en œuvre le plus vite possible les crédits ouverts.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DEMANDENT AUDIENCE A M. CHIRAC

M. Louis Perrin, président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, vient d'adresser au premier ministre une lettre faisant part des propositions de son organisation avant que le gouvernement n'arrête son plan de relance de l'économie.

« *L'agriculture* », écrit notamment M. Perrin, « *peut apporter une contribution très active à la réalisation du triple objectif de plein emploi, de lutte contre l'inflation et d'équilibre du commerce extérieur à condition qu'on lui accorde une place équitable dans les mesures d'incitation à l'investissement et à la consommation* ».

C'est ainsi que des incitations à une production agricole de qualité, bien orientée en fonction des besoins des marchés, aurait eu, selon M. Perrin, des effets nombreux et certains en matière d'emploi, notamment par :

— Le maintien ou le retour des jeunes à la terre ;

— La reprise des achats de l'agriculture ;

— Le développement décisif de la transformation, du conditionnement, du transport et du commerce des produits agricoles.

De même, la lutte contre l'inflation pourrait être complétée par un développement de la production agricole en détachant de plus en plus les prix français et européens des produits alimentaires des cours mondiaux, de plus en plus spéculatifs. Sur le plus en plus spéculatifs.

Le bureau de l'A.P.C.A. demande aussi au premier ministre de placer en tête des priorités de la conférence annuelle entre les dirigeants agricoles et le gouvernement l'examen de mesures de redressement du revenu des agriculteurs, la prolongation des crises agricole et viticole, ainsi que la sécheresse de cet été.

Le bureau de l'A.P.C.A. a demandé audience au premier ministre pour lui développer ces propositions.

M. CHARPENTIÉ (C. G. C.) : Choisir entre la justice et la démagogie.

« *La dégradation de la situation économique se poursuit au fil des mois, sans que l'on aperçoive un signe quelconque de reprise* », estime M. Yvon Charpentié, président de la C.G.C.. Dans une interview publiée le 26 août par l'A.F.P., celui qui se présente comme « *l'héritier spirituel* » d'André Malterre s'inquiète d'un certain nombre d'orientations sociales du gouvernement.

● LA REVALORISATION DU TRAVAIL MANUEL. — « *Elle ne doit pas, selon nous,* déclare M. Charpentié, *être confondue avec un relèvement des bas salaires. Il s'agit de parvenir à une revalorisation du travail individuel, ce qui implique que les techniciens et les agents de maîtrise travaillant aux côtés des manuels soient également inclus dans cette réforme, et voient leur situation améliorée.* »

● L'EQUILIBRE FINANCIER DE LA SECURITE SOCIALE. — « *Nous craignons de voir des technocrates, dépourvus totalement d'imagination, chercher une fois encore, à travers la sécurité sociale, à accentuer une politique de redistribution des revenus. Les hommes politiques auront le choix entre la justice et la démagogie. Nous sommes prêts à payer ce que nous pouvons, mais avec d'autres. Si le gouvernement décidait de déplafonner le montant des cotisations de sécurité sociale, ce serait un cas de guerre.* »

● LE RAPPORT MERAUD SUR LES INEGALITES. — « *Avec la philosophie de ce rapport, on prépare des citoyens totalement irresponsables qui demain demanderont tout à l'Etat, sans se préoccuper de ce qui est possible ou non, et sans aucune initiative personnelle. Il y a escroquerie à reprendre d'une main ce qui a été donné par ailleurs. Nous sommes prêts à un effort contributif au titre de la solidarité nationale. Mais ce rapport vise à détruire la personnalité des citoyens.* »

M. BORNARD (C.F.T.C.) : Un climat malsain.

« *Le sentiment qui domine chez les travailleurs c'est l'inquiétude* », déclare M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C. dans une interview à l'A.F.P. « *Nous n'avons pas l'habitude, à la C.F.T.C., d'annoncer à grand fracas la révolution pour chaque automne et chaque printemps,* ajoute-t-il. *Mais cette année, il est évident que l'on peut s'attendre à des tensions extrêmement fortes si des mesures vigoureuses ne sont pas proposées pour réduire le chômage et notamment celui des jeunes.*

» *Mais pour nous, il est une autre préoccupation : le caractère malsain du climat général. C'est le règne de la foire d'empoigne, les pouvoirs publics et les employeurs ont tendance à ne réagir que lorsqu'il y a des manifestations de rues, des actions spectaculaires ou un recours systématique à la violence... A ce stade, il y a risque de voir la démocratie ne plus fonctionner normalement.* »

M. Bornard estime que le gouvernement a mis beaucoup trop longtemps à réagir à la dégradation de l'activité économique. Il préconise la réalisation d'un certain nombre d'opérations d'intérêt collectif (transports publics, logement) et des interventions sélectives dans tel ou tel secteur ou région, mais ajoute-t-il. « *Les pouvoirs publics devraient en discuter avec les syndicats et non pas avec les seules chambres patronales comme ce fut le cas dans l'automobile, notamment pour le dernier accord Peugeot-Citroën...* »

Dans le domaine de la consommation la C.F.T.C. réclame « *une action plus ferme, notamment en faveur des plus défavorisés* ». M. Bornard estime que « *le gouvernement se déconsidère totalement en repoussant de mois en mois les discussions* » sur le contrat de progrès promis pour les familles depuis quatre ans.

« SOUTIEN » A

LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLI

Giscard d'Estaing souhaite qu ... avis des principaux dirigean

MITTERRAND : Le débat doit ... lieu au Parlement.

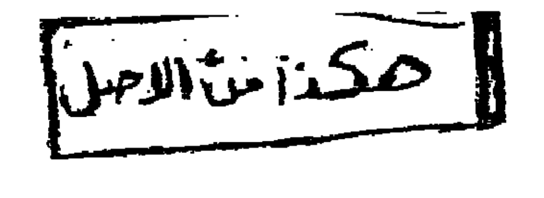
MARCHAIS : Un semblant ... consultation.

FABRE : Le gouvernement ... ménage-t-il de changer de politique ?

EUROPE 1 : Donner des gages.

(ALAIN DUHAMEL.)

La poli



DE « SOUTIEN » A L'ÉCONOMIE ET LA RENTRÉE SOCIALE

UNE LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU PREMIER MINISTRE

M. Giscard d'Estaing souhaite que M. Chirac recueille l'« avis des principaux dirigeants de l'opposition »

La présidence de la République a publié le 26 août la lettre suivante que M. Giscard d'Estaing a envoyée, le même jour, à M. Chirac :

« Mon cher premier ministre,

» Le gouvernement prépare, sous votre direction, un ensemble de mesures de caractère économique, qui sera définitivement arrêté le 4 septembre prochain. Cette date a été choisie en accord avec nos partenaires européens, de manière à permettre à ces mesures d'être, autant que possible, coordonnées et concertées. Cette concertation européenne, souhaitable en tout état de cause, est susceptible d'accroître leur efficacité.

» Pour cette préparation vous avez procédé, pendant le mois de juillet, à une large consultation de l'ensemble des partenaires sociaux, syndicaux et patronaux. Cette consultation a permis de recueillir un nombre important d'informations et de suggestions.

» Avant que le gouvernement se prononce définitivement sur ces mesures, et alors que vous serez conduit à en entretenir la délégation de la majorité, il me paraît souhaitable que vous recueilliez l'avis des principaux dirigeants de l'opposition. J'ai noté, en effet, que ceux-ci avaient tenu à rendre publics certains éléments de leurs analyses, et certaines de leurs propositions sur ce sujet. Il ne peut y avoir qu'avantage à ce que vous leur fassiez part de l'état de vos réflexions, et que vous engagiez avec eux une concertation parallèle à celle qui a été effectivement conduite avec l'ensemble des partenaires sociaux.

» Il est clair qu'une telle concertation réserverait entièrement la liberté d'appréciation de vos interlocuteurs, qui pourra se manifester lors de la présentation des mesures au Parlement, de même qu'elle laisse entière la responsabilité des choix du gouvernement.

» Le recours à une concertation démocratique sur un sujet qui touche aux conditions de vie de chacun des Français répondrait, j'en suis sûr, au vœu d'une large majorité de nos compatriotes.

» Vous pourriez rendre compte au gouvernement, lors du conseil des ministres du 4 septembre, des résultats de ces entretiens, et des conclusions que vous proposez d'en tirer.

» Veuillez agréer, mon cher premier ministre, l'assurance de mon amicale considération. »

M. Xavier Beauchamps, porte-parole de l'Elysée, a commenté l'initiative du président de la République concernant la consultation des principaux dirigeants de l'opposition, en déclarant : « *Il ne s'agira pas pour eux d'écouter. Il s'agira d'échanger des informations et des avis.* »

Selon M. Beauchamps, l'offre de concertation du chef de l'Etat procède de l'une de ses préoccupations qui est de « *décrisper la vie politique française* », ainsi qu'il l'avait dit dans son allocution du 30 juin.

En la circonstance, trois considérations expliquent cette initiative : il s'agit d'un sujet d'intérêt national ; le gouvernement dispose d'éléments d'information privilégiés, à la suite de la concertation européenne, notamment ; enfin, elle prolonge la consultation des partenaires sociaux, notamment des grandes centrales syndicales, entreprise en juillet par le président de la République. Selon le porte-parole de l'Elysée, « *le président de la République considère comme normales de telles consultations, qui sont effectuées dans toutes les démocraties semblables à la nôtre* ».

M. Beauchamps a rappelé le calendrier suivi dans la préparation des mesures : d'abord, un diagnostic de la conjoncture économique demandé par M. Giscard d'Estaing le 30 juin. Parallèlement, la consultation des partenaires sociaux et des partenaires européens de la France au sein de la Communauté, consultation qui s'est prolongée jusqu'à dimanche dernier, à l'occasion de la réunion des ministres de la C.E.E à Venise.

« *La date du 4 septembre*, a-t-il observé, *a été choisie en fonction de ce calendrier, en fonction de la réunion du Fonds monétaire international, qui commence lundi prochain, et pour ménager le temps nécessaire à prendre l'avis des dirigeants de l'opposition.* »



(Dessin de CHENEZ.)

M. MITTERRAND : Le débat doit avoir lieu au Parlement.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S. :

« Le lieu naturel d'un débat législatif ou de politique générale entre le gouvernement et l'opposition, c'est le Parlement. Les parlementaires socialistes n'ont pas à prendre part à l'élaboration d'un projet gouvernemental, mais à en apprécier, à en discuter le contenu. C'est ce qu'ils feront par tous les moyens à leur disposition dès que le gouvernement aura fait connaître ses choix.

» Il y a moins d'un mois, le 31 juillet, j'ai énoncé, au nom du parti socialiste, un certain nombre de mesures indispensables pour un véritable changement de politique économique. Ces propositions seront reprises et élargies lors de la prochaine session extraordinaire. »

M. MARCHAIS : Un semblant de consultation.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. :

« Ce que veut M. Giscard d'Estaing c'est organiser un semblant de consultation pour faire cautionner une politique tout entière au service des monopoles capitalistes.

» L'esprit de dialogue qui anime le pouvoir, les travailleurs ont pu l'observer avec nous la semaine dernière devant la gare d'Austerlitz (1). La provocation de M. Poniatowski s'inscrit d'ailleurs dans une campagne systématique de calomnie anti-communiste difficilement compatible avec un véritable dialogue. Cela dit, lors d'une conférence de presse tenue le 8 août, nous avons clairement et en détail fait connaître notre analyse de la situation économique et sociale, et nos propositions.

» MM. Chirac et Giscard d'Estaing en sont parfaitement informés.

» De plus, le respect du suffrage universel et des règles de la démocratie voudrait que le Parlement, honnêtement informé, discute de la situation et vote.

» Nous sommes prêts à ce débat. »

(1) M. Marchais, qui avait l'intention de s'adresser aux cheminots de la gare d'Austerlitz, comme il l'avait fait devant les ouvriers d'Hispano-Suiza, a été empêché de pénétrer dans la cour de la gare par les forces de police, sur instructions gouvernementales.

M. FABRE : Le gouvernement envisage-t-il de changer de politique ?

M. Robert Fabre, président du M.R.G. :

« En aucun cas les radicaux de gauche n'accepteront de cautionner la politique actuelle et ses prolongements. Devant l'aggravation de la situation, le gouvernement, reconnaissant ses erreurs, envisagerait-il de changer de politique, avec toutes les conséquences que cela suppose ? Si telle était son intention, nous accueillerions cette information avec intérêt.

» Le Mouvement des radicaux de gauche n'a cessé de dénoncer la gravité de la situation économique et sociale, dont il semble que le président de la République et le gouvernement n'aient pris conscience que bien tardivement.

» Comme les autres formations de l'union de la gauche, le M.R.G. a fait connaître à plusieurs reprises ses propositions pour remédier à la crise. Nous avons précisé que toute solution passait par une profonde transformation des structures économiques et sociales, dans l'esprit du programme commun de gouvernement de la gauche. »

EUROPE 1 : Donner des gages.

« Peut-être Valéry Giscard d'Estaing devrait-il changer de méthode : commencer en quelque sorte — puisqu'il est le seul à pouvoir le faire — à donner des gages de bonne volonté concrète, et inviter après. Or, il a, à court terme, deux bonnes occasions : il peut décider, comme l'opposition le demande, que le gouvernement engage sa responsabilité au Parlement sur le plan anticrise ; et il peut décider que le lendemain de la présentation télévisée du plan gouvernemental, qu'il ne manquera pas de faire, une tranche équivalente soit réservée sur le même thème aux chefs de l'opposition. Et alors, si à l'approche des grandes conférences internationales de l'automne, il invite à nouveau, en s'y prenant à l'avance, ses interlocuteurs récalcitrants, il leur deviendra beaucoup plus difficile de se dérober. »

(ALAIN DUHAMEL.)

La politique du spectacle

Ils ne sont pas allés à l'Elysée, ils n'iront pas à Matignon. Avant même de recevoir une invitation en bonne et due forme, MM. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, ont refusé de se prêter à la consultation des principaux dirigeants de l'opposition par le premier ministre avant la mise au point définitive du plan de soutien à l'économie. Cette consultation avait été très officiellement recommandée à M. Chirac dans une lettre que lui avait adressée, le 26 août, M. Giscard d'Estaing.

Le président de la République s'était heurté au même refus à l'automne dernier lorsqu'il avait relancé l'idée de consulter régulièrement les dirigeants de l'opposition sur des problèmes d'intérêt national alors que le principe de tels entretiens n'avait pas été, dans un premier temps, été écarté par MM. Marchais et Mitterrand. En mars, le secrétaire général du P.C.F. avait confirmé son refus de rencontrer M. Giscard d'Estaing et la direction du P.C.F. avait désavoué la demande d'audience à l'Elysée faite par les communistes de Paris.

MM. Marchais, Mitterrand et Fabre rappellent qu'ils ont fait connaître leurs propositions sur la manière de lutter contre la crise économique et sociale et n'envisagent pas de participer à d'autres confrontations avec le gouvernement que celle qui aura lieu au Parlement pendant la session extraordinaire des 9 et 10 septembre. M. Fabre paraît toutefois plus ouvert à la perspective d'un dialogue si le gouvernement envisageait de changer de politique. Eventualité peu probable. Le gouvernement n'a pas l'intention de faire la politique de l'opposition et celle-ci ne veut surtout pas donner l'impression de cautionner la gestion du pouvoir.

L'invitation du président de la République était d'avance vouée à l'échec. D'une part, le durcissement de l'opposition, provoqué par le parti communiste quelques mois après l'élection présidentielle, et l'agressivité de certains ministres et leaders de la majorité à l'égard de la gauche rendent vain, pour longtemps, le souhait du chef de l'Etat de « décrisper la vie politique ». D'autre part, la gauche ne va pas se laisser tenter par les séductions d'un libéralisme qu'elle conteste alors que la crise donne plus de poids à ses critiques.

Chacun savait cela. Pourquoi, dans ces conditions, aller au devant d'une déconvenue ? Parce qu'il n'est pas nécessaire de réussir pour persévérer, dira-t-on, si l'on se réfère au désir sincère et maintes fois exprimé par M. Giscard d'Estaing d'instaurer un autre style de relations politiques en France. Parce que ce nouveau geste d'apparente bonne volonté peut, pour une bonne partie de l'opinion, désamorcer les critiques à venir — mais assurées — « d'une opposition systématique ». Le pouvoir prétend traiter la crise économique sous son seul aspect technique, la gauche en souligne la dimension politique. En masquant ses tiraillements internes, chacun des deux camps s'efforce de gagner à sa cause l'opinion publique. C'est la politique du spectacle qui ne séduit que les publics conquis d'avance.

ANDRÉ LAURENS.

Des licenciements collectifs sont annoncés dans plusieurs régions

A quelques jours de la fin des congés du mois d'août, les annonces de licenciements ou de fermetures d'entreprise se font plus nombreuses.

De nos correspondants

● A MAIZIERES - LES - METZ (Moselle), les quatre cent quatre-vingt-cinq salariés de l'usine SOTRACOMET (constructions métalliques) sont menacés de perdre leur emploi à la suite du dépôt de bilan de l'entreprise ; un administrateur provisoire a été désigné. La société SOTRACOMET connaissait depuis quelques mois de sérieuses difficultés financières. En juillet dernier, elle avait déjà été contrainte de fermer son usine de Maubeuge (deux cent quatre-vingt-dix personnes). Une chute des commandes dans le secteur des grosses charpentes métalliques était à l'origine de cette décision. La SOTRACOMET avait tenté d'opérer une reconversion vers la construction de plates-formes de recherches pétrolières après l'abandon de la construction de centrales thermiques, grosses utilisatrices de charpentes métalliques.

L'espoir d'une reprise d'activité qui éviterait les licenciements collectifs semble faible. Il repose sur une reprise des investissements de la sidérurgie, en particulier à Fos-sur-Mer.

● A ROCHEFORT (Charente-Maritime), la direction de la société les Bois déroulés de l'Océan a annoncé le licenciement de cent quarante-trois salariés sur un effectif de neuf cents personnes. Dans la lettre qu'elle leur a adressée pendant leurs congés, elle écrit : « *Faute de commandes, nous ne disposons* pas de travail à vous confier à l'usine. Nous avons décidé de vous faciliter dès à présent la recherche d'un futur emploi en vous dispensant jusqu'à nouvel avis d'une présence effective tout en continuant à vous payer normalement. Nous souhaitons que vous utilisiez ainsi le temps disponible à des premières démarches de recherche. Bien entendu, si le licenciement envisagé se confirme, votre période de préavis ne courra qu'à partir de la notification officielle. »

Le comité central d'entreprise doit se réunir le 5 septembre. Les syndicats estiment que la procédure suivie par la direction est illégale, et ils ont demandé au personnel licencié de se présenter normalement au travail le 1er septembre.

Déjà, une des usines des Bois déroulés de l'Océan, dans la banlieue de Bordeaux, a été fermée et des licenciements sont intervenus dans l'usine de Labouheyre (Landes).

● A CLERMONT-FERRAND, les quatre cents salariés de l'entreprise métallurgique Olier viennent d'être avisés, après une réunion entre le syndic, le directeur de la main-d'œuvre et les délégués syndicaux, de *leur licenciement collectif*. L'entreprise, une des plus vieilles de la ville, avait déposé son bilan le 11 août et avait été mise en règlement judiciaire (« le Monde » du 14 août). Les salariés occupent l'usine.

● A *MONTREUX-VIEUX* (Haut-Rhin), le *comité* d'entreprise de la filature de la ville vient d'être informé que les cent vingt-cinq ouvriers de l'usine seraient licenciés à compter du 1er *septembre*. L'entreprise dont le bilan avait été déposé en janvier 1974 avait été mise en location-gérance puis rachetée. Mais à la suite de nouvelles difficultés et, selon les syndicats, de malversations, la situation s'est de nouveau dégradée. Lundi 25 août, les ouvriers rentrant de congés n'avaient pu reprendre leur travail faute de commandes et de stocks.

● A VIERZON (Cher), les trente salariés de la Cartonnerie du Centre ont eu la surprise de trouver leur usine fermée à leur retour de vacances. Le directeur leur a fait savoir que la société avait déposé son bilan et qu'ils étaient licenciés. Les travailleurs n'ont perçu ni leurs salaires de juillet ni leurs congés payés.

● A FOUGERES (Ille-et-Vilaine), la C.F.D.T. estime qu'un millier *d'emplois risquent d'être supprimés* dans les usines de chaussures de l'agglomération ; la baisse des ventes serait de 20 % à 40 % par rapport à l'an dernier.

● ERRATUM. — C'est par erreur que nous avons daté la décision du président Nixon de supprimer la convertibilité du dollar du 15 août 1973 dans l'interview de M. José Bidegain, publiée dans *le Monde* du 27 août 1975. Cette décision date du *15 août 1971*.

CHOMAGE, REPRISE ET RELANCE

II. — La recherche d'une troisième voie

par ROBERT LATTÈS

Nos problèmes resteront insolubles tant qu'on continuera à raisonner en termes de modèle de croissance ; ils ne seront bien posés que si l'on raisonne en termes de modèle de développement, c'est-à-dire, en particulier, en termes de « satisfaction des besoins » et non de consommation de produits (« le Monde » du 27 août 1975).

Ce n'est pas ici qu'il convient de revenir sur le pourquoi et le comment d'un tel modèle de développement, c'est-à-dire d'une autre croissance ; je voudrais plutôt esquisser les mesures qui me paraissent de nature, à très court terme, à « amorcer la transition nécessaire » vers un modèle de développement équilibré.

Trois séries de mesures sont souhaitables, dont il convient de reconnaître qu'elles ne sont pas, plus ou moins et dans un souci de plus grande efficacité, du seul ressort de la France (spécialement pour la première).

● Premièrement, aider, avec les sacrifices que cela implique, au retour de la lire et de la livre dans le « serpent » : manifestation de solidarité européenne et ciment unitaire, cela créerait une zone importante de stabilité monétaire; attirant pour beaucoup hors d'Europe, ce phénomène constituerait en outre un outil de dialogue important et constructif, notamment avec les pétroproducteurs.

● Deuxièmement, prendre le risque, sur trois ou cinq ans, de contrats d'approvisionnements en *matières premières* avec *certains* pays en garantissant à la fois les prix d'achat et les prix de vente de produits et services que nous livrerions à ces pays ; indirectement cela irait en outre dans le sens d'une indispensable régulation des *marchés mondiaux* de matières premières.

● Troisièmement, empêcher que le cours du dollar ne retombe et contribuer même à accroître sa remontée ; ne pas laisser se produire une telle chute du dollar était possible, penser notamment qu'on profitait de la sorte de coûts du pétrole très favorables était un raisonnement à très courte vue et même fallacieux.

D'autres mesures ne concernent plus spécifiquement que la France. A certains égards, il faut en être conscient, le problème de la relance est infiniment plus psychologique que technique : si l'on veut qu'elle ait des effets rapides ; si l'on veut qu'elle ait un effet d'entraînement et de catalyse — notamment pour dégeler l'épargne ; si l'on veut éviter que la distribution de ressources supplémentaires *n'aille encore gonfler* cette épargne.

C'est pourquoi il faut d'abord et surtout accroître très vite l'ensemble des revenus les plus modestes ; en particulier en restituant ou en ne percevant pas certains impôts de septembre à *novembre prochains*, peut-être aussi en aménageant la T.V.A. pour certains produits. S'agissant des impôts, il serait fort douteux que ces sommes ne retournent pas très vite à la consommation. Ce qui compensera en partie les pertes de recettes fiscales dues aux *exonérations d'impôts*. Le complément de financement de ces mesures pourrait être obtenu, en partie par déficit budgétaire, en partie par prélèvement supplémentaire sur les hauts revenus ; il est d'ailleurs étonnant de ne pas avoir conservé à cette fin *notamment les impôts qui ont été* restitués en juin dernier aux catégories les plus favorisées ; la situation générale avait suffisamment évolué pour qu'on explique pourquoi une promesse de l'hiver 1974 ne serait pas tenue.

Une épargne orientée obligatoire

Les nouvelles activités — productions et services — exigées à la fois par le redéploiement économique et par une autre croissance naîtront difficilement au sein des structures de production et d'activités *actuelles*, en particulier en raison des difficultés et des soucis concernant actuellement déjà la quasi-totalité des seules activités traditionnelles.

Une épargne orientée obligatoire (1), ayant essentiellement pour assiette le capital immobi*lier* et *foncier*, serait une *solution* originale, à la fois comme mode de financement non inflationniste et pour assurer les transferts nécessaires quant à l'utilisation des capitaux ; également pour susciter les nouvelles structures d'activités appropriées (sociétés ou coopératives d'industrialisation, sociétés *ou* coopératives d'équipements et services collectifs, caisses d'aides aux mutations et aux changements inhérents à la société industrielle moderne).

Il faut naturellement aussi créer un certain nombre d'emplois et de services publics et mettre en chantier un certain *volume d'équipements* collectifs. Mais comment en assurer le financement sans que ce soit inflationniste ou que ce soit au détriment de la consommation ?

Certes, la mise en place de tels mécanismes ne pourrait être que progressive ; démarrée rapidement, elle permettrait néanmoins d'accompagner un mouvement qui ne pourra de toute façon *qu'être lui-même progressif*.

Ces mesures — et d'autres mesures plus traditionnelles ou venant modifier certaines dispositions en vigueur qui n'incitent pas à la croissance — devraient aussi permettre de davantage *privilégier* la création d'emplois par rapport à certains investissements faits dans les structures existantes. Sinon, faute de telles possibilités ou incitations — notamment pour faire naître des entreprises, — il est fortement à craindre que bien des chefs d'entreprise n'aient la tentation de se contenter de maintenir leurs activités à des niveaux voisins des niveaux récents, la rentabilité absolue ou relative dût-elle en souffrir.

Modifier la fiscalité

Au-delà de cette esquisse de politique à court terme, deux classes de problèmes sont, me semble-t-il, à aborder sans tarder.

Premièrement, une réflexion sur le problème essentiel suivant : une *forte* croissance, comme celle génératrice de plein emploi des dernières années, est-elle encore possible pour la France et pour ses grands partenaires économiques ? Si oui, à quelles conditions, par exemple en aidant (de quelle manière ?) à la création et au développement d'activités et de marchés dans les pays en voie de développement, et plus spécialement dans le quart-monde ?

S'il est, au contraire, inéluctable qu'on soit, *au mieux*, en train d'entrer dans une période durable de croissance modérée, alors il faut organiser de façon concertée et progressive l'abaissement de l'âge de la retraite et de la durée hebdomadaire de travail ; mais il faut aussi redéployer de façon plus rapide et plus poussée nos efforts vers des activités *moins consommatrices de capital* et d'énergie.

Deuxièmement, une politique à plus long terme quant à certains de ses effets est indispensable dans deux domaines :

— D'une part, dans le domaine fiscal : modification très profonde de *la fiscalité, en particulier en* supprimant progressivement les privilèges mis en évidence par le Conseil des impôts ; mais aussi et surtout législation en matière d'héritage. Je dirai sans hésiter que pour transformer la société française il me paraît beaucoup *plus fondamental de modifier* la fiscalité et les dispositions en matière d'héritage que de procéder à des nationalisations qui ne résoudraient rien, sauf si l'on préfère les dogmes aux hommes.

— D'autre part, en matière de hiérarchie des salaires : qu'on me *comprenne* bien, il ne s'agit pas tant de resserrer l'éventail des revenus (et non des salaires) que de modifier la *position respective* de bien des salaires, les uns par rapport aux autres par conséquent, compte tenu de la nature des tâches. Dans une société bien éduquée, de plus en plus éduquée, dans une société dans laquelle il sera de moins en moins raisonnable et sain pour tout le monde de compter sur une main-d'œuvre immigrée pour accomplir les tâches les plus ingrates, dans une *société où l'activité rémunérée ne* pourra pas toujours être la seule façon d'utiliser les compétences de chacun de ses membres, on ne pourra *indéfiniment* et impunément avoir — ou paraître avoir — un travail ingrat *à la fois* par sa nature et par la rémunération qu'on en tire. La solution à ce problème essentiel prendra du temps, mais doit être entreprise dès aujourd'hui.

Restent alors deux questions. D'abord à ceux qui sont vraiment attachés à la société pluraliste, donc fondée notamment sur la liberté d'entreprendre, sur l'encouragement à l'initiative, sur l'encouragement à la mobilité professionnelle et intellectuelle : quels sacrifices sont-ils réellement prêts à lui consentir ?

Puis, même si c'est utopique, à tous les partenaires sociaux : face à une politique de relance, la crainte de relancer parallèlement l'inflation reste paralysante, en France comme ailleurs ; or ce sont les premiers mois, neuf à quinze, qui sont les plus dangereux, notamment du fait de comportements d'anticipation et de relance des revendications, dès qu'il semble que la situation s'améliore.

Sans demander à aucun des partenaires sociaux — les syndicats notamment — de renoncer *à ses idéologies et à ses objectifs* fondamentaux, est-il vraiment inimaginable — notamment du fait de mesures immédiates et d'engagements plus progressifs du type de ceux évoqués ici et parce qu'il s'agirait donc d'un contrat global — de conclure des accords en matière de prix, de salaires et de revenus pour une période durant laquelle les actions revendicatives seraient alors neutralisées ?

FIN

(1) Cf. *le Monde* du 29 février 1972.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

Les discussions sur l'importation de gaz algérien

« Les portes restent ouvertes »

déclare le président du Consortium européen

Alger *(A.F.P.)*. — Le président de la SAGAPE (Consortium des acheteurs européens de gaz naturel algérien), le Dr Schwarz, a déclaré, mardi, à l'agence Algérie-Presse-Service, dans une mise au point : « *Il est inexact de dire que les pourparlers* [entre Européens et Algériens] *ont échoué* de facto, *et on ne peut pas non plus prétendre que d'autres pourparlers sont voués à l'échec. Le Consortium européen est d'accord sur le fait que, pour couvrir à longue échéance les besoins énergétiques européens, on ne peut pas renoncer au gaz algérien, ce gaz naturel devant être offert sur les marchés d'acheteurs à des conditions rentables.*

» *Etant donné que les pourparlers actuels ont lieu sous la condition que la SONATRACH s'occupe elle-même du financement de tous les investissements sur le sol algérien, l'aide financière dont on avait autrefois parlé devient caduque. Seules les considérations commerciales et énergétiques sont déterminantes. Toutes autres suppositions et spéculations sont erronées.*

» *Indépendamment de la poursuite des pourparlers actuels, il y a entente entre tous les partenaires du Consortium européen ainsi qu'entre la SONATRACH et le consortium sur le fait que les portes restent ouvertes pour d'autres entretiens.* »

La mise au point admet que, « *lors de la dernière conférence du 18 août 1975, nous ne sommes pas parvenus à nous entendre avec la SONATRACH sur les questions en suspens, surtout sur le système des prix. D'autres entretiens au sein du Consortium des sociétés européennes ainsi qu'avec la SONATRACH sont préparés et prévus* ».

[On confirme que la réponse « unanime » des Européens aux Algériens (« le Monde » du 27 août) est négative. La mise au point du président Schwarz est-elle destinée à tendre une dernière perche aux Algériens ou bien à leur faire porter la responsabilité entière de l'échec ?]

A L'ÉTRANGER

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE LANCE L'OPÉRATION « SURVIE ÉCONOMIQUE »

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique a publié, mercredi 27 août, à Londres, une brochure de seize pages intitulée *Attaque contre l'inflation, une politique pour survivre*, qu'il va faire distribuer à la population, par la poste, dans les prochains jours.

Le fascicule, dont le premier ministre a écrit la préface, rappelle la genèse des mesures de lutte contre l'inflation, et notamment du fameux plafond d'augmentation salariale de 6 livres sterling par semaine, et ne s'embarrasse pas de circonlocutions. Les menaces de « *désastre économique* », d'un « *effondrement de l'industrie* », d'une « *banqueroute nationale* », sont évoquées à plusieurs reprises. Le rôle joué par les hausses de salaires de ces derniers mois dans le mécanisme de l'inflation et du chômage est dénoncé. Les lecteurs sont conviés à faire preuve d'un esprit de coopération et à se résigner aux sacrifices « inévitables ». Pour que nul ne l'ignore, le petit livre a été traduit en gallois, ainsi qu'en cinq dialectes indo-asiatiques parlés dans les milieux d'immigrés. *(Intérim.)*

LA HONGRIE LANCE UN NOUVEL EMPRUNT AU KOWEÏT

(De notre correspondant.)

Vienne. — La Banque nationale de Hongrie a conclu un accord avec la « Kuwait Investment Company » pour le lancement au Koweït d'un emprunt sous forme d'obligations d'un montant de 60 millions de dollars. Les obligations, prises en charge et placées par la société koweïtienne, seront réalisées sur le marché financier du Koweït et enregistrées dans une bourse des valeurs au Luxembourg. Le taux d'intérêt sera de 9,25 %, le remboursement intervenant au bout de huit ans après la date d'émission.

C'est la deuxième fois en moins d'un an que la Hongrie passe par l'entremise du Koweït pour accéder au marché financier international. A la fin de 1974, la Banque nationale hongroise avait déjà contracté auprès de ce pays arabe un emprunt de 40 millions de dollars.

Cependant, selon des informations parues dans la presse yougoslave, un accord serait récemment intervenu entre le Koweït et la Libye d'un côté et la Yougoslavie de l'autre pour l'octroi de crédits à Belgrade d'un montant de 125 millions de dollars et 79 millions de dollars. Ces crédits sont destinés à financer en partie la construction de l'oléoduc de l'Adriatique qui, lorsqu'il sera terminé, pourra transporter 34 millions de tonnes de pétrole en provenance du Proche-Orient depuis la côte yougoslave jusqu'en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Autriche. — M. Lt.

LA BALANCE COMMERCIALE DES ÉTATS-UNIS A ÉTÉ EXCÉDENTAIRE EN JUILLET

Washington *(A.F.P.)*. — La balance commerciale des Etats-Unis a été, pour le sixième mois consécutif, excédentaire en juillet. Le surplus s'est élevé à 977 millions de dollars, en baisse toutefois par rapport à juin (1 737 millions). Les importations américaines de pétrole, qui avaient atteint un niveau très bas en juin, ont augmenté de 50 % le mois dernier pour atteindre 2 milliards de dollars. Le total des achats à l'étranger s'est accru de 13,7 %, alors que les exportations ont progressé de 2,2 % seulement.

Depuis le début de l'année, l'excédent du commerce extérieur américain a atteint 6,4 milliards de dollars, à comparer d'un déficit de 637 millions durant les sept premiers mois de 1974. Les exportations des Etats-Unis ont augmenté de près de 12 % d'une année à l'autre, passant de 54,7 milliards à 61,2 milliards de dollars. Les importations ont diminué d'environ 1 %, revenant de 55,3 à 54,8 milliards. Sur la base CAF (assurance et fret), l'excédent commercial américain s'est établi durant les sept premiers mois de 1975 à 2,1 milliards, contre un déficit de 4,9 milliards pendant la même période de 1974.

AGRICULTURE

En boycottant les livraisons de céréales à l'U.R.S.S.

Les dockers américains entendent obtenir un minimum d'avantages concrets

De notre correspondant

Washington. — Les premières conversations entre le président Ford et les leaders syndicaux au sujet du boycottage des livraisons de céréales à l'Union soviétique n'ont pas encore abouti. M. Meany, président de la centrale intersyndicale A.F.L.-C.I.O., reçu le 26 août avec tous les honneurs à la Maison Blanche, s'est contenté de dire, mardi soir, que les discussions reprendraient prochainement. Pour le moment, l'ordre de boycottage est maintenu, mais il est suspendu en pratique, puisque, obéissant aux injonctions des tribunaux, les dockers chargeront les cargaisons destinées aux Soviétiques jusqu'au 5 septembre. D'ici là, ces derniers auront probablement fait les concessions qui permettront aux syndicats des dockers et des gens de mer de mettre fin au boycottage.

Les syndicats et M. Meany se présentent volontiers en champions du consommateur américain, qu'ils affirment vouloir protéger contre la hausse des prix alimentaires, consécutive à celle du prix des céréales. Mais leur préoccupation principale est de tirer des commandes soviétiques le maximum d'avantages concrets pour leurs adhérents, même si, finalement, la masse des consommateurs doit en pâtir. Certes, M. Meany est un adversaire de la détente, convaincu que les seuls Américains en font les frais. Mais la principale motivation de M. Meany est de défendre les syndiqués, ce qui implique des compromis avec les dirigeants de l'industrie du « shipping » (marine marchande). Ainsi, l'hiver dernier, le président Ford avait opposé son veto à un projet de loi qui visait à garantir aux tankers américains le transport de 30 % et plus des importations de pétrole. M. Meany avait dénoncé alors vigoureusement le veto présidentiel. Les transporteurs américains demandent en effet un prix plus élevé que leurs concurrents étrangers et, s'il leur assurait une part plus grande du marché, le gouvernement provoquerait une hausse des prix des marchandises au détriment des consommateurs américains.

Le président Ford doit tenir compte d'intérêts variés et contradictoires, ceux des Soviétiques et des fermiers en premier lieu. Il a pris publiquement position pour les ventes de céréales. Il a même annoncé qu'il y en aurait d'autres, d'un montant à peu près égal aux 9 millions de tonnes déjà commandées. Il ne peut cependant ignorer la masse des consommateurs, ni négliger certaines conséquences politiques : la hausse des prix de l'alimentation lui sera reprochée et on l'imputera à la politique de détente. Aussi bien, avec M. Butz, le secrétaire à l'agriculture, le président répète partout que les ventes de céréales à l'Union soviétique compteront seulement pour 1,5 % des 9 % d'augmentation prévue des produits alimentaires en 1975. Estimation jugée trop optimiste par beaucoup d'économistes, officiels ou privés. M. Arthur Burns, président du Système fédéral de réserve, prédit pour sa part que les achats soviétiques entreront pour 25 % dans l'augmentation générale attendue.

D'où l'attitude de la Maison Blanche, qui a demandé aux exportateurs d'ajourner temporairement leurs expéditions. Néanmoins, dans l'immédiat, le président, tenant compte des revendications des syndicats, négocie avec les Soviétiques des assouplissements, notamment à l'accord maritime de 1973, qui réservait seulement un tiers du transport des livraisons à la marine marchande américaine. Apparemment, les Soviétiques sont disposés à faire des concessions et à accepter de donner la préférence aux cargos américains. Bref, à payer le fret plus cher, en tout cas bien au-dessus (on parle d'une augmentation de 60 %) des 9,5 dollars la tonne qu'ils avaient initialement proposé de payer... D'autre part, dans l'intérêt du consommateur américain, les Soviétiques seraient prêts à faire connaître à l'avance leurs besoins pour éviter les à-coups de la demande qui bouleversent le marché et provoquent la montée en flèche des prix.

L'attitude, jugée conciliante, des Soviétiques, s'expliquerait par leur grand besoin de céréales mais aussi par le souci de garder les avantages de l'accord de 1973, permettant notamment aux cargos soviétiques de relâcher dans tous les ports américains pour y charger non seulement leurs céréales et autres produits, mais aussi du fret général pour le compte de pays tiers.

Jusqu'à nouvel ordre, M. Meany ne paraît pas satisfait des concessions envisagées par les Soviétiques, mais le gouvernement espère que les aménagements consentis par Moscou renforceront la pression des fermiers et des autres organisations qui ont déjà dénoncé le boycottage des livraisons de céréales.

HENRI PIERRE.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 3/4	6 3/4	1	2	2 3/4	3 3/4
1 mois	6	6 1/2	2 1/2	3	1 1/4	1 3/4
3 mois	7 1/4	7 3/4	3	3 1/2	2 1/4	2 3/4
6 mois	8 1/4	8 3/4	4 1/4	4 3/4	3 3/4	4 1/4

LES MARCHÉS

PARIS 26 août

LONDRES

BOURSE DE PARIS — 26 A

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 août

MARCHÉ TOUJOURS BIEN DISPOSÉ

Le marché est resté très bien disposé ce mardi, avec un volume d'affaires en légère augmentation. La séance ne s'est cependant pas close au meilleur niveau de la journée. Les échanges, en effet, ont été parfois plus discutés et la progression des cours s'est ralentie au fil des transactions. L'indice Chainet et Cie a donné un profil assez fidèle de cette évolution. En avance de 0,83 % dix minutes après l'ouverture, il n'enregistrait plus à 13 heures qu'un gain de 0,49 % à 132,31.

Le bilan final n'en a pas moins été très positif. En clôture, l'on a compté derechef une bonne cinquantaine de hausses, dont près de la moitié de 2 % et plus.

Comme les jours précédents, l'attention s'est concentrée sur les établissements de crédit, le bâtiment, la construction électrique et le secteur de l'automobile. L'on a également noté le réveil des grands magasins et de certaines valeurs pétrolières (Antar, Française B.P., C.F.R.). Bref, la Bourse a continué de manifester un optimisme modéré.

La menace de grève qui pesait sur le marché a été momentanément écartée à la suite de l'ajournement des licenciements prévus dans une charge d'agent de change. D'autre part, la bonne tenu de Wall Street et la fermeté du dollar ont continué d'entretenir le moral des opérateurs. Ignorant toutefois de quoi demain serait fait, ces derniers ont continué de s'engager à pas comptés. L'on ne saurait être trop prudent par les temps qui courent.

Favorisé par la hausse du dollar, l'or a encore un peu monté, le lingot de 85 F à 23 310 F et le kilo en barre de 50 F à 23 225 F. Résistance du napoléon à 259,20 F (— 0,80 F) après 259 F. Le volume des transactions a augmenté : 16,13 millions de francs contre 14,18 millions de francs.

Aux valeurs étrangères, une tendance très irrégulière a prévalu dans tous les compartiments.

LONDRES

Hésitant

Après avoir monté durant trois séances consécutives, le marché se montre plus hésitant. Mercredi à l'ouverture, les industrielles sont à peine soutenues. Effritement des pétroles. Irrégularité des mines d'or. Seuls les Fonds d'Etat restent bien disposés.

VALEURS	CLOTURE 26/8	COURS 27/8
War Loan 3 1/2 %	25 7/8	25 15/16
Beechams	290 ...	291 1/2
British Petroleum	530 ...	528 1/2
Shell	334 ...	333 1/2
Vickers	127 ...	127
Imperial Chemical	264 ...	268
Courtaulds	123 ..	124 ...
De Beers	322 ...	321 1/2
*Western Holdings	34 ...	33 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	175 ..	174 ..
*West Driefontein	41 1/2	41 3/8

(*) En livres.

OR (ouverture) (dollars) : 161 40 contre 161 85

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/8 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	25 août	26 août
Valeurs françaises ..	130,6	132
Valeurs étrangères ..	125,8	126,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,9	75,3

NOUVELLES DES SOCIETES

CLUB MEDITERRANEE. — Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'exercice, qui s'achèvera le 31 octobre prochain, s'élève à 477,54 millions de francs (+ 35,37 %).

Pour l'année entière, les dirigeants du Club tablent sur une progression légèrement supérieure à 23 %.

EMPRUNTS 4,25 % - 4,75 % 1963, 5,50 % 1965, 6 % 1966. — OBLIGATIONS DU TRESOR 4 % 1934-1960. — Les résultats des tirages au sort annuels intervenus le 25 août sont les suivants :

Emprunt 4,25 % - 4,75 % 1963 : taux de remboursement 105 % ; séries 06, 15, 22, 47, 87 ; échéance de remboursement 1er octobre 1965.

Emprunt national d'équipement 5,50 % 1965 : taux de remboursement 105 % ; séries, E ; échéance 15 octobre 1975.

Emprunt national d'équipement 6 % 1966 : taux de remboursement 105 % ; séries, L ; échéance 1er octobre 1975.

4 % amortissable 1934-1960 : taux de remboursement 140 % ; séries, 15, 32 ; échéance de remboursement 16 octobre 1975.

NEW YORK

Rechute

Wall Street a été victime d'une rechute mardi. Après deux séances consécutives de hausse la tendance s'est renversée et, en clôture, l'indice des industrielles accusait un recul de 9,23 points à 803,11.

L'activité est restée toutefois très faible : 11,35 millions de titres ont changé de mains contre 11,25 millions la veille.

Cette volte-face est en *grande* partie attribuée à la nouvelle montée des taux d'intérêt à court terme, mais également à la forte contraction de l'excédent commercial en juillet. On tablait *généralement sur* un chiffre supérieur à celui de juin. Il lui en a été, en fait, inférieur de plus de 40 %.

La plupart des compartiments ont subi des pertes. *Les plus défavorisés* ont été l'électronique, les compagnies aériennes, les chemins de fer et les produits pharmaceutiques. A noter la chute spectaculaire (— 34 %) de l'action Copper Range, qui a perdu 13 3/8 points à 25, par suite de la décision du département de la justice de s'opposer à la fusion de la société avec Amax.

Sur 1 770 valeurs traitées, 930 se sont repliées, 412 ont monté et 428 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 153,19 (— 2,05) ; services publics, 76,91 (— 0,32).

VALEURS	COURS 25/8	COURS 26/8
Alcoa	46 3/4	44 3/4
A.T.T.	45 1/2	45 1/4
Boeing	26 ...	25 3/8
Chase Manhattan Bank	32 3/8	31 5/8
Du Pont de Nemours	120 ...	119 1/4
Eastman Kodak	90 ...	88 3/4
Exxon	85 1/4	85 ...
Ford	38 7/8	39 ..
General Electric	44 3/4	43 1/2
General Foods	22 1/4	22 3/8
General Motors	48 1/8	47 3/4
Goodyear	18 1/2	18 1/4
I.B.M.	182 ...	178 1/4
I.T.T.	19 3/8	19 3/8
Kennecott	32 3/8	32 1/4
Mobil Oil	42 7/8	42 ..
Pfizer	26 ..	25 3/4
Schlumberger	78 ...	74 ..
Texaco	23 7/8	23 3/4
U.A.L. Inc.	22 ...	21 3/8
Union Carbide	61 3/8	59 3/4
U.S. Steel	62 7/8	62 .
Westinghouse	16 3/8	15 5/8
Xerox	57 1/2	55 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/8	27/8
1 dollar (en yens) ...	297 97	298 ..

BOURSE DE PARIS — 26 AOUT — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 50	2 712
5 %	58	2 836
5 % 1920-1960	135 ..	2 836
3 % amort. 45-54	78 30	0 213
4 1/4-4 3/4 % 63	103 10	1 150
4 1/4-4 3/4 % 63	88 10	4 295
Emp. N. Eq. 5165	100 80	4 762
Emp. N. Eq. 6 %	99	5 425
Emp. N. Eq. 6 %	95 40	1 426
Emp. 7 % 1973	111 50	4 277
E.D.F. 6 1/2 1950		1 758
— 8 % 1960	101 62	2 630

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	...	... ..
E.D.F. parts 1958	...	... ..
Ch. France 3 %	130 50	131 ..
Abeille-I.G.A.R.D.	...	445 ..
Abeille (Vie)	204	204 ..
A.G.P.	325	325 ..
Concorde	266	268 ..
Epargne France	346	345
Fonc. 1. I.A.R.D.	114 90	114 90
Foncière (Vie)	u274	274
France (I.A.R.D.)		...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	322	322 ..
Préservatrice S.A.	351	352 ..
Prévoyance		1098
Protectrice A.I.R.	239	240 ..
Alsacien. Banque	364	364
(Li) Bque Dupont	223	223
Banque Hervet	250 60	250 60
Banque Indochine	210 10	204
Sté B. et Particip.	378	384 30
Banque Worms	169	169 80
C.F.E.C.		
C.G.I.B.	77 ..	75 ..
Codetel	114 ..	114
Cofica	o 79 ..	o 75 80
C.A.M.E.	67 ..	67 10
Créd. gén. indust.	139 ..	138
(M) Crédit Mod.	o 70 ..	70
Financière Sofal	169 ..	168 50
Finextel	113 70	115 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	85	87
France-Bail	187	188
Hydro-Energie	35 ..	35 10
Immobanque	145	145
Immofice	114 50	112 20
Interbail	132 90	132
Locafinancière	134 90	134 90
Lyon-Alemand		
Soc. Mars. Crédit	269	269

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	225	225
SLIMINCO	140 20	140 20
Sté Cent. Banque	70 50	71 50
SOFICOMI	138 ..	135
Sovabail	147 ..	147
UCIP-Bail	113 ..	114 80
Unibail	128 ..	128 ..
Un. Ind. Crédit	161 ..	162 ..
Cie F. Stein Ro.	138 10	130 60
Fonc. Chât.-d'Eau	581	582 ..
(M) S.O.F.I.P.	135	141
Fonc. Lyonnaise	601	626 ..
Immob. Marseille	924	915
Louvre	209	213
Midi	472 50	472 50
Rente foncière	853	880
SINVIM	172 70	172 70
Voitures à Paris	o256	250
Cogifi	103 10	104
Foncina	109 50	109
Gr. Fin. Constr.	107	107 20
Immindo	101 10	101 20
Imminvest	75 10	75 10
Cie Lyon. Imm.	85 ..	85
Sagimo	102	102
UFIMEG	82 50	82 60
U.G.I.M.O.	108	180
Union Habit.	127 20	130

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	102 80	104 50
Acier Investiss.	104	104 50
Gestion Sélect.	208	200 ..
Invest. et Gest.	130 ..	132
Parisienne Plac.	...	171 20
Placem. Inter.	85 30	85 ..
Sofragi	182	181 ..
Abeille (Cie Ind.)	198	199 ..
Applic. Hydraul.	851	852 ..
Artois	93 ..	93 ..
Centen. Blanzy	318	318
C. Roussel-Nobel	230	230 ..
(Ny) Centrest	d198	108
(Ny) Champex	187	187
Charg. Réun. (p.)	2980	2980
Orléans	74 90	74
(Li) Dév. R. Nord	...	o128
Electro-Financ.	288	288 ..
Fin. Bretagne	41 10	42
Fin. Haussmann	d 46 ..	d 46 ..
Gaz et Eaux	300	298 ..
La Mure	72 ..	71 ..
Lebon et Cie	143	143
(Ny) Lordex	106	105
Cie Marocaine	25 80	25 75
O.V.A.I.M.	47 10	46
OPB-Paribas	88 50	95 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ouenza	..	. ..
Providence S.A.	188 40	190 ..
Révillon	429 ..	423 ..
(Ny) Sade	124	125 ..
Santa-Fe	52 50	53 ..
Soffo	71 50	71 90
Sefimex	390 10	405 ..
Cambodge	37 10	37 90
Clause	410 ..	410 ..
Indo-Hévéas	91 ..	90 ..
Agr. Ind. Madag.	d 30 50	d 31 50
Minot	d 52 50	d 55 ..
Padang	64 50	. ..
Salins du Midi	165	161 70
Aliment. Essent.	38 10	38 10
Allobroge	200 ..	200
Banania	238 ..	238 ..
Fromage Bel	104	104 ..
Berthier-Savoco	832	832
Cédis	605	605 ..
(M) Chambourcy	...	150 ..
Compt. Modernes	201 ..	200 ..
Docks France	282 ..	265
Economats Centr.	403 ..	402
Epargne	290	299
Fr. Paul-Renard	... ..	210
Générale-Aliment.	72 10	72 10
Genvrain	204 ..	204 ..
Goulet-Turpin	131 20	135 ..
Leclerc (Cie fin.)	224 ..	215 ..
Gr. Moul. Corbeil	160	157 ..
Gr. Moul. Paris	255	255
Nicolas	330 80	332
Piper-Heidsieck	362	376
Potin	385	380
Rochefortaise	174 50	174 50
Roquefort	253 ..	254 80
Saupiquet	181 ..	181 50
Sup. Marché Doc.	131 ..	131
Taittinger	320	325
+ Unipol	132	131 ..
Bénédictine	1848	1770
Bras. Indochine	424	425
Cusenier	404 ..	406 ..
Dist. Indochine	349	348
Dist. Réunies	273	282 ..
Pernod	518	535 ..
Ricqlès-Zan	.. ..	73
Saint-Raphaël	... ..	158
Gest. P. Segepal	215 ..	215 ..
Union Brasseries	55 ..	56 ..
Béghin-Say	124	124 ..
Siamna	216 ..	213
Sucrerie (Cie Fr.)	268	262 ..
Sacr. Bouchon	129 80	129 50
Sucr. Soissonnais	308 ..	301
Bertier	234	234 ..
Chausson (Us.)	46 70	46 ..
Motobécane	120 80	123 ..
Saviem	0 75 ..	d 78
S.E.V. Marchal	40	41 60
Bois Dér. Océan	98 ..	93
Borie	265	270 ..
Camp. Bernard	113 50	118
C.E.G.	134	135 ..
Cerabati	135 ..	138
Chim. de la route	164 ..	164 ..
Ciments Vicat	210	215
Drag. Trav. Pub.	91 60	92 90
F.E.R.E.M.	60	62 40
Française d'entr.	.	7 50
G. Trav. de l'E.	86	85
Herlicq	250 50	252
Iéna Industries	d 47 20	o 48 40
Lambert Frères	69 70	71 70
Leroy (Ets G.)	167 ..	166
Origny-Desvroise	139 ..	140 ..
Porcher	230	230 ..
Rougier	..	...
Constr. Routas	45 80	47 60
Routière Colas	260	260 ..
Sablières Seine	172 80	173
Savoisienne	192 ..	193 ..
Schwartz-Hautm.	72 50	72 80
Spie-Batignolles	65 50	65 70
T.P. Fougerr. SNCT	123	125
Trindel	184 90	188
Voyer S.A.	53 ..	55 ..
Dunlop	23	23 ..
Safic-Alcan	149 ..	149 ..
Bit. Asph. Centr.	102 ..	101
Comiphos	85 ..	85 ..
Gaumont	421 10	421 40
Pathé-Cinéma	92 20	95 50
Pathé-Marconi	98	99
Tour Eiffel	65 10	65 10
Air-Industrie	85 20	85
Applic. Mécan.	130	130
Arbel	157	155
Ateliers G.S.P.	59 80	59 90
Av. Dass-Breguet	177 ..	178
Bernard-Moteurs	62	63 50
B. S. L.	319	318
Cie des Compt.	161 50	160 20
C. M. P.	298 ..	300 ..
Cape Alt. Europe	165 ..	185 ..
De Dietrich	416	418 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	285	290
E.L.M. Leblanc		260
Ernault-Somua	268 90	289 ..
Facom	470	463
Forges Strasbourg	52 80	53 ..
(Li) F.B.M. ch. fer	...	128 ..
Frankel	470	478 ..
Huard-U.C.F.	205 ..	205
Jaeger	60	57 60
Luchaire	148 ..	148
Manurhin	105 ..	103 50
Métal Déployé	223	231
Nadella	101 ..	100 ..
Nodet-Gougis	.. ..	97 ..
Peugeot (nc. ent.)	180 ..	185
Ressorts-Nord	41 50	41 50
Roffo	52	53 ..
S.A.F.A.A. Ap. Aut	83	83 ..
Satam	27	26 80
Sicli	56 70	55 60
Soudure Autog.	230	235 ..
S.P.E.I.C.H.I.M.	137 80	139 80
Stokvis	88 ..	87 30
Titan-Coder		. ..
Trailor	458	458 ..
Virax	88 50	90 ..
Chant. Atlantique	240	241 ..
At. Ch. Loire	47 50	49 20
France-Dunkerque	60 ..	60 10
Ent. Gares Frig.	...	149 ..
Indus. Maritime	265 ..	260 ..
Mag. gén. Paris	148	147 ..
Cercle de Monaco	42 60	44 ..
Eaux Vichy	345	348 ..
Grand Hôtel	.... ..	. . ..
Sofitel	... ..	... ..
Vichy (Fermière)	. ..	.. ..
Vittel	218 ..	218 ..
Aussedat-Rey	83	84 80
Darblay S.A.	35 ..	35
Didot-Bottin	129	126 ..
Imp. G. Lang	12	o 11 50
Navarre	122 90	122 90
Néogravure	.. ..	..
Papeter. France	..	49
(B.) Pap. Gascogne	208	208 ..
La Risle	115 ..	115 ..
Rochette Cenpa	99 ..	103 ..
A. Thiery-Sigrand	161 90	162 ..
Bon-Marché	35 90	35 95
Mars. Madagasc.	42	42 80
Maurel et Prom.	108	108
Optorg	153 50	156 ..
Palais Nouveauté	305 ..	305
Prisunic	56	54
Uniprix	75 ..	75 10
Claude	72 ..	70 90
Crouzet	142	142
Europ Accumul.	284 ..	287 ..
Fulmen	... ..	. ..
C.I.P.E.L.	89 ..	88 ..
Lampes (part.)	507 ..	506 ..
Merlin-Gerin	139	138 80
Mors	47 95	49
Océanic	130 60	130 60
Paris-Rhône	d 85 50	88 30
Pile Wonder	496 50	498 50
Radiologie	273	278 ..
SAFT. Acc. fixes	925	935 ..
Schneider Radio	119 50	128
SEB S.A.	674 ..	678 ..
S.I.M.T.R.A.	503 ..	505
Carnaud	58 10	56 50
Cofitec	41 20	42 80
Davum	294 50	298
Escaut-Meuse	183	184
Fonderie précis.	25 50	25 60
Gueugnon (F. de)	.. ..	98
Profilés Tubes Es	.. ..	42
Senelle-Maub.	80 ..	81 ..
Tissmétal	65 ..	65
Vincey-Bourget	.. ..	63 20
Huaron	123	124
Kinta	... ..	239
Mokta	128 ..	128 10
Amrep G.	351	350 ..
Antargaz	..	172
Hydroc. St-Denis	162 50	159 50
Lille-Bonnières-C.	178	180 ..
Omn. F. Pétr.	220 50	222 ..
Oblig. Com.	291 ..	285
Shell Française	... ..	... ..
Carbone-Lor.	95 50	95 50
Cockery	75 80	75 20
Delalande S.A.	19 ..	419 ..
Finalens	442 ..	42
FIPP	.	39 40
(Ly) Gerland	220	220
Gévelot	...	420
Grande-Paroisse	96 50	96 10
Huiles G. et dér.	d147	145
Labaz	346	o358 ..
Lorilleux-Lefranc	210 50	209 ..
Novacel	136	137 ..
Parcor	422 ..	422
Quartz et Silice	..	73
Reti	206	206 50
Ripolin-Georget	64 30	64 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rousselot S.A.	506	506 ..
Soufre Réunies	... ..	182
Synthelabo	475 ..	475 ..
Thann et Mulh.	75	75 ..
Ufiner - S.M.D.	111 80	*115 ..
Agache-Willot	43 10	43 10
Fourrures-S.F.R.F.	33 60	33 50
Lainière-Roubaix	..	53
Roudière	373	370 ..
Saint Frères	23	23 ..
Timwear	14 75	14 80
M. Chambon	...	125 ..
Delmas-Vieljeux	214	215 ..
Messag. Marit.	32 10	32
Nat. Navigation	77 50	78 90
Navale Worms	115	116
Saga	50 40	50 50
Transat (Cie Gle)	101 10	102
C.G.T.A.P.	42 70	42 70
S.C.A.C.	81	81 ..
Stemi	299 50	300 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	o 85	d 85 ..
Transport indust.	130	130
(Li) Saignol-Parf.	65 ..	65 40
Bis S.A.	280 ..	281
Blanzy-Ouest	191 ..	193 ..
La Brosse	d104 ..	105
Cigarettes Indo.	130	134 80
Degremont	168 ..	168
Dong-Triêu	150	153 ..
Duquesne-Purina	231 ..	240 ..
Ferrailles C.F.F.	331	325 ..
Havas	101 50	102 ..
G. Magnant	.. ..	54 30
Locatel	253 ..	243 ..
Novafer	245	243 ..
Publicis	101	108 ..
Sellier-Leblanc	165	165 ..
(Ly) Tan. Fr. Réun.	o 7 ..	o 6 80
Waterman S.A.	256 ..	258
Brass. du Maroc	242 ..	231 ..
Brass. Ouest-Afr.	93	95
Elf-Gabon	329 ..	329 ..
Min. et Métall.	505	509
C.E.C.A. 5 1/2 %	.. ..	3780
Emprunt Young	... ..	180
Nat. Nederlanden	134	132
Phenix Assuranc.	16 50	16 80
Algemeine Ban.	c560	545
Bco Pop. Español	240	240
B. N Mexique	34 ..	35
B. régl. Intern.	5200 ..	5210
Bowring C.T.	5 85	5 80
Commerzbank	366	365 ..
Bowater	14 10	14 60
Bruxelles Lamber	...	...
Gén. Belgique	308 ..	308
Rolinco	213 ..	213 90
Robeco	300 ..	298 ..
Cavenham	.. ..	11 70
Lyons (J.)	.. ..	..
Goodyear	81 ..	80 50
Pirelli	.	5 10
I.H.C.	63 45	65 95
Kubota	4 70	4 80
S.K.F.	154 50	153 70
Pakhoed Holding	253 ..	254 50
Femmes d'Aujour	..	50 50
Marks Spencer	10 15	10 ..
A.E.G.	138	132
Bell Canada	187 50	188 30
E.M.I.	16 ..	16 50
Hitachi	2 20	2 30
Honeywell Inc.	122	128
Matsushita	8 15	7 80
Otis Elevator	125	120 ..
Sperry Rand	182 50	184 ..
Xerox Corp.	249 50	257 40
Arbed	... ..	...
Cockerill-Ougrée	... ..	116 20
Finsider	. ..	
Hoogovens	.. ..	88 50
Mannesmann	... ..	461 50
Steel C of Can.	... ..	124 50
Thyss. c. 1000	143 ..	144
Blyvoor	46 70	45 70
De Beers (port.)	.. ..	18 65
De Beers p. cp.	..	. ..
General Mining	...	185
Hartebeest	151 90	138 50
Johannesburgh	140 10	141 ..
Middle Witwat.	27 50	27
President Steyn	98 50	98
Stilfontein	20 20	20 ..
Vaal Reefs	175 10	175 ..
West Rand	16 10	16 ..
Alcan Alum.	... ..	100
Cominco	... ..	139
Finoutremer	... ..	130
Minerals Resourc.	15 ..	14 70
Noranda	.	152 50
Vieille Montagne	479 90	479 90
Am. Petrofina	129 ..	132
British Petroleum	47 50	49 50
Gulf Oil Canada	125 ..	125
Petrofina Canada	90 ..	91 50
Shell Tr. (port.)	30	30 30
Akzo	58	66 80
Dart Industries	105 50	105 50
Foseco	13 80	14 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	128	130
Glaxo	31 80	31 70
Grace and Co.	115 60	116 50
Pfizer Inc.	113 50	119
Procter Gamble	385 ..	380
Courtaulds	..	10 85
Est Asiatique	106	105 80
Canadian Pacif.	58 ..	60 50
Wagons-Lits	..	89 ..
Barlow-Rand	17 50	17 60
British Am Tob.	.. ..	24 90
Suéd. Allumettes	.. ..	91

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsur	808 ..	800 ..
Cellulose Pin	127 50	135 ..
Coparex	... ..	284 ..
Dofan	..	56 ..
Ecco	... ..	325
Euradrep	...	1402
Francarep	.. ..	88 50
Intertechnique	... ..	185
Métall. Minière	.. ..	57 ..
Pronuptia	d330	d340 ..
Sab. Mer. Cor.	...	150 ..
S.P.R.	... ..	202 ..
Tranchant Electr.	.. ..	23 ..
Ufimex	112 ..	115 ..
Oce v. Grinten	... ..	305 ..

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 27/8

U.C.B. :
Val. de 2 actions, soit .. | ... ..

SICAV

Plac. institut.	11482 71	11184 07
1re catégorie	10288 80	10088 99

27/8	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	110 48	105 47
Actions sélec.	146 86	140 20
Aedificandi	151 18	144 32
Agfimo	154 44	147 44
A.L.T.O.	144 84	138 27
America-Valor	236 14	225 43
Assurances Plac.	112 87	107 75
Bourse-Investiss.	121 32	115 82
B.T.P. Valeurs	127 42	123 12
C.I.P.	249 35	238 05
Convertibles	107 26	102 40
Convertimmo	119 04	113 84
Drouot Invest.	144 89	138 32
Elysées-Valeurs	162 13	154 78
Epargne-Croiss.	491 15	468 89
Epargne-Inter	225 81	215 38
Epargne-Mobil.	158 41	151 23
Epargne-Oblig.	133 17	127 14
Epargne Revenu	257 26	245 59
Epargne Valeur	167 14	159 56
Foncier Investiss.	279 12	266 46
Fortune 1	120 60	106 80
France-Croissance	126 26	120 53
France-Epargne	113 58	108 43
France-Garantie	207 59	202 54
France-Invest.	120 25	114 80
Laffitte Rend.	117 24	111 92
Laffitte-Tokyo	128	122 20
Nouv. France-Obl.	256 81	244 98
France Placement	137 90	131 61
Gestion Rendem.	182 32	174 05
Gest. Sél. France	144 29	137 75
I.M.S.I.	135 20	129 09
Indo-Valeurs	160 38	153 15
Intercroissance	146 55	139 90
Intersélection	132 31	126 31
Livret portef.	187 53	179 03
Paribas Gestion	120 83	115 35
Pierre Investiss.	165 58	158 07
Rothschild-Exp.	236 99	226 24
Sélect-Croissance	505 26	482 35
Sélection Mondial	104 31	99 58
Sélection-Rend.	129 77	123 89
S.F.I. - FR et ETR.	148 38	141 60
Silvafrance	166 86	159 29
Silvam	112 79	107 68
Silvarenta	140 09	133 74
Silvinter	114 84	109 63
Sogepargne	275 19	262 71
Sogevar	292 56	279 29
Soleil-Investiss.	141 52	135 10
U.A.P. Investiss.	116 60	111 31
Unifoncier	281 70	268 93
Unijapon	143 79	137 27
Unisic	121 40	115 88
Worms Investiss.	216 26	206 40
27/8		
Cradinter	129 47	123 86
Croissance-Imm.	133 48	127 41
Epargne-Unie	276 40	263 87
Euro-Croissance	127 55	121 77
Financière privée	305 81	291 18
Fructidor	133 45	127 40
Gestion Mobilière	182 01	173 76
Mondiale Invest.	174 07	166 18
Oblisem	130 80	124 87
Optima	*131 88	125 88
Planinter	259 20	247 75
Scavimmo	165 52	158 01
S. I. Est.	336 57	321 40
Soginco	113 47	108 32
Sogister	165 77	349 18
Univalor	154 70	147 68
Valorem	144 87	138 30

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent *parfois* figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
558	4,50 % 1973	558 70	560	559 90	559 93
1210	C.N.E. 3 %	1214	1227 ..	1228	1227
365	Afrique Occ.	367	370 ..	371 10	367 50
330	Air Liquide	336	336	336	333
70	Als. Part. Ind	68 ..	70 ..	70 50	59 ..
310	Als. Superm.	348	342	342	345
82	Alsthom	83 40	84 90	84 80	84
42	Antar P. Atl.	32 50	34	34 80	34 50
270	Applicat. gaz	278 90	274 50	275	271 20
470	Aquitaine	472 80	474 90	474 90	470
88	— (certif.)	89	88 05	88 80	86 70
148	Arjom.-Prioux	151	150 ..	150	151 90
345	Aux. Entrepr.	358 90	357	356 40	357
187	Auxil. Navig.	189 ..	189 ..	188 90	191 ..
91	Babc.-Fives	92 40	93 ..	93 70	92 50
162	Bail-Equip.	168 ..	169 ..	169	168 ..
165	Bail-Invest.	168 40	170	170	170
158	B.C.T.	172 50	175 50	173 60	175 50
114	Bazar H.-V.	118	119	118 10	118 ..
124	Béghin-Say	125 10	125 20	125 20	124 ..
535	Bic	520	524	524	524 ..
705	Bouygues	720	729	728 ..	718 ..
480	B.S.N.-G.D.	517	523	524	524 ..
1840	Carrefour	1875	1885 ..	1898	1885
1610	Casino	1650	1659	1653	1629
200	C.D.C.	201 10	201 80	201 80	201 80
226	Cetelem	244 90	248	248	248
182	Char. Réun.	178 20	179 30	179 30	178 10
66	Chat.-Comm.	67 70	68 40	68 40	67 20
210	Chiers	214	216 ..	216	216
148	Chim. Rout.	155 50	156 50	158 80	155
96	Cim. Franç.	95	95	95 50	95
125	— (obl.)	124 50	125	125	123
1620	C.I.T. Alcatel	1640	1645	1644 ..	1645
42	Citroën	46	47	47 ..	46 05
355	Club Méditer.	362	365 50	364	363 50
310	C.M. Industr.	319	314	315	319
103	Cofimeg	102 60	102 50	102 50	101 10
82	Cofimer	83 20	82 30	82 50	81 40
475	Cie Bancaire	493 90	497 80	499	497
300	C.G.E.	306	307 80	309	307 80
154	C. Entrepr.	161	161 90	161	160 90
90	Cot.-Foucher	90	90	90 10	90
129	Cr. Com. Fr.	144 90	145	146 ..	145
178	— (obli.)	182	183	183	185
350	Créd. Fonc.	357	360 ..	360	355 10
128	C. F. Imm.	130 30	133	132 50	130 50
115	Créd. Indust.	118	118	118	118
350	Créd. Nat.	373 90	378 ..	380 ..	385 50
89	C. Nord U.P.	90	89 60	89 50	88 40
175	Creusot-Loire	182	182	182 80	178 40
210	C.S.F.	213	219	219 40	218
118	D.B.A.	120 10	120 10	120 10	119 50
147	Denain-N.-E.	150	150	150 10	148 60
61	Dollfus-Mieg	61	60 60	60 50	61
830	Dumez	752	752	766	762

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
700	Eaux (C.G.)	701	705	702 ..	693
103	Electro-Méc.	103 10	104 90	104 80	104
375	Eng. Matra	391	391 50	393 90	391 50
215	E. L. Lefebvre	235 50	230 ..	230	231 90
58	Esso S.A.F.	58 90	59 95	61	61
200	Eurafrance	207 10	203 90	206	200 10
295	Europe N° 1	290 ..	290	290	290
315	Ferodo	338 ..	344 90	344 90	348
168	Fin. Paris PB	168 ..	170	171	167 90
69	Fin. Un. Eur.	69 90	69 95	69 90	68 70
68	Fraissinet	70	70	70 ..	69 30
135	Fr. Pétroles	138 80	138 ..	138 10	135 50
32	— (Certific.)	33 05	33 15	33 15	32 50
90	Galeries Laf.	91 10	92	91	92
142	Cie d'entr.	154 90	152 ..	151 90	150
170	Cie Fonderie	178 ..	180	182	177
152	Générale Occ.	156	162 60	162	155 80
225	G. Tra. Mars.	232	234	234	235
405	Guyenne-Gas.	402 90	402 90	402 80	405
135	Hachette	136	133	133	133
174	Hutch. Mapa.	188	200	198	200
77	Imetal	78 ..	78	77 50	77 10
820	Inst. Mérieux	871	885 ..	897	880
550	J. Borel Int.	553	558	550	539
91	Jeumont Ind.	91 60	92 20	92 20	93 90
67	Kali S. Th.	69 20	69 80	69 80	71
58	Kléber-Col.	57 20	57	59	58 ..
240	Lab. Bellon	239 80	245 ..	244 80	248 90
180	Lafarge	179	182 ..	182	181 90
270	— (oblig.)	268 20	272	272	267
355	La Hénin	358	360 ..	360	360
1770	Legrand	1788	1771	1771	1765
220	Locabail	222	223	223	222
165	Locafrance	175	175 ..	173 90	172
225	Locindus	226 50	230	230	228 50
845	L'Oréal	842	850	857	850
3280	— obl. conv.	3180	3274	3274	3289
480	Lyonn. Eaux	502	505	509	500
33	Mach. Bull	33 10	33 10	33 10	32 80
1440	Mais. Phénix	1455	1487	1476	1420
111	Mar. Firminy	111 10	111 70	114	119 10
60	Mar. Ch. Réu.	61 50	61 ..	61	62 10
2540	Mat. Téléph.	2535	2535	2538	2530
45	M.E.C.I.	45 20	45 60	45 60	46 05
111	Mét. Norm.	116	115	115 10	114
1120	Michelin B.	1164	1179	1171	1170
570	— oblig.	575 10	576	575	575
580	Moet-Hen.	580	580	580	580
835	Mot. Leroy-S.	852	845	845	850
270	Moulinex	285	289 90	290	288
470	Mumm	475	479 50	479	478
275	Nat. Invest.	280	279 ..	279	274
125	Navig. Mixte	124	130	129	127 40
100	Nobel-Bozel	100 50	100 10	100 10	98 20
25	Nord	25	25 10	25	25 10
118	Nouvel. Gal.	120	122 ..	122	120 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
169	Olida-Caby	169 50	170 10	170 10	168 80
80	Opfi-Paribas	81 90	80 10	80 10	80 90
115	Paris-France	118 80	117 50	118 90	115 30
148	Patern. S.A.	148 10	147 50	147 50	146 50
64	Pechelbronn	65	64	64	63
111	P.U.K.	111 30	112 90	112 90	111 90
56	Peñarroya	56 10	57	57 05	56 10
235	Penhoët	242	237 ..	237 ..	240
555	Pernod-Ric.	558	565	565	559
110	Perrier	114 50	114 90	113 50	113
83	Pétroles B.P.	88 10	89 70	78 10	78 10
245	Peugeot	257	260	258 50	255 ..
388	— (obl.)	380	298	290	286 ..
70	Pierr. Auby	73 40	73	73 10	72
91	P.L.M.	89	89 10	89 50	88 10
330	Poclain	347 50	347 50	347 50	343
128	Pollet et Ch.	125	127 ..	130 50	129 10
72	Pompey	72 50	73 90	73 90	72 45
109	P.M. Labinal	108 90	107 50	107 50	109
61	Prénatal	61 20	61 40	61	60 20
131	Presses Cité	135	139	139 30	140
182	Prétabail Si	185	200	204	200
136	Pricel	133 90	139 90	142	137 20
210	Primagaz	206	206 10	206 10	206
80	Printemps	82 40	84	83 80	82 40
345	Radar S.A.	356 50	355	354	350
450	— (obl.)	450	450 ..	450	441 ..
580	Radiotech.	598 ..	599	597	598 ..
109	Raffin. (Fse)	111	113 50	115 50	112
135	Raff. St-L.	137	136 10	137	135 ..
540	Redoute	551 ..	557	564	562 ..
121	Rhône-Poul.	123 ..	124 10	124 40	124 50
250	Rouss.-Uclaf	265	257	257	255 50
455	Rue Impériale	462	466 ..	460	450
79	Sacilor	80 ..	79 10	80	80 30
680	Sagem	682 ..	682 ..	683	685 ..
125	Saint-Gobain	130	132 ..	131 50	132 ..
650	S.A.T.	654	647	647	643
130	Saulnes	130 10	130 10	130 10	128 10
109	Saunier-Duv.	111 50	111	110 90	112 ..
184	Schneider	191 50	193 90	194 50	195
68	SCOA	70	70	70	69 50
101	Sefimeg	101 20	100 50	100 50	100 50
110	Selchimé	114	115 ..	114 90	113 90
385	S.I.A.S.	386	388 ..	388	388 50
320	Sign. E. El.	333 50	354	352	358 10
285	S.I.L.I.C.	284 50	284 50	284 80	284 50
103	Simco	102 80	102 80	102 80	102 80
72	S.I.M.N.O.R.	72 60	72 60	72 80	73 ..
1680	Ste Rossignol	1730	1730	1730 ..	1730 ..
79	Sogerap	80 90	82 ..	82	81 ..
515	Sommer-Alli.	521 ..	526	525 ..	516 ..
200	Suez	241 ..	244 90	243 ..	243 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
245	Taics-Lux.	246 ..	248 ..	249 50	243 10
425 ..	T.R.T.	416 ..	429 60	429 90	428 50
800	Tél. Electr.	819	817	917	817
. ..	— (obl.)	... ..		..	135 ..
770	Tél. Ericss.	801	800 ..	800	785
77	Terres Roug.	75 90	77 ..	77	75 80
219	Thomson-Br.	217	218	218 40	217
155	U.I.S.	152 50	154 50	152	153
370	U.C.B.	401 ..	404 90	404 90	397
290	Un. Fr. Banques	305 ..	295	300 ..	300
50	U.T.A.	50	50	50	50 05
78	Usinor	78	78 55	78 55	77 60
127	— (obl.)	126 90	126 90	126 20	125
170	Vallourec	172 ..	172	172	171 90
560	V.Clicquot-P.	558	588 ..	586 ..	586
620	Viniprix	640	620 ..	625	620
280	Amer. Tel.	281 60	284 ..	284	202 60
25	Ang. Am. C.	25 20	25 80	25 60	25 10
225	Angold	222	222 20	215 10	222 20
225	Artur. Mines	228	228	228	219 90
246	B. Ottoman	262 80	262 80	262 80	257 80
245	BASF (Akt)	236	233 ..	233	220
199	Bayer	198 80	196 ..	196 50	199 ..
116	Buffelsfont.	115 40	117	116 50	115
18	Charter	16 90	17 10	17 20	17 10
138	Chase Manh.	141 50	144 10	143 80	144 30
410	C.F.Fr.-Can.	414	412	412	447
18	De Beers (S.)	18	18 65	18 50	18 50
525	Deuts. Bank	526	526	526	527
197	Dome Mines	193 50	198 ..	199 50	200 ..
520	DuPont Nem.	527	527	527	549
395	East. Kodak	402	389 50	394	400
58	East Rand	57 90	58 75	56 20	56
230	Ericsson	217	216 50	216 20	216 50
380	Exxon Corp.	379 ..	379	378 50	375 50
168	Ford Motor	175	174 50	174 60	171
174	Free State	174 50	173	171 90	175 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
185	Gen. Electric	195 20	196 80	196 80	196 80
285	Gen. Motors	212 50	216	217 ..	217
22	Goldfields	21 90	22 55	22 55	22 55
68	★ Harm. Go.	49 70	49 30	49 30	48 30
225	Hoechst Akti	222	226	226	228
24	Imp. Chem.	23 80	24 30	24 30	24 05
107	Imperial Oil	108 50	108 40	108 40	106
793	I.B.M.	802	813	807	800
110	Internickel	115 30	116 80	116 80	115 80
85	I.T.T.	87 40	87 50	87 45	88
193	Mob. Oil Co.	192 20	192	192 50	192 40
5110	Nestlé	5160 ..	5120	5120	5020
300	Norsk Hydro	304	305	305 ..	305
6	Olivetti	6 05	6 05	6 10	6 10
570	Petrofina	573 ..	583 ..	585	581
38	Philips	40 70	41 ..	41	40 20
142	Prés. B und.	143	143	142 50	141 60
260	Quilmès	258 ..	259	261	264
158	★ Randfont.	160 ..	158 50	158 80	155 50
54	Rand. Selec	54	53 10	58 50	53 10
157	Royal Dutch	159 90	160 ..	160 50	161
16	RioTinto Zinc	16 ..	16 20	16 25	16 20
175	St-Helena	176	176	175 50	176
340	Schlumberger	343 50	339	333 50	339 90
29	Shell Tr (S.)	30 30	30 70	30 80	30 80
460	Siemens A.G.	466	451	450	458
46	Sony	45 90	45 70	45 45	45 70
17	Tanganyika	16 55	16 40	16	16 10
171	Unilever	172 60	172 80	172 80	172 80
30	Union Corp.	30 40	30 40	30 70	30 25
145	U. Min. 1/10	146 50	146 ..	147 50	146
250	West Driet.	245 60	247	244 90	245
113	West Deep	112	111 50	111 50	111 20
200	West Hold.	200	199 80	199 ..	200 10
3 ..	Zambia Cop.	3 15	3 15	3 15	3 20

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26 8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 390	4 399	4 30
Canada ($ can. 1)	4 241	4 257	4 22
Allemagne (100 DM)	170 ...	170 125	169 25
Belgique (100 fr.)	11 468	11 471	11 07
Danemark (100 krd.)	73 700	73 620	73
Espagne (100 pes.)	7 535	7 540	7 45
Grande-Bretagne (£ 1)	9 248	9 251	9 28
Italie (100 lires)	6 574	6 578	0 62
Norvège (100 krs.)	79 980	80 120	79 50
Pays-Bas (100 fl.)	166 325	166 275	165 50
Portugal (100 esc.)	16 605	16 560	11 50
Suède (100 krs.)	101 320	108 820	99
Suisse (100 fr.)	163 700	163 850	163 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26 8
Or fin (kilo en barre)	23300 .	23225
Or fin (kilo en lingot)	23225 ..	23310
Pièce française (20 fr.)	260 .	259 20
Pièce française (10 fr.)	176 50	176 50
Pièce suisse (20 fr.)	230 90	231 .
Union latine (20 fr.)	218 80	220 20
Souverain	222 50	224 30
Pièce de 20 dollars	1102	1114
Pièce de 10 dollars	539	540 60
Pièce de 5 dollars	350 50	350 .
Pièce de 50 pesos	927 .	931 50
Pièce de 10 florins	206 90	207 60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. PROCHE-ORIENT
2-3. EUROPE
3. AFRIQUE
4. ASIE
5. APRÈS LES ÉVÉNEMENTS DE CORSE
6. JEUNESSE
6. JUSTICE
6. FAITS DIVERS

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
Pages 7 à 13
EXPOSITION : Olivier Debré à Antibes.
FESTIVALS : A la Sainte-Baume : L'été d'Ohrid.
RENTREE : Un festival de cinéma à Paris ; La saison théâtrale.

15. SPORTS
16 à 18. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (13)
Annonces classées (14 et 15) ; Aujourd'hui (16) ; Carnet (15) ; « Journal officiel » (16) ; Météorologie (16) ; Mots croisés (16) ; Finances (19).

MORT DE L'ARCHITECTE JEAN DE MAILLY

L'architecte Jean de Mailly, membre de l'Institut, vient de mourir à Paris des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-quatre ans.

Jean de Mailly est le produit de cette grande filière architecturale de l'Ecole des beaux-arts qui va du Grand Prix de Rome (obtenu en 1954) aux bâtiments civils et palais nationaux dont il était architecte en chef dix ans après. Il appartient à cette génératino d'architectes que les organismes de l'Etat ont choyée pour leur savoir et leur art, surtout au moment de la reconstruction qui a marqué l'après-guerre.

Jean de Mailly était né à Paris en 1911. On lui doit la reconstruction du port de Toulon, son hôtel de ville, de grands travaux à La Seyne-sur-Mer et à Lens. En 1963, il est nommé architecte en chef du palais de Chaillot, puis devient l'un des trois architectes français du palais du CNIT avec MM. Bernard Zehrfuss et Robert Camelot. C'est en tant que responsable du premier plan de la Défense que Jean de Mailly est chargé de construire le premier immeuble-tour de ce quartier des affaires de l'an 2000, la tour Nobel. Aussi sobre et soignée dans les détails que les meilleurs buildings américains, son architecture s'était d'emblée imposée comme une réussite du genre.

Depuis, Jean de Mailly a construit de nombreux immeubles de bureaux et d'ensembles immobiliers généralement témoignant d'une qualité exigeante, comme ce central téléphonique de Boulogne-sur-Seine qu'il laisse en cours d'achèvement. On ne s'étonnera pas si cet architecte (comblé d'honneurs, comme on dit, il est élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1968) et qui aurait pu n'être qu'un grand patron d'agence, efficace et grandiose, ait été si préoccupé de création. Il était également peintre, par plaisir, et aussi par esprit de recherches plastiques.

J. M.

LA VILLE DE METZ RETIRE SES SUBVENTIONS AU THÉÂTRE POPULAIRE DE LORRAINE

M. Jean-Marie Rausch, sénateur, maire (C.D.P.) de Metz, a écrit aux responsables du Théâtre populaire de Lorraine pour leur signaler qu'aucune subvention ne leur serait attribuée en 1975, et que la municipalité avait décidé de mettre fin à la convention la liant au T.P.L.

Le T.P.L., qui avait un moment espéré obtenir un statut de centre dramatique national, a déjà dû renoncer à ses ambitions (et réduire son équipe de dix-sept à quatre membres permanents) à la suite d'un différend qui l'a opposé à la directrice du quotidien local *le Républicain lorrain*, Mme Puhl-Demange, à propos d'un spectacle intitulé *Noelle de joie*.

Le numéro du « Monde » daté 27 août 1975 a été tiré à 494 900 exemplaires.

B C D E F G H

EN ARGENTINE

Les corps d'armée de province sont en « état d'alerte »

Buenos-Aires *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*. — La crise ouverte le 11 août dernier au sein de l'armée de terre argentine par la nomination d'un officier d'active, le colonel Vicente Damasco, au poste de ministre de l'intérieur, a pris un tour aigu le mardi 26 août.

Un certain nombre d'officiers de très haut rang avaient manifesté leur désaccord formel avec cette nomination, considérée comme une entorse grave à la règle de « *non-participation au pouvoir politique* » que les militaires s'étaient fixée en remettant le pouvoir aux péronistes en mai 1973.

Ils avaient d'abord tenté d'obtenir du commandant en chef de l'armée de terre, le général Alberto Numa Laplane, que le colonel Damasco démissionne immédiatement du service actif. Le général Numa Laplane n'avait pas accédé à cette demande. Depuis, la contestation des officiers hostiles à toute participation de l'armée au gouvernement a atteint le commandant en chef lui-même. Le 26 août, vingt-cinq généraux et colonels ont envoyé des télégrammes à l'état-major de l'armée de terre pour demander non seulement le retrait du service actif du colonel Damasco, mais aussi le départ du général Numa Laplane. Parmi les signataires figurent le chef d'état-major interarmes, le général Jorge Videla, pratiquement le deuxième officier dans la hiérarchie de l'arme ; les commandants de trois des quatre corps d'armée argentins : les généraux Roberto Viola (deuxième corps, stationné à Rosario), Carlos Delia Larroca (troisième corps, Cordoba), et Guillermo Suarez Mason (cinquième corps, Bahia-Blanca), c'est-à-dire les chefs de tous les effectifs de province, soit soixante dix mille hommes environ ; le général Diego Urricariet, directeur des industries militaires, qui représentent une véritable puissance économique en Argentine ; et le général Eduardo Betti, commandant des instituts militaires ainsi que le général Rodolfo Canepa, commandant la gendarmerie.

Seul le commandant du premier corps d'armée, stationné à Buenos-Aires, le général Alberto Samuel Caceres, continue à soutenir le général Numa Laplane. Les « rebelles » *ont obtenu satisfaction sur un point* : le colonel Damasco a démissionné, le 26 août dans la *soirée*, du service actif. En revanche, la présidente de la République, Mme Isabel Peron, a refusé d'accepter la démission que lui avait présentée le général Numa Laplane.

Ainsi confirmé dans son poste, celui-ci a enjoint aux commandants de corps d'armée de venir conférer avec lui. Seul le général Caceres, de Buenos-Aires, a déféré à cet ordre. Les trois autres officiers ont répondu en plaçant leurs troupes en état d'alerte. On prêtait au général Delia Larroca de Cordoba, l'intentions de se proclamer commandant en chef de l'armée de terre. Le général Numa Laplane ne paraissait plus avoir d'autre solution que de limoger les officiers rebelles. Mais en a-t-il les moyens ?

Jusqu'à présent les deux autres armes, la marine et l'aviation, n'ont pas bougé. Leurs commandants en chef, respectivement l'amiral Emilio Massera et le général Hector Luis Fautario, se sont réunis le 26 août dans la soirée avec le ministre de la défense, M. Jorge Garrido. La police a été placée en état d'alerte.

Cependant, les forces civiles se sont, elles aussi, mobilisées. La confédération générale du travail (C.G.T.), le puissant syndicat unique péroniste, a appelé ses quelque trois millions d'adhérents à défendre le gouvernement de Mme Peron, à qui ils ont réitéré leur appui inconditionnel. La C.G.T. devait participer, ce mercredi matin, à une manifestation de soutien populaire à la présidente et au commandant en chef de l'armée de terre.

Le parti justicialiste, pour sa part, s'est également mis en « *état d'alerte* ». Il a invité tous les partis — ceux de la coalition gouvernementale, le Front justicialiste de libération (FREJULI), et ceux de l'opposition, des radicaux aux communistes, en passant par les chrétiens révolutionnaires et les socialistes, — à participer à une réunion d'urgence. Tous ont répondu à cette convocation et ont réaffirmé leur volonté de défendre l'ordre constitutionnel.

Néanmoins, le général Jorge Videla, chef d'état-major interarmes, a assuré, le 26 août dans la soirée, que « *le mouvement entrepris par les généraux argentins pour exiger le départ du commandant en chef ne sort pas du cadre institutionnel* » et ne met pas en cause « *le libre jeu des institutions républicaines* ». L'armée, a déclaré le général Videla, « *ne veut pas faire de politique ni être compromise par quelque option politique sectorielle que ce soit* ».

Le F.L.B. n'a pas encore revendiqué officiellement les attentats de Rennes

De notre correspondant

Rennes. — Le plus grand mystère règne autour des deux attentats à l'explosif commis dans la nuit de lundi 25 à mardi 26 août au domicile de deux parlementaires rennais, Me François Le Douarec, député U.D.R. d'Ille-et-Vilaine, et M. Henri Fréville, sénateur- maire. Aucun témoin ne s'est manifesté jusqu'à ce mercredi matin 27 août, aucun véhicule n'a été aperçu au moment des attentats. Quant aux appels téléphoniques revendiquant les deux plasticages, ils sont accueillis avec la plus grande réserve par la police.

Mardi soir, un coup de téléphone reçu par le journal *Ouest-France* d'un correspondant se réclamant du F.L.B. précisait que les attentats visaient à exprimer la solidarité du mouvement breton avec ceux de la Corse. La technique utilisée pour commettre les deux attentats sennais ne permet pas d'exclure la « signature » du du F.L.G. ; c'est du moins l'avis des enquêteurs.

Depuis le 1er juillet, plusieurs attentats commis en Bretagne n'ont pas été revendiqués. Ils sont même les plus nombreux. On peut remarquer notamment que deux attentats commis, l'un le 14 juillet au camp de Saint-Cyr-Coëtquidan et l'autre au camp de la lande de Doué, près de Rennes, n'ont pas été « signés ».

Le mouvement autonomiste breton se divise en plusieurs branches qui ne pratiquent pas toutes la traditionnelle « publicité » que ne manque pas de faire le F.L.B. - A.R.B. Les attentats de Rennes pourraient avoir un lien avec la question des centrales nucléaires. Le Kuzul Meur, cellule dirigeante du F.L.B., avait en effet manifesté son opposition au projet de centrale en Bretagne. Toutefois, les deux parlementaires victimes des attentats ont souligné qu'ils n'avaient jamais pris formellement position sur les choix de l'E.D.F. et du gouvernement. Ils ont reçu, dans la journée de mardi, de nombreuses marques de sympathie. M. Jacques Cressard, député U.D.R. d'Ille-et-Vilaine, a, pour sa part, condamné « *les attentats aussi imbéciles que criminels* » dont les auteurs « *se croient à l'abri derrière leur lâche anonymat, se conduisent en fascistes et méritent, lorsqu'ils seront découverts, que les lois de la République soient appliquées vis-à-vis d'eux avec la plus grande rigueur* ».

De son côté, le Comité de soutien aux détenus politiques bretons, qui s'était constitué lors de l'arrestation de M. Kaou Puillandre, soupçonné d'avoir participé à la destruction du relais de télévision de Roc-Tredudon (Finistère), 14 février 1974, a publié un communiqué. Il « *salue l'initiative des militants corses qui n'ont pas hésité à affronter directement les forces de répression de l'Etat impérialiste français. Il décide d'apporter son soutien entier et actif au camarade Edmond Simeoni* ».

DANIEL MORNET.

Les réactions

Après ces attentats, les fédérations départementales de l'U.D.R., des républicains indépendants et du centre démocrate d'Ille-et-Vilaine ont notamment déclaré, dans un communiqué commun, publié mardi 26 août : « *Aucun démocrate, aucun responsable politique, administratif ou social ne peut accepter qu'il pèse sur lui, sur sa famille ou sur ses biens, une menace de violence qui serait susceptible d'entraver la liberté de sa pensée et de son action. (...) Il appartient à l'Etat d'assurer la liberté et la sécurité des citoyens en prenant toutes les mesures nécessaires pour que ne s'instaure pas un climat de violence qui ne favorisera que les extrémistes rejetés par les Français. La Bretagne se refuse à devenir un champ clos d'actions absurdes et criminelles.* »

Pour sa part, le Comité d'études et de liaisons des intérêts bretons (CELIB) s'indigne de « *ce que de tels attentats puissent viser des hommes dont l'action en faveur du développement de la Bretagne ne saurait être mise en doute. Ces actes constituent de réelles provocations* ». L'Union locale C.F.D.T. déclare de son côté : « *Les méthodes terroristes utilisées par de pseudo-opposants ne peuvent en aucun cas relever d'une conception démocratique de la société ni de la moindre référence à la notion de liberté pour quelque cause que ce soit. Elles révèlent en fait une incapacité à constituer par l'organisation de masse une opposition réelle et efficace aux pouvoirs politiques en place.* »

Enfin, l'Union des jeunes pour le progrès (U.J.P.) de Bretagne assure que « *tout en déplorant les attentats de Rennes, elle constate l'impuissance du gouvernement — et particulièrement du ministre de l'intérieur — à assurer la protection des individus, des biens et de l'outil de travail* ».

* * *

D'autre part, M. Edgar Faure a adressé un télégramme de sympathie à MM. Fréville et Le Douarec. « *J'ai appris avec indignation*, dit le président de l'Assemblée nationale, *l'attentat perpétré contre vous. Je ne puis que manifester hautement ma réprobation à l'égard de tels gestes et viens vous exprimer mes sentiments de profonde sympathie.* »

Un commando anti-basque est arrêté près de Saint-Jean-de-Luz

Bayonne. — Un commando espagnol anti-basque a été intercepté, dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 août par la douane française à la sortie de la déviation autoroutière de Saint-Jean-de-Luz en direction de Guéthary. La voiture, une Simca 1000 immatriculée dans la Gironde, transportait deux ressortissants espagnols, l'un domicilié à Madrid, M. José-Luis Torrijos-Ballesteros, l'autre, M. Juan-Carlos Iraregui, demeurant à Bayonne, et déjà connu des services locaux de la police pour avoir été impliqué dans une affaire de drogue.

Les deux hommes transportaient un arsenal relativement important dont une charge de plastic prête à être utilisée et plusieurs systèmes d'horlogerie destinés à la fabrication de bombes à retardement. Les deux hommes étaient porteurs d'une liste de noms — au total une cinquantaine environ — accompagnée des photographies correspondantes, chaque document identifiant des réfugiés politiques basques espagnols présumés appartenir au mouvement révolutionnaire basque ETA, et installés, pour la plupart, dans le secteur de Saint-Jean-de-Luz-Hendaye. De toute évidence, il s'agissait de la préparation d'actions punitives à l'encontre de ces réfugiés.

Le commando a été remis par les douaniers aux inspecteurs du service régional de la police judiciaire de Bordeaux.

LA CONFÉRENCE DE LIMA

Un comité de quatre pays va s'efforcer de concilier les positions sur Israël

De notre envoyé spécial

Lima. — Au troisième jour de sa réunion, la conférence des non-alignés aborde enfin, au sein des commissions (politique et économique) qu'elle a constituées, les problèmes de son ordre du jour. La mise en train de cette énorme conférence, qui ne réunit pas moins de quatre-vingt-deux participants, s'est faite lentement, après une longue séance nocturne consacrée à l'admission de nouveaux membres. Après avoir admis Panama, la Corée du Nord, le Vietnam du Nord et l'O.L.P. (qui ne participait jusqu'alors aux travaux des non-alignés qu'à titre de *mouvement de libération*) et a rejeté la candidature de la Corée du Sud (*le Monde* du 27 août), la conférence a également écarté les Philippines et le Guatemala, mais elle a admis ces deux derniers pays en qualité d'invités. Le Salvador et Grenade ont été acceptés comme observateurs.

Dès mardi matin les représentants des nouveaux membres sont intervenus en séance plénière. Les admissions décidées, a déclaré notamment le chef de la délégation nord-vietnamienne, sont « *un rejet catégorique et net du veto des Etats-Unis contre l'admission de la République démocratique du Vietnam et du gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Vietnam du Sud à l'O.N.U. Il est clair que, par cet acte, le gouvernement des Etats-Unis (...) s'est ainsi acculé à un isolement lamentable sans précédent et essuiera une défaite certaine* ».

Au sein de la commission politique, la question d'une expulsion éventuelle d'Israël de l'ONU a évidemment la vedette. La conférence a constitué un comité *ad hoc*, composé de l'Inde, de la Syrie, de la Zambie et de la Yougoslavie, qui sera sans doute élargi jusqu'à quinze membres. Ce comité est chargé, en liaison avec le groupe des ministres arabes, de trouver une formule acceptable par tous, et qui pourrait atténuer sensiblement la portée des recommandations des réunions arabes de Rabat en 1974 et de Kampala en 1975. Le délégué syrien n'en a pas moins réclamé, mardi après-midi, en session plénière, l'annulation de la décision par laquelle Israël avait été admis à l'ONU. La commission politique évoquera sans doute d'autres problèmes tels que celui de Chypre et du canal de Panama. Le délégué panaméen a, en tout cas, annoncé son intention de soulever cette dernière question.

Au sein de la commission économique, les délégués vont s'efforcer de préciser leurs vues sur la définition d'un nouvel ordre économique mondial, qui sera l'objet de l'Assemblée spéciale de l'ONU la semaine prochaine à New-York. Ils acceptent de moins en moins :

— Que sur les 2 600 millions d'habitants du tiers-monde, 800 millions soient analphabètes, 1 milliard sous-alimentés et que 900 millions aient un revenu quotidien inférieur à 30 cents ;

— Qu'en admettant que les objectifs fixés par la deuxième décennie de développement soient atteints — ce qui n'est pas sûr — le produit national brut des pays en voie de développement ne sera en 1985 que de 265 dollars par tête, alors qu'il sera de 3 600 dollars dans les pays industrialisés.

Le programme du président péruvien

En même temps, les pays rassemblés à Lima croient de moins en moins à l'aide « verticale », celle des pays riches, et pensent que l'heure est venue pour eux d'organiser, sur le plan horizontal, leur solidarité économique et financière. A cet égard, tous leurs représentants entendus jusqu'à présent ont approuvé le programme d'action défini dans son discours inaugural par le général Velasco Alvarado, chef de l'Etat du Pérou. Celui-ci a notamment suggéré la création d'un fonds de solidarité et de coopération économique et sociale des pays non alignés, la mise au point d'une réglementation des prix des matières premières du tiers-monde, la création d'un organisme financier spécial chargé de régulariser les réserves de ces matières premières et de mécanismes permettant « *une coordination étroite et effective entre les associations actuelles de pays producteurs de matières premières* ». Il a plaidé aussi pour la définition d'une politique commune à l'égard des capitaux étrangers, des entreprises multinationales et des transferts de technologie et pour la constitution d'un « *pool des agences d'information du tiers-monde* ». Il est déjà certain que la conférence de Lima va approuver la création d'un comité d'experts chargé d'élaborer les statuts et le règlement du fonds de développement économique et social pour les pays non alignés, dont la création avait été recommandée par le « sommet » d'Alger, en 1973 et dont le capital initial serait d'un milliard de dolars.

JEAN SCHWŒBEL.

LE DOLLAR SE MAINTIENT

Le dollar, qui, après avoir atteint 4,50 F mardi matin, avait fléchi dans l'après-midi à l'annonce de la forte contraction de l'excédent commercial américain en juillet (voir page 18, s'est légèrement redressé mercredi 27 août au matin sur presque tous les marchés des changes internationaux.

A Paris, il s'est traité à 4,38 F contre 4,3760 F, et a valu 2,5790 DM contre 2,5730 DM à Francfort et 2,6790 F. S. contre 2,6720 F. S. à Zurich.

Seule la livre sterling s'est montrée un peu plus ferme vis-à-vis de la devise américaine : 2,1075 dollars pour 1 livre contre 2.10 dollars la veille.

Selon les cambistes, le raffermissement des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis, où les bons du Trésor à échéance rapprochée ont atteint leur niveau le plus élevé depuis huit mois, continue d'être favorable au dollar.

